

Deuxième Livre des Machabées.

I. — Documents préliminaires.

DEUX LETTRES DES JUIFS DE JÉRUSALEM A LEURS FRÈRES D'ÉGYPTE, POUR LES ENGAGER A CÉLÉBRER LA FÊTE DES ENCÉNIES, LE 25 CASLEU [I — II, 19].

1^{RE} LETTRE. — CHAP. I, 1 — 10^a — de l'an 188 des Séleucides, en rappelant une autre de l'an 169.

Chap. I.



Leurs frères, aux Juifs qui sont en Égypte, salut! Les Juifs, leurs frères, qui sont à Jérusalem et dans le pays de Juda *souhaitent* une heureuse paix! ²Que Dieu vous fasse du bien et qu'il se souvienne de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs. ³Qu'il vous donne à tous un cœur pour l'adorer et accomplir ses volontés de grand cœur et de bon gré. ⁴Qu'il ouvre votre cœur à sa loi et à ses préceptes, et qu'il y fasse la paix. ⁵Qu'il exauce vos prières et se réconcilie avec vous, et qu'il ne vous délaisse pas au temps du malheur. ⁶Et maintenant

nous sommes ici priant pour vous.

⁷Sous le règne de Démétrius, en l'an cent soixante-neuf, nous, les Juifs, vous avons écrit, alors que nous étions dans la plus extrême détresse, survenue pendant ces années, depuis que Jason avec ses partisans eut fait défection de la terre sainte et du royaume. ⁸On avait brûlé la porte *du temple* et répandu le sang innocent. Alors nous avons prié le Seigneur, et nous avons été exaucés; nous avons offert le sacrifice et la fleur de farine; nous avons allumé les lampes et exposé les pains.

⁹Maintenant *nous vous écrivons* encore pour que vous célébriez les

CHAP. I.

1. *En Égypte*, où les colonies juives étaient fort nombreuses. S'il faut en croire les auteurs juifs, Alexandre aurait accordé aux Israélites droit de cité à Alexandrie. Sous Ptolémée Lagus qui, de gré ou de force, avait amené en Égypte près de 100 000 colons juifs, une synagogue fut établie par Simon, fils de Simon le Juste, vers 300 av. J.-C., et l'on y offrit même des sacrifices. Ptolémée II fit entreprendre la première traduction grecque des livres de Moïse. Sous Ptolémée IV, vers 160 av. J. C., Onias, fils du grand prêtre de ce nom dépossédé par Jason (II *Mach.* iv), avait établi à Léonto-

polis, près d'Héliopolis, un temple où l'on célébrait le culte de Jéhovah comme à Jérusalem. Cette violation de la loi (*Deut.* xii, 5 sv.), justifiée en quelque manière par la triste condition de la Palestine, après la mort de Judas Machabée, et qui pouvait s'autoriser d'un texte d'Isaïe (xix, 19), attristait beaucoup les Juifs fidèles de Jérusalem et leur semblait compromettre, par un schisme véritable, l'unité religieuse d'Israël.

Leurs frères : la répétition de ce titre contient un touchant appel à l'union.

3. *Un cœur* bien disposé, docile. Allusion probable au passage d'Ezéchiel où Dieu s'exprime ainsi : *J'enlèverai de leur poitrine le cœur de pierre, et je leur donnerai*

Libre secundus Machabaeorum.

—*— CAPUT I. —*—

Judæi habitantes Jerosolymis scribunt Judæis in Ægypto commorantibus mortem Antiochi ac suorum quæ in Perside contigerat, gratias Deo agentes, et hortantes ut celebrent diem scenoepigiæ et diem dati ignis post reductionem captivitatis; cujus rei narratur hic historia, et oratio Nehemiæ.



FRATRIBUS, qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres, qui sunt in Jerosolymis, Judæi, et qui in regione Judææ, et pacem bonam. 2. Beneficiat vobis Deus, et meminert testamenti sui, quod locutus est ad Abraham, et Isaac, et Jacob servorum suorum fidelium : 3. et det vobis cor omnibus ut colatis eum,

un cœur de chair, pour qu'ils suivent mes préceptes, etc. Ez. xi, 19 s.

4. *La paix*, qui résulte pour l'âme de ses bons rapports avec Dieu, première condition du bonheur terrestre. D'autres : qu'il fuisse régner la paix entre tous les membres de la grande famille d'Israël.

5. *Qu'il se réconcilie avec vous*, vous pardonne vos fautes et vous rende sa faveur. Allusion discrète à l'irrégularité du culte exercé en Egypte, dans le temple de Léonopolis.

6. *Maintenant*, après vous avoir offert nos souhaits, et en conformité avec eux.

7. *Démétrius II Nicator*, qui monta sur le trône de Syrie après la mort d'Alexandre Balas, l'an 167 des Séleucides, 145-4. av. J. C. (I Mach. xi, 15 sv.). — *Nous, les Juifs fidèles*, attachés aux lois de nos pères. — *L'an 169 des Séleucides*, 143-2 av. J. C. — *Survenue pendant ces années* : les Juifs n'eurent pas à souffrir pendant les premières années de Démétrius, qui se montra d'abord favorable à Jonathas (I Mach. xi, 26-53); mais il s'agit ici de la série de calamités qui commencèrent avec la défection de Jason,

et faciatis ejus voluntatem corde magno, et animo volenti. 4. Adaperiat cor vestrum in lege sua, et in præceptis suis, et faciat pacem.

5. Exaudiat orationes vestras, et reconcilietur vobis, nec vos deserat in tempore malo. 6. Et nunc hic sumus orantes pro vobis.

7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono, nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, et impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason a sancta terra, et a regno. 8. Portam succenderunt, et effuderunt sanguinem innocentem : et oravimus ad Dominum, et exaudi sumus, et obtulimus sacrificium, et similaginem, et accendimus lucernas, et proposuimus panes.

9. Et nunc frequentate dies scenoepigiæ mensis Casleu.

atteignirent leur point culminant sous Antiochus Epiphane et se continuèrent, avec des alternatives de paix, jusqu'à l'avènement de Simon (I Mach. xiii, 41, sv.). — *Jason* (voy. iv, 7 sv) avait obtenu des rois de Syrie, pour une somme d'argent, la souveraine sacrificature avec l'autorisation d'introduire à Jérusalem et en Judée les mœurs et les usages syriens, c.-à-d. païens. C'est ce que l'auteur de la lettre appelle une *défection de la terre sainte et du royaume* que Dieu doit y établir par le Messie, fils de David (comp. Zach. ii, 12; ix, 9 sv.; xiv, 9. 16.)

8. *La porte*, lit. *le pylône*, le grand portail à colonnes (voir I Rois vi, 3, 31; vii, 21); plusieurs prennent ce mot dans le sens collectif pour *les portes* (I Mach. iv, 38; comp. II Mach. viii, 33). — *Répandu le sang innocent* : voy. I Mach. i, 39, 60 sv. II Mach. v, 12 sv. 26. — *La fleur de farine*, partie principale des oblations ou sacrifices non sanglants. — *Les pains* de proposition : voy. I Mach. iv, 49 56. Tout cela constituait le rétablissement du culte.

9. *Pour que vous célébriez*, en union de sentiments avec vos frères de Jérusalem, la

jours de la fête des Tabernacles du mois de Casleu.

¹⁰ En l'année cent quatre-vingt-huit.

II^{ME} LETTRE. — CHAP. I, 10^b — II, 19 — plus ancienne, racontant la mort d'Antiochus, le renouvellement merveilleux du feu sacré, les soins de Jérémie pour sauvegarder le feu, la loi, l'arche et le tabernacle, enfin l'établissement d'une bibliothèque à Jérusalem.

Chap. I.¹⁰



Eux de Jérusalem et de la Judée, le Sénat et Judas à Aristobule, conseiller du roi Ptolémée, de la famille des prêtres consacrés, et aux Juifs qui sont en Égypte, salut et prospérité!

¹¹ Sauvés par Dieu de grands périls, nous lui rendons de grandes actions de grâces, nous qui sommes prêts à combattre contre le roi. ¹² Car Dieu même a rejeté ceux qui s'étaient rangés en bataille contre la ville sainte. ¹³ En effet le chef ennemi s'étant rendu en Perse à la tête d'une armée qui paraissait in-

vincible, ils furent frappés dans le sanctuaire de Nanée, grâce à la ruse des prêtres de Nanée. ¹⁴ Antiochus vint en ce lieu avec ses amis sous prétexte d'épouser la déesse, dans le but de s'emparer des trésors à titre de dot. ¹⁵ Les prêtres de Nanée les exposèrent, et lui-même entra avec un petit nombre de ses gens dans l'enceinte sacrée. ¹⁶ Dès qu'il fut entré dans le temple, ils le fermèrent, et ayant ouvert la porte secrète du plafond, ils lancèrent des pierres, assommèrent le chef [et ceux qui étaient avec lui], les coupèrent en

fête des Tabernacles du mois de Casleu : ce dernier mot détermine le sens de *fête des Tabernacles* : il ne s'agit pas ici de l'ancienne fête de ce nom qui se célébrait en octobre, mais de la fête de la *Dédicace* (Jean, x, 22) du temple reconquis et purifié par Judas Machabée (1 Mach. iv), fête instituée par ce dernier et qui se célébrait pendant huit jours à la manière de celle des Tabernacles, au mois de Casleu, ou de décembre (x, 5-9). Célébrer cette fête était faire acte de dévotion envers le temple de Jérusalem et réagir contre les tendances séparatistes.

10. *En l'année 188* de l'ère des Séleucides, 124 avant J.-C. : c'est la date de la lettre qui précède, et non de celle qui suit, laquelle n'est pas datée. Pour l'usage de mettre la date à la fin des lettres, voir xi, 21, 33, 38.

A cette date, il y avait près de 40 ans que la fête de la dédicace avait été instituée, et quelques critiques s'étonnent que les Juifs de Palestine aient attendu si longtemps à adresser cette invitation à leurs coreligionnaires d'Égypte. Mais la lettre suivante, écrite peu après l'institution de cette fête, invite déjà la colonie juive d'Égypte à s'y associer (v. 18; ii, 16 sv); de plus, la lettre mentionnée au v. 7 semble avoir eu le même objet, puisqu'elle relatait la restauration du culte, occasion de cette fête. D'ailleurs, le péril du schisme existait toujours (voir la

note du v. 1) et la liberté rendue à Jérusalem semblait ôter tout prétexte au maintien d'un temple en Égypte. Il est donc naturel que les Juifs de Palestine aient renouvelé, auprès de leurs frères d'Égypte, leurs instances en faveur du sanctuaire national. C'est le but que se propose l'auteur de notre 2^d livre, lequel fut probablement présenté aux Juifs d'Égypte avec cette lettre, destinée à lui servir de préface.

Le Sénat, ou grand conseil, appelé plus tard *sanhédrin*; c'était la principale autorité du pays. — *Judas*, sans autre indication, ne peut être que Judas Machabée, qui survécut 3 ans à Antiochus Epiphane. Il est d'ailleurs certain que cette lettre fut écrite peu après la mort d'Antiochus. (v. 16 note). — *Des prêtres consacrés*, propr. oints. Par sa position auprès de Ptolémée Philométor (180-145 av. J. C.) et par la noblesse de sa famille, Aristobule était l'homme le plus apte à décider les Juifs d'Égypte à s'unir à ceux de Palestine pour la célébration de la fête de la dédicace. On admet généralement que cet Aristobule est le philosophe péripatéticien de ce nom qui dédia à Ptolémée Philométor son exposition allégorique du Pentateuque (Eusèbe, Prép. evang. viii, 9).

11. *Sauvés de grands périls* : allusion aux victoires remportées et à la mort récente d'Antiochus Epiphane (1 Mach. iv et vi). — *A combattre*, le cas échéant, le roi, son suc-

10. Anno centesimo octogesimo octavo,

Populus, qui est Jerosolymis, et in Judæa, Senatusque et Judas, Aristobolo magistro Ptolemæi regis, qui est de genere christorum sacerdotum, et his, qui in Ægypto sunt, Judæis salutem, et sanitatem.

11. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi, utpote qui adversus talem regem dimicavimus. 12. Ipse enim ebullire fecit de Perside eos, qui pugnauerunt

contra nos, et sanctam civitatem.

13. Nam cum in Perside esset dux ipse, et cum ipso immensus exercitus, cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ.

14. Etenim cum ea habitaturus venit ad locum Antiochus, et amici ejus, et ut acciperet pecunias multas dotis nomine.

15. Cumque proposissent eas sacerdotes Naneæ, et ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum,

16. cum intrasset Antiochus : aper-

cesseur. Vulg. : *nous qui avons combattu un tel roi.*

12. *Dieu a rejeté*, comme un liquide bouillant rejette son écume; comme les vagues de la mer rejettent divers objets sur le rivage : il nous en a débarrassés, délivrant notre pays de cette vile écume.

Vulgate : *car il a rejeté*, fait sortir de Perse ceux qui combattirent contre nous et la ville sainte. Noter l'insistance avec laquelle est signalée la sainteté de la terre de Judée (v. 7) et de la Ville où se trouve le temple.

13. *Le chef* de ces ennemis de la ville sainte : le roi Antiochus (vers. suiv.). — *Ils furent frappés dans le sanctuaire*, etc. c'est-à-dire, lorsqu'Antiochus et ses principaux généraux, qui avaient pénétré dans le temple (vers. 15), furent tués ou blessés à coups de pierres, l'innombrable armée des syriens, privée de ses chefs, fut *frappée* d'impuissance. La Vulg. porte le singulier : *il tomba*. — *Naneæ*, appelée aussi Anœa ou Anaïtis; l'Artémis ou Diane taurique, selon les uns; selon les autres, la Vénus babylonienne Nana.

14. *Epouser la déesse*, litt. *demeurer* q. q. temps *auprès d'elle*, pour obtenir d'être appelé son époux. D'après Sénèque, Antoine se trouvant à Athènes, fut invité à épouser Minerve; mais il réclama pour dot 1000 talents (l. 1 Suasoriar.). — *Des trésors* que renfermait le temple.

15. *Les exposèrent*, probablement dans le temple proprement dit, le *ναός*; ou *cella*, devant la statue de la déesse. — *L'encinte sacrée*, l'espace clos de murs qui entourait le *ναός*; il était ordinairement décoré de statues, d'autels, d'arbustes, etc.

16. *Le temple* proprement dit, le sanctuaire de la déesse. — *La porte secrète du plafond*, espèce de trappe fermant par en haut le *ναός*. *Et ceux qui étaient avec lui*: ces mots, ajoutés par la Vulgate, semblent exigés par le pluriel *leurs têtes*. La vraie leçon pourrait

bien être celle du Syriaque, qui met le singulier, *sa tête*.

Ce récit de la mort d'Antiochus ne s'accorde guère avec celui que nous avons lu I *Mach.* vi, et que nous retrouverons au chap. IX du II^e livre. Aussi quelques auteurs ont-ils supposé qu'il n'était pas ici question d'Antiochus Epiphane. Mais ce prince est trop clairement désigné par tout le contexte, et du reste on ne trouve pas d'Antiochus *persécuteur des Juifs* qui soit mort dans les circonstances rapportées ici.

La vraie solution de la difficulté paraît donc être celle que proposait déjà, au début du XVI^e siècle, le P. E. Sà S. J.

Nous avons ici un récit de la mort d'Antiochus Epiphane rédigé d'après les premières rumeurs qui en arrivèrent à Jérusalem, avant que les faits fussent exactement connus. En réalité, Antiochus avait essayé de piller un temple, il y avait échoué et il était mort en Perse (I *Mach.* vi; II *Mach.* ix); seulement la mort n'avait pas eu lieu dans le temple même, comme le disaient les premières nouvelles.

On peut donc dire que l'auteur inspiré du II^e livre des Machabées, en plaçant cette lettre en tête de son ouvrage, n'en garantit pas l'exactitude absolue dans tous les détails. Il la donne pour ce qu'elle est : un écrit respectable par le caractère de ses auteurs (vers. 10^b) et, par cela même, très propre à faire impression sur les Juifs d'Égypte en faveur du temple de Jérusalem.

Observons en effet qu'un écrit, inspiré dans son ensemble, peut renfermer des assertions inexactes, à condition que l'auteur nous indique, explicitement ou implicitement, qu'il ne les donne pas comme l'expression de sa propre pensée.

Dans le cas qui nous occupe, l'auteur du II^e livre des Machabées, *par le fait même* qu'il nous donne plus loin un récit de la mort d'Antiochus différent de celui que con-

morceaux et jetèrent leurs têtes à ceux qui étaient dehors. ¹⁷Que notre Dieu soit béni en toutes choses, lui qui a livré à la mort les impies!

¹⁸Devant donc célébrer au vingt-cinquième jour du mois de Casleu la purification du temple, nous avons cru nécessaire de vous en informer, afin que vous aussi vous célébriez les jours de la fête des tabernacles et celui du feu, qui s'alluma lorsque Néhémie, après avoir reconstruit le temple et l'autel, offrit des sacrifices.

¹⁹Car, lorsque nos pères furent emmenés en Perse, les prêtres pieux de ce temps-là, ayant pris du feu de l'autel, le cachèrent en secret dans le creux d'un puits desséché, et ils l'y mirent si bien en sûreté, que ce lieu demeura ignoré de tous. ²⁰Après beaucoup d'années écoulées, lorsque tel fut le bon plaisir de

Dieu, Néhémie, renvoyé *en Judée* par le roi de Perse, fit rechercher le feu par les descendants des prêtres qui l'avaient caché; mais comme ils nous racontèrent qu'ils n'avaient pas trouvé de feu, mais une eau épaisse, ²¹il leur dit d'en puiser, et de lui en apporter; puis, quand on eut mis sur l'autel les choses nécessaires au sacrifice, Néhémie ordonna aux prêtres d'asperger de cette eau le bois et ce qui était dessus. ²²Cet ordre ayant été exécuté, et le moment étant venu où le soleil, jusque-là couvert de nuages, resplendit, un grand brasier s'alluma, en sorte que tous furent dans l'admiration.

²³Pendant que se consumaient les victimes, les prêtres firent une prière, et avec eux tous les assistants; ce fut Jonathan qui commença, et les autres unirent leurs voix à la sienne, ²⁴ainsi que Néhémie. Cette prière était

tient la lettre des Juifs, nous avertit lui-même de corriger le premier récit par le second; et ainsi l'on peut dire, en toute vérité, que notre II^e livre, inspiré dans son ensemble, *ne nous enseigne rien d'inexact* sur la mort d'Antiochus.

Cependant M. l'abbé Vigouroux (*Les Livres Saints et la crit. ration.* T. iv, ch. 4) croit reconnaître ici un récit de la mort d'Antiochus-le-Grand, lequel fut réellement tué en voulant piller un temple. Dans cette opinion, comme l'avoue son illustre défenseur, il faut nécessairement supposer que la lettre des Juifs n'a pas été écrite l'an 163 av. J. C., plus de 20 ans après la mort du roi dont elle est censée annoncer la triste fin, mais beaucoup plus tôt, vers 187. Or, cette supposition se heurte à une grave difficulté.

La lettre, en effet, invite les Juifs d'Egypte à célébrer, le 25 de Casleu, la *purification du temple* et la *Scénopégie*, ainsi que le *jour du Feu* (v. 18). Mais le 25 de Casleu est précisément le jour où Judas Machabée purifia le temple et institua une Scénopégie nouvelle, analogue à celle du 7^e mois (*I Mach.* iv. 52 sv.; *II Mach.* x, 5 sv.). La lettre est donc postérieure à l'année 164 en laquelle eurent lieu ces événements.

En admettant même, avec M. Vigouroux, que le 25 casleu ait été, bien avant Judas Machabée, la date de la *fête du feu* nouveau; toujours resterait-il que cette fête ne peut

être désignée par le terme de *scénopégie*, ni même, semble-t-il, par celui de *purification du temple*, que notre récit emploie évidemment pour signifier la purification accomplie par Judas, sous Antiochus Epiphane. Voir i, 18; ii, 19 et 20.

18. La fête de la *purification du temple* : voy. vers. 9. — La *fête des Tabernacles* du mois de Casleu : même sens qu'au vers. 9. — *Feu* : le jour où furent consacrés le tabernacle et plus tard le temple de Salomon, un feu était descendu du ciel et avait consumé sur l'autel la première victime (*Lév.* ix, 24; *ii Par.* vii, 1). Ce feu devait toujours être entretenu sur l'autel des holocaustes et ne jamais s'éteindre (*Lév.* vi, 12). Or, après le retour de la captivité, lors de la consécration du temple de Zorobabel, (*I Esdr.* vi, 16 sv.) il n'est plus question d'un feu tombé du ciel, renouvelant le miracle des anciens jours. Mais plus tard, afin de récompenser le zèle de Néhémie, Dieu permit le merveilleux renouvellement du feu sacré, et cette faveur fut l'occasion d'une fête annuelle que les Juifs de Palestine réunissaient dans une même solennité à celle de la purification du temple.

Reconstruit le temple et l'autel; c'est la traduction littérale; mais il ne peut être question de la reconstruction première, qui eut lieu par les soins de Zorobabel et de Josué, dès le retour des premiers exilés, vers 535 et 516 av. J. C. (*I Esdr.* iii et vi;

toque occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt ducem, et eos qui cum eo erant, et diviserrunt membratim, et capitibus amputatis foras projecerunt. 17. Per omnia benedictus Deus, qui tradidit impios.

18. Facturi igitur quinta et vigesima die mensis Casleu purificationem templi, necessarium duximus significare vobis : ut et vos quoque agatis diem scenopegiæ, et diem ignis, qui datus est quando Nehemias ædificato templo et altari obtulit sacrificia.

19. Nam cum in Persidem ducerentur patres nostri, sacerdotes, qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occulte absconderunt in valle, ubi erate puteus altus, et siccus, et in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset

locus. 20. Cum autem præterissent anni multi, et placuit Deo ut mitteretur Nehemias a rege Persidis : nepotes sacerdotum illorum, qui absconderant, misit ad requirendum ignem : et sicut narraverunt nobis, non invenerunt ignem, sed aquam crassam. 21. Et jussit eos haurire, et afferre sibi : et sacrificia, quæ imposita erant, jussit sacerdos Nehemias aspergi ipsa aqua, et ligna, et quæ erant superposita. 22. Utque hoc factum est, et tempus affuit, quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

23. Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonatha inchoante, ceteris autem respondentibus. 24. Et Nehemiæ erat oratio hunc

Eccli. xlix, 13 sv.). Arrivé à Jérusalem vers 450 av. J. C., Néhémie eut, tout au plus, à réparer ou embellir le temple et l'autel, où il restaura le service lévitique selon les lois anciennes (II *Esdr.* x, 29 sv.). Peut-être faudrait-il traduire : *Après avoir entouré de murs le temple et l'autel*, car ce fut proprement l'œuvre de Néhémie (*Eccli. xlix, 15*), et le verbe *οἰκοδομῶν*, *bâtir*, a plusieurs fois dans la Bible, le sens de *fortifier*, par ex. I *Mach.* iv, 60.

— *Offrit des sacrifices*, il s'agit peut-être des sacrifices solennels offerts le jour de la dédicace des murs de Jérusalem nouvellement rebâti (II *Esdr.* xii, 14) et ainsi le miracle du feu retrouvé aurait été un des sujets de la *grande allégresse* que Dieu avait accordée à Israël. Il est assurément étrange que le livre de Néhémie ne fasse pas mention d'une faveur si extraordinaire ; mais ce silence ne paraît pas constituer une raison suffisante pour mettre le miracle du feu au rang des légendes, puisqu'il paraît certain que nous n'avons pas, dans nos livres d'Esdras, une histoire complète et suivie de cette époque.

19. *Emmenés en Perse*, emmenés captifs à Babylone : les Juifs exilés étant tombés sous la puissance des Perses et ayant été rendus à la liberté par un roi perse, ils donnèrent dans la suite le nom de *Perse* à tous les pays au-delà de l'Euphrate. — *Dans le creux d'un puits desséché*, litt. *ayant une disposition sèche*, disposé de façon à rester sec ; Vulg., *dans une vallée où il y avait un puits profond et desséché*. D'après ii, 1, c'est

sur l'ordre de Jérémie que cela s'était fait. — L'emplacement de ce puits n'est pas connu avec certitude. A Jérusalem, on indique comme puits de Néhémie celui qui se trouve au sud de la ville, à la jonction des deux vallées de Ben-Hinnom et du Cédron ; mais il est plus connu sous le nom de *Bir-Ayoub*, Puits de Job ou de Joab.

20. *Néhémie renvoyé*, etc. : voy II *Esdr.* ii, 1 sv. — *Ils nous racontèrent*, aux Juifs de cette époque. Les auteurs de la présente lettre semblent manifestement transcrire ici un document contemporain du fait.

21. *Les choses nécessaires au sacrifice*, le bois et les victimes. — *Néhémie ordonna aux prêtres* Vulg., *le prêtre Néhémie ordonna*, en lisant *ἱερεὺς* au lieu de *ἱερεῖς* ; mais Néhémie, d'après ses Mémoires, ne paraît pas avoir été prêtre, ni même Lévite ; la tradition juive dit qu'il descendait de Juda.

23. *Les prêtres firent une prière* : Comp. la prière de Salomon (I *Rois*, viii, 23 sv.), celle d'Esdras (ix, 5 sv.) et celle que firent les Lévites dans une solennité présidée par Néhémie (II *Esdr.* ix, 5 sv.). — *Jonathan* serait difficilement celui de II *Esdr.* xii, 11, car, du temps de Néhémie, le grand-prêtre était Eliasib aïeul de ce Jonathan, dont le nom, au surplus, paraît être une faute de copiste pour *Johanan* (voir II *Esdr.* iii, 1 et xii, 11). Du reste le nom de Jonathan était alors assez fréquent dans les premières familles sacerdotales (II *Esdr.* xii, 14, 18, 34).

24. *Ainsi que Néhémie* ; tel serait aussi le sens de la Vulg. si au lieu de *Nehemiæ* elle

ainsi conçue : " Seigneur, Seigneur, Dieu, créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et compatissant, qui êtes seul roi et bon, ²⁵seul libéral et seul juste, tout-puissant et éternel, qui délivrez Israël de tout mal, qui avez fait de nos pères vos élus et les avez sanctifiés, ²⁶recevez ce sacrifice pour tout votre peuple d'Israël; gardez votre héritage et sanctifiez-le. ²⁷Rassemblez ceux d'entre nous qui sont dispersés, délivrez ceux qui sont esclaves parmi les nations, jetez un regard favorable sur ceux qui sont méprisés et en abomination, afin que les nations sachent que vous êtes notre Dieu. ²⁸Châtiez ceux qui nous oppriment et qui nous outragent avec insolence. ²⁹Etablissez votre peuple dans votre lieu saint, comme l'a dit Moïse." — ³⁰En outre, les prêtres chantaient les hymnes.

³¹Quand le sacrifice fut consumé, Néhémie fit répandre le reste de l'eau sur de grandes pierres. ³²Cela

fait, une flamme s'y alluma et le liquide, ayant reçu les rayons lumineux qui partaient de l'autel, fut consumé. ³³Le bruit de cet événement s'étant répandu, on informa le roi des Perses que, à l'endroit où les prêtres emmenés captifs avaient caché le feu sacré, l'eau avait été trouvée, et que Néhémie et ses gens avaient sanctifié par elle les sacrifices. ³⁴Alors le roi fit enclore ce lieu et le rendit sacré, certifiant ainsi l'événement. ³⁵Et à ceux qui étaient l'objet de sa bienveillance, il distribuait des présents nombreux et variés. ³⁶Or, les compagnons de Néhémie appelèrent ce lieu NEPITHAR, c'est-à-dire purification, mais la plupart le nomment NEPHTHAI.

¹On trouve dans les archives publiques que le prophète Jérémie ordonna à ceux qu'on déportait, de prendre le feu sacré, ainsi qu'il a été dit; et comment il fit des recommandations aux déportés, ²en leur remettant un exemplaire de la loi,

Chap. II.

avait Nehemiâ. — *Seigneur, Seigneur* : ce redoublement répond à l'hébreu *Adonai Jahveh* : voy. *Ps.* lxxi, 5, 16h. — *Seul* : ce mot ajoute à l'attribut auquel il est joint l'idée d'infini, sans mesure.

²⁵. *Libéral* : propr., qui donne aux hommes tous les biens. — *Vos élus ... sanctifiés*, qui les avez élus, choisis pour former votre peuple saint, c.-à-d. séparé des nations païennes pour ne servir que vous.

²⁶. *Pour tout votre peuple*, non seulement pour les Juifs de Palestine, mais encore pour ceux qui sont dispersés parmi les nations étrangères.

²⁷. *Méprisés et en abomination*, maltraités par les païens.

²⁹. *Etablissez*, litt. *plantez*; Israël est un arbre, une vigne plantée par la main du Seigneur. — *Votre lieu saint*, la Terre sainte, où Dieu a son temple. — *Moïse* : voy. *Exod.* xv, 17; *Deut.* xxx, 3-5.

³⁰. *Les hymnes*, les Psaumes convenables à la circonstance. La Vulg. ajoute, *jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé*.

³¹. *Fit répandre* : lire $\kappa\alpha\tau\alpha\lambda\epsilon\theta\epsilon\iota$, au lieu de $\kappa\alpha\tau\alpha\lambda\epsilon\theta\epsilon\iota$ qui n'offre aucun sens. — *Grandes pierres*, dalles ou degrés du parvis.

³². *Les rayons lumineux* partis de l'autel, où le feu brûlait encore, jouèrent par

rapport au liquide répandu sur les pierres, le même rôle que les rayons solaires (vers. 22) par rapport aux matières placées sur l'autel. Ici, le liquide seul brûla et fut consumé, sans l'intervention du bois ni de la graisse des victimes (voir la note du vers. 36).

³³. *Par elle*, par le feu qu'elle produisit.

³⁴. *Le roi*; c'était Artaxerxès Longuemain, dont Néhémie était l'échanson et le protégé (II *Esdr.* ii, 1-9). — *Rendit ce lieu sacré* en l'enfermant dans une clôture : ce qui est en parfait accord avec le culte religieux que les Perses rendaient au feu. Les Grecs et les Romains faisaient de même pour tout lieu où ils croyaient avoir remarqué quelque phénomène surnaturel. — La Vulg. remplace le mot $\pi\epsilon\pi\theta\alpha\iota$ par une longue périphrase; elle semble aussi répéter, au commencement du v. 35, la traduction des derniers mots du v. précédent.

³⁵. *Et, à cette occasion, pour témoigner sa joie de l'événement, ... il distribuait* : l'imparfait indique que ces témoignages de bienveillance furent répétés plusieurs fois; litt. *il prenait et distribuait* : hébraïsme. La Vulg. a paraphrasé ce verset.

³⁶. *Les compagnons de Néhémie*, ses contemporains; nouvel indice que les rédacteurs

habens modum : DOMINE Deus omnium creator, terribilis, et fortis, justus, et misericors, qui solus es bonus rex, 25. solus præstans, solus justus, et omnipotens, et æternus, qui liberas Israel de omni malo, qui fecisti patres electos, et sanctificasti eos : 26. Accipe sacrificium pro universo populo tuo Israel, et custodi partem tuam, et sanctifica. 27. Congrega dispersionem nostram, libera eos, qui serviunt gentibus, et contemptos et abominatos respice : ut sciant gentes quia tu es Deus noster. 28. Affige opprimentes nos, et contumeliam facientes in superbia. 29. Constitue populum tuum in loco sancto tuo, ^asicut dixit Moyses. — 30. Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequo consumptum esset sacrificium.

31. Cum autem consumptum esset sacrificium, ex residua aqua Nehemias jussit lapides majores perfundi. 32. Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est : sed ex lumine, quod refulsit ab altari, consumpta est. 33. Ut vero manifestata est res, renuntiatum est regi Persarum quod in loco, in quo ignem absconderant hi, qui translati fuerant, sacerdotes, aqua apparuit, de

qua Nehemias, et qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia. 34. Considerans autem rex, et rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat. 35. Et cum probasset, sacerdotibus donavit multa bona, et alia atque alia munera, et accipiens manu sua, tribuebat eis. 36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur Purificatio. Vocatur autem apud plures Nephi.

—*— CAPUT II. —*—

Jeremias sub Babylonicam captivitate tradito transmigrantibus igne et lege Dei, in eo monte ad quem ascendens Moyses vidit terram promissionis, abscondit tabernaculum, arcam et altare incensi, ut ibi essent usque ad populi reditum ex captivitate Babylonica : quædam Moysi et Salomonis facta hic attinguntur : de factis Judæ Machabæi et fratrum ejus, de quo quinque Jasonis volumina in unum hunc librum contrahuntur.

NVENITUR autem in descriptionibus Jeremiæ prophetæ, quod jussit eos ignem accipere qui transmigrabant : ut significatum est, et ut mandavit transmigratis. 2. Et dedit illis legem ne obliviscerentur

de cette lettre avaient sous les yeux un document ancien, où ils lisaient le nom de *Nephthar* ; ils y ajoutent celui de *Nephthai* (Vulg. *Nephi*) vulgairement employé à leur époque. — *Ce lieu*, avec la Vulg. ; le grec dit simplement : *appelèrent cela...* soit le sanctuaire, *ἱερόν* du v. 34, soit le liquide lui-même. — *Purification* : c'est le terme employé v. 18 pour désigner la fête du mois de Casleu ; il semble se rapporter ici à l'emploi du liquide trouvé dans les puits pour *sanctifier* les sacrifices, v. 33. Dans ce sens, le mot *nephthar* pourrait se rattacher à la racine sémitique *patar* (*séparer, délivrer, purifier*) d'où le syriaque *patirā*, *pain azyme, pur*. D'autres rapprochent *nephthar* du persan (*zend*) *naptar*, *cau pure*. Mais la frappante analogie de *nephthar* ou *nephthai* avec *naphthe* (dont l'origine est certainement orientale) est déjà signalée par Corneille de la Pierre. « C'est, dit-il, une sorte de bitume ; selon Pline (l. 2. c. 205) *ce liquide* (le « naphthe) *possède une grande affinité avec*

« *les flammes qui, partout où elles l'aperçoivent, s'élancent vers lui*, comme dans notre récit, les feux (du soleil et de l'autel, « v. 23 et 32) *s'élançèrent vers cette eau épaisse, pour purifier et sanctifier le temple*. Or, chez les anciens, le feu, et le soufre servaient pour les lustrations et purifications, ... on croyait en effet qu'une vertu céleste et divine résidait dans ce feu de soufre et de bitume, attendu que la foudre et les éclairs, regardés comme sacrés, ont une odeur et une lumière sulphureuses, « comme l'écrit encore Pline. »

CHAP. II.

1. Nouveau détail qui complète i, 19 et sert de transition à ce qui suit. *Dans les archives publiques*, et non, comme traduit la Vulg., *dans les écrits de Jérémie*, écrits qui ne seraient pas arrivés jusqu'à nous. — *Des recommandations*, consignées dans la *Lettre de Jérémie* qui forme, dans la Vulg. le chapitre VI de Baruch.

^a Deut. 30, 3, 5. Infra 2, 18.

afin qu'ils n'oubliaient pas les préceptes du Seigneur, et qu'ils ne s'égarassent pas dans leurs pensées en voyant des idoles d'or et d'argent et les ornements dont elles étaient revêtues. ³Entre autres discours de ce genre qu'il leur tint, il les exhorta à n'éloigner jamais la loi de leur cœur.

⁴On lisait dans les mêmes écrits comment le prophète, sur un ordre reçu de Dieu, fit transporter avec lui le tabernacle et l'arche, et qu'il se rendit ainsi à la montagne que gravit Moïse et d'où il contempla l'héritage de Dieu. ⁵Arrivé là, Jérémie trouva une habitation en forme d'ancre, et il y déposa le tabernacle et l'arche, ainsi que l'autel des parfums, et en boucha l'entrée. ⁶Quelques-uns de ses compagnons étant venus *ensuite* pour marquer le chemin par des signes, ils ne purent le trouver. ⁷Jérémie le sut et il les blâma : « Ce lieu, leur dit-il, doit rester caché jusqu'à ce que Dieu ait rassemblé son peuple et lui ait fait miséricorde. ⁸Alors le Seigneur révélera ces objets sacrés, la gloire du Seigneur apparaîtra, ainsi que la nuée,

comme elle apparut au temps de Moïse, et lorsque Salomon fit une prière pour que le temple fût glorieusement sanctifié. »

Il était encore raconté *dans ces écrits* ⁹que ce roi, possédant la sagesse, offrit le sacrifice de la dédicace et de l'achèvement du sanctuaire. ¹⁰Et comme Moïse pria le Seigneur et qu'un feu tomba du ciel et consuma le sacrifice, ainsi Salomon pria et le feu descendit et consuma les holocaustes. ¹¹Moïse dit : « Parce que la victime pour le péché n'a pas été mangée, elle a été consumée. » ¹²Et Salomon célébra pareillement les huit jours *de la dédicace*.

¹³Ces mêmes choses se trouvent donc racontées dans les archives, et dans les mémoires de Néhémie; *on y voit* encore comment Néhémie fonda une bibliothèque et y recueillit les récits concernant les rois, les *écrits des prophètes* et de David, et les lettres des rois *de Perse* au sujet de leurs présents. ¹⁴De même Judas a recueilli tous les livres qui avaient été dispersés pendant la guerre que nous avons eue à soutenir, et ils sont entre nos

4. *On lisait* : l'imparfait se rapporte au temps où l'auteur de la lettre lut ces documents (vers. 1); c'est comme s'il y avait : *j'ai lu dans le même écrit*. De l'emploi du mot *γραφή*, on ne peut conclure que ces écrits fussent regardés comme *Écriture* inspirée. Bien que, dans les livres du Nouveau Testament, *ἡ γραφή* pris absolument signifie ordinairement l'Écriture sainte, il n'en est pas de même dans la Version des Septante, ni dans le texte grec des Machabées, qui nomme la Bible : *les Livres saints* (I Mach. xii, 9), *le Livre sacré* (II Mach. viii, 23). — *Le tabernacle* construit par Moïse avait été déposé dans le temple de Salomon et conservé comme une relique (I Rois, viii, 4; II Par. v, 5). — *La montagne*, le mont Nébo, d'où Moïse put, avant de mourir, contempler la plus grande partie du pays de Chanaan. (Deut. xxxii, 49; xxxiv, 1 à 5). Que le transport de la tente sacrée et de l'arche sur le mont Nébo par Jérémie, avec l'aide de prêtres et de lévites, ait pu avoir lieu, cela est certain, puisqu'il s'écoula un mois entre la capitulation de Jérusalem et sa destruction (comp. II Rois, xxv, 3 à 8 sv.); cependant quelques interprètes regardent ce ré-

cit comme une légende ayant cours à cette époque, et inspirée par le désir d'égaliser les prérogatives et la gloire du second temple à celles du premier : voy. les notes de I, 16, 18.

6. *Marquer le chemin*, afin de pouvoir plus tard retrouver l'endroit.

8. *Alors* : ce ne fut point au retour de la captivité de Babylone, car les auteurs de cette lettre auraient parlé de cette découverte comme de celle du feu sacré. Il est d'ailleurs certain que le second temple ne contenait plus l'arche d'alliance, et Joseph ne la mentionne point parmi les dépouilles enlevées par Titus. Selon les Rabbins, cette prédiction doit s'accomplir au temps du Messie; les commentateurs catholiques pensent généralement, avec Cornéille de la Pierre, que l'arche sera retrouvée à l'époque de la conversion générale d'Israël, prédite par S. Paul (Rom. xi, 26 sv.), mais sans que la découverte de ces précieuses reliques ait pour fin la restauration du *culte mosaïque*, aboli pour toujours (Jér. iii, 16). — *La gloire et la nuée* apparurent lors de la consécration du tabernacle par Moïse et elles s'y manifestèrent fréquemment, (Ex. xl, 34 sv.). —

præcepta Domini, et ut non exerarent mentibus videntes simulacra aurea, et argentea, et ornamenta eorum. 3. Et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent a corde suo.

4. Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum, et arcam jussit propheta divino responso ad se facto comitari secum, usquequo exiit in montem, ^ain quo Moyses ascendit, et vidit Dei hereditatem.

5. Et veniens ibi Jeremias invenit locum spelunçæ : et tabernaculum, et arcam, et altare incensæ intulit illuc, et ostium obstruxit. 6. Et accesserunt quidam simul, qui sequebantur, ut notarent sibi locum : et non potuerunt invenire. 7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos, dixit : Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, et propitius fiat : 8. et tunc Dominus ostendet hæc, et apparebit majestas Domini, et nubes erit, ^bsicut et Moysi manife-

statur, et sicut cum Salomon petiit ut locus sanctificaretur magno Deo,

Manifestabat hæc. 9. Magnifice etenim sapientiam tractabat : et ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis, et consummationis templi. 10. ^aSicut et Moyses orabat ad Dominum, et descendit ignis de cælo, et consumpsit holocaustum, sic ^cet Salomon oravit, et descendit ignis de cælo et consumpsit holocaustum. 11. Et dixit Moyses, ^deo quod non sit comestum quod erat pro peccato, consumptum est. 12. Similiter et Salomon octo diebus celebravit dedicationem.

13. Inferebantur autem in descriptionibus, et commentariis Nehemiæ hæc eadem : et ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, et prophetarum, et David, et epistolas regum, et de donariis. 14. Similiter autem et Judas ea, quæ deciderant pro bellum,

^c 3 Reg. 8, 11. 2 Par. 6, 14.

^d Lev. 9, 23, 24

^e 2 Par. 7, 1.

^f Lev. 10, 16, 17.

Salomon fit une prière, rapportée I Rois, viii et II Par. vi. — Glorieusement sanctifié, par la gloire de Jéhovah qui s'y manifesta et le feu qui vint du ciel dévorer les victimes (II Par. vii, 1). La Vulg., au lieu de glorieusement (grandement) traduit : au grand Dieu; mais elle a lu aussi l'adverbe μεγαλως qu'elle traduit magnifice au vers. suivant. — Il était encore raconté; la Vulg. a pris le verbe dans le sens actif : Il (le document) manifestait cela.

10. *Moïse* : voy. Lévi. ix, 24. — *Salomon* : voy. II Par. vii, 1.

11. *Moïse dit* : ces paroles ne se trouvent pas sous cette forme dans le Pentateuque; elles paraissent se rapporter à ce qui est raconté Lévi. x, 16; leur rapport avec le contexte est assez obscur.

12. *Pareillement*, comme Judas Machabée le fit (I Mach. iv, 56) et comme nous vous invitons à le faire. — *Huit jours*, en ajoutant aux 7 jours de la dédicace proprement dite la solennité de la fête des tabernacles qui suivit immédiatement (I Rois viii, 65 sv. II Par. vii, 8 sv.); l'ensemble des fêtes salomonniennes dura 15 jours.

13. *Ces mêmes choses* relatées dans les vers. 1-12. Le sens de la Vulg. serait plus clair si elle avait *referebantur*. — *Mémoires de Néhémie*, litt. selon Néhémie ou concer-

nant Néhémie (v. 20). Le livre canonique qui porte ce nom ne reproduit qu'une partie des documents laissés par Néhémie sur son administration. — *Une bibliothèque*; les Juifs de Jérusalem semblent citer ce fait avec complaisance, pour montrer à leurs frères d'Égypte que la Ville Sainte avait eu sa bibliothèque longtemps avant Alexandrie. — *Recueillit*, fit une collection, aussi complète et aussi correcte que possible, des Livres sacrés et des documents intéressant l'histoire du temple. — *Les récits*, etc. : l'auteur de la lettre a en vue les livres canoniques de l'Anc. Testament intitulés *Samuel*, les *Rois*, (la Vulg. porte *regionibus* au lieu de *regibus*) peut-être aussi les *Juges*. La tradition juive est constante pour attribuer à Néhémie une grande part dans le collectionnement et la conservation des livres sacrés. — *Les lettres des rois de Perse*, depuis Cyrus jusqu'à Artaxerxès, au sujet des riches présents qu'ils envoyèrent au temple de Jérusalem. Plusieurs de ces lettres ont été utilisées dans les livres canoniques d'Esdras (I Esdr. i. vi etc.).

14. *De même*, comme avait fait Néhémie, Judas, voy. i, 10. — *Pendant*, ou *par* la guerre d'Antiochus, qui avait pillé Jérusalem et faisait détruire les livres sacrés des Juifs (I Mach. i, 23 sv. 59 sv.).

^a Deut. 34, 1.

^b Exod. 40, 32.

main. ¹⁵ Si donc vous avez besoin d'en avoir *des exemplaires*, envoyez-nous des messagers qui vous les porteront.

¹⁶ C'est pourquoi, comme nous allons célébrer *la fête de la purification*, nous vous adressons cette lettre; vous ferez donc bien de solenniser ces jours *avec nous*. ¹⁷ Dieu, qui a délivré tout

son peuple et a rendu à tous l'héritage, le royaume, le sacerdoce et la sanctification, ¹⁸ comme il l'a annoncé par la loi, aura bientôt, nous l'espérons, pitié de nous et nous rassemblera de toutes les régions qui sont sous le ciel, dans le saint lieu; ¹⁹ car il nous a arrachés à de grands maux et a purifié le temple.

II. — Récit de l'auteur [II, 20—XV].

PRÉFACIE. — CHAP. II, 20—33 — où il expose la source et le dessin de son ouvrage.

Ch. II.



l'histoire de Judas Machabée et de ses frères, la purification du temple auguste et la dédicace de l'autel; ²¹ comme aussi les combats livrés contre Antiochus Épiphane et son fils Eupator; ²² les interventions éclatantes du ciel en faveur de ceux qui ont glorieusement combattu pour la défense du judaïsme, de telle sorte que, malgré leur petit nombre, ils ont reconquis tout le pays et mis en fuite une multitude de barbares, ²³ recouvré le sanctuaire célèbre dans tout l'univers, délivré la ville et rétabli les lois qu'on tentait d'abolir, le Seigneur les ayant favorisés de toute sa bienveillance: ²⁴ tous ces faits exposés par Jason de Cyrène en cinq livres, nous allons essayer de les résumer en un seul. ²⁵ Considérant la masse de chiffres *qu'ils renferment*, et

la difficulté qui existe pour ceux qui veulent suivre dans les détails les récits de l'histoire, par suite de l'abondance de la matière, ²⁶ nous nous sommes appliqués à rendre la tâche agréable à ceux qui se contentent d'une simple lecture; facile à ceux qui ont à cœur de confier les faits à leur mémoire, et profitable à tous indistinctement. ²⁷ Pour nous qui avons entrepris ce travail d'abréviation, ce n'est pas une chose aisée, mais un labeur exigeant des sueurs et des veilles, ²⁸ et non moins difficile que celui de l'ordonnateur d'un festin, qui cherche à procurer l'avantage des autres; cependant, pour mériter la reconnaissance de plusieurs, nous prendrons sur nous avec plaisir cette lourde tâche, ²⁹ laissant à l'auteur le soin de traiter exactement chaque chose,

16. sv. Conclusion de la lettre. Comp. i, 5.

17. La plupart entendent ce verset de la délivrance du joug Syrien (Antiochus): notre pays est tranquille, diraient les Juifs de Palestine à ceux d'Égypte; chacun possède en paix son héritage, nous sommes gouvernés par des princes de notre nation, le temple est rétabli et le culte divin y est célébré; nous avons l'espérance que nos frères vivant sur la terre étrangère vont bientôt se réunir à nous sous le sceptre du Messie. Mais en rapprochant ce passage du chapitre XIX (v. 4-6) de l'Exode, on est porté à l'entendre des privilèges accordés au peuple de Dieu comme tel: Dieu qui nous a délivrés de la servitude d'Égypte, qui nous a fait son héritage, son peuple particulier, peuple

de rois et de prêtres, peuple saint, achèvera son œuvre; il rassemblera tous les Juifs dispersés (*Deut.* xxx, 3, 5): nous en avons pour gage ce qu'il vient de faire en nous sauvant de la persécution d'Antiochus (v. 19). Dans ce cas, on pourrait traduire ἀποδοῦν par: *qui a donné pour récompense ou rétribution du culte promis* (Ex. l. c. v. 4).

18. *Bientôt*: on attendait comme prochain l'avènement du règne du Messie. — *Le saint lieu*, le lieu où se trouve le temple.

20. *La purification du temple* (I Mach. iv, 47) est mentionnée ici avant les guerres soutenues par Judas contre les rois de Syrie, parce que le temple occupe le premier rang dans les préoccupations de l'auteur.

21. *Les combats*, etc.: voy. I Mach. i-vi.

quod nobis acciderat, congregavit omnia, et sunt apud nos. 15. Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.

16. Acturi itaque purificationem scripsimus vobis : bene ergo facietis, si egeritis hos dies. 17. Deus autem, qui liberavit populum suum, et reddidit hereditatem omnibus, et regnum, et sacerdotium, et sanctificationem, 18. ^{sc} sicut promisit in lege, speramus quod cito nostri miseribitur, et congregabit de sub cœlo in locum sanctum. 19. Eripuit enim nos de magnis periculis, et locum purgavit.

20. De Juda vero Machabæo, et fratribus ejus, et de templi magni purificatione, et de aræ dedicatione : 21. sed et de præliis, quæ pertinent ad Antiochum Nobilem, et filium ejus Eupatorem : 22. et de illuminationibus, quæ de cœlo factæ sunt ad eos, qui pro Judæis fortiter fecerunt, ita ut universam regionem, cum pauci essent, vindicarent, et barbaram multitudinem fugarent,

23. et famosissimum in toto orbe templum recuperarent, et civitatem liberarent, et leges, quæ abolitæ erant, restituerentur, Domino cum omni tranquillitate proposito facto illis. 24. Itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa tentavimus nos uno volumine breviate. 25. Considerantes enim multitudinem librorum, et difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum, 26. curavimus volentibus quidem legere, ut esset animi oblectatio : studiosis vero, ut facilius possint memoriæ commendare : omnibus autem legentibus utilitas conferratur. 27. Et nobis quidem ipsis, qui hoc opus breviandi causa suscepimus, non facilem laborem, immo vero negotium plenum vigiliarum, et sudoris assumpsimus. 28. Sicut hi, qui præparant convivium, et quærunt aliorum voluntati parere propter multorum gratiam, libenter laborem sustinemus. 29. Veritatem quidem de singulis auctoribus con-

Ce verset indique les deux sections du livre, dont chacune se termine par une fête célébrée à Jérusalem (x, 2-8; xv, 36s.) Dans chaque section néanmoins il est question de deux rois, mais l'un des deux ne figure que pour une minime partie de son règne, ainsi Séleucus IV, dans la 1^{ère} section, Démétrius I, dans la seconde.

22. *Les interventions*, etc. : voy. iii, 24 sv. ; x, 29 sv. etc. L'auteur du 1^{er} livre, ayant probablement en vue les lecteurs païens, n'insiste pas sur ces faits merveilleux, que notre auteur veut faire connaître exactement à ses frères d'Égypte. — *Du judaïsme*, de la religion et des lois du peuple juif. — *Barbares*, non juifs et, de plus, cruels dans leur conduite envers les Israélites. Les Grecs appelaient de même ceux qui n'étaient pas leurs compatriotes.

23. *La ville capitale*, Jérusalem.

24. *Jason*, forme grecque du nom de *Josué*, assez répandue alors. Ce personnage, supposé connu des lecteurs, ne serait-il pas l'ambassadeur de ce nom envoyé à Rome par Judas Machabée (I *Mach.* vii, 17)? Son choix pour une pareille mission prouve qu'il était versé dans la langue grecque, et il est assez naturel de croire qu'il aura rédigé, à l'adresse du sénat romain, un récit détaillé

des actes tyranniques commis par les rois de Syrie et des exploits de Judas Machabée. Notre auteur aurait abrégé la partie purement politique de cette histoire, en y insérant les réflexions édifiantes que l'on y rencontre assez fréquemment. Il paraît aussi certain que le récit de Jason s'arrêtait à l'année 160, époque de l'ambassade ; autrement notre abrégiateur y aurait encore pris le récit des derniers jours de Judas son héros (voy. la note de xv, 38). *Cyrène*, ville de Libye, qui comptait un grand nombre de Juifs parmi ses habitants (I *Mach.* xv, 23; *Act.* ii, 10). Le mot *itemque*, dans la Vulg. (vers. 24), trouble le sens.

25. *La masse*, propr. *le flot*, *des chiffres* : dates, nombre des combattants, etc. Vulg., *la multitude des livres*.

27. *Un labeur* ; Nous voyons ici que l'auteur *inspiré*, dont Dieu se sert comme d'instrument, n'est pas pour cela dispensé du travail personnel de la composition.

29. *A l'auteur*, à celui qui *compose*, qui réunit les éléments d'une histoire, à *l'historien* proprement dit (Vulg. v. 31). — *Traiter exactement chaque chose* n'est pas possible à l'abrégiateur. D'après la Vulg., on pourrait croire que notre auteur s'en rapporte absolument à Jason pour la *vérité* des faits qu'il

pour nous efforcer de suivre les règles de ce genre de composition.³⁰ Or de même que l'architecte d'une maison nouvelle doit embrasser dans sa pensée tout l'ensemble de la construction, tandis que celui qui se charge de la décorer et d'y peindre des figures doit se préoccuper de ce qui regarde l'ornementation, ainsi, je pense, en est-il pour nous.³¹ Approfondir le sujet, rendre compte de toutes choses, se donner de la peine pour les moindres détails, voilà le devoir de

celui qui compose une histoire;³² mais à celui dont tout le dessein est d'en rédiger un abrégé, il faut accorder de ne poursuivre que la brièveté dans les récits sans s'attacher à une exposition complète des faits.

³³Commençons donc ici notre relation, sans rien ajouter à ce qui vient d'être dit; ce serait folie que de se montrer diffus avant de raconter l'histoire, et concis dans l'histoire elle-même.

PREMIÈRE PARTIE.

Evénements accomplis sous Séleucus IV et Antiochus Epiphane [CH. III — X, 8].

A. — PRÉLUDES DE LA PERSÉCUTION SYRIENNE.

1^o — CHAP. III — IV, 6. — Le saint pontife Onias obtient que le trésor du temple soit miraculeusement défendu contre Héliodore, agent de Séleucus; accusé par Simon, il va demander justice au roi.

Ch. III.



Endant que les habitants de la ville sainte jouissaient d'une paix entière, et que les lois étaient encore exactement observées grâce à la piété et à l'amour de la justice du grand prêtre Onias,² il arrivait que les rois eux-mêmes honoraient le *saint* lieu et ornaient le temple de dons magnifiques,³ au point que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son revenu toute la dépense nécessaire au service des sacrifices.

⁴Mais un certain Simon, de la tri-

bu de Benjamin, constitué administrateur du temple, entra en lutte avec le grand prêtre au sujet de l'intendance du marché de la ville.⁵ Comme il ne pouvait l'emporter sur Onias, il alla trouver Apollonius, fils de Thrasée, le gouverneur militaire, à cette époque, de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie.⁶ Il lui rapporta que le trésor *sacré* de Jérusalem était rempli de sommes énormes, d'une quantité valeur incalculable de richesses de toutes sortes et nullement en rapport avec la dépense nécessaire pour les

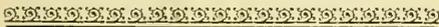
va raconter. Telle n'est pas, croyons-nous, sa pensée; mais, en admettant même qu'il en soit ainsi, l'inspiration qui le dirigeait dans son travail nous assurerait encore que Jason méritait cette confiance, et qu'aucun des faits pris chez lui n'est contraire à la vérité historique.

³⁰ *La décorer*, litt. *la brûler*, appliquer

aux murs, aux statues, etc., de la cire fondue (encaustique) sur laquelle le peintre dépose ensuite ses couleurs. Cette comparaison entre le rôle de l'abrégiateur vis-à-vis de l'auteur, et celui du décorateur vis-à-vis de l'architecte, ne convient pas à un simple abrégiateur, mais seulement à celui qui se propose de revêtir une matière historique

cedentes, ipsi autem secundum datam formam brevitati studentes. 30. Sicut enim novæ domus architecto de universa structura curandum est : ei vero, qui pingere curat, quæ apta sunt ad ornatum, exquirenda sunt : ita æstimandum est et in nobis. 31. Etenim intellectum colligere, et ordinare sermonem, et curiosius partes singulas quasque disquirere, historiæ congruit auctori : 32. Brevitatem vero dictionis sectari, et executiones rerum vitare, brevianti concedendum est.

33. Hinc ergo narrationem incipimus : de præfatione tantum dixisse sufficiat : stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.



—*— CAPUT III. —*—

Simon templi præpositus thesauros ejus Apollonio duci prodit; ad quos rapiendos missus a rege Heliodorus, post fusas Judæorum orationes, a Deo percuitur, sed Oniæ pontificis sacrificio ac precibus liberatur; actisque Deo et Oniæ gratiis, narrat regi ac ceteris omnibus Dei magnalia.

des ornements littéraires propres à en faire goûter la lecture à un certain public, et, de fait, les chapitres suivants nous montreront fréquemment, à côté du récit, les sentiments et les réflexions de l'auteur.

31. *Approfondir*, litt. *envahir* le sujet, le pénétrer, l'occuper entièrement.

CHAP. III.

1. *L'amour de la justice*, litt. la haine du mal. — Onias III, qui obtint le grand pontificat l'an 196 av. J.-C. Voy. son éloge iv, 2 sv.; xv, 12; *Josèphe, Antiq.* xii, iv, 10.

2. *Les rois eux-mêmes*; la Vulg. ajoute, et les princes. Après avoir appartenu quelque temps au royaume d'Égypte, la Palestine avait été conquise et rattachée au royaume de Syrie par Antiochus-le-Grand, (200 av. J.-C.)

3. *Séleucus IV Philopator* (187-176 av. J.-C.), frère aîné d'Antiochus Epiphane, qui lui succéda. — *Roi d'Asie* : le royaume des Séleucides était ainsi appelé par opposition à celui des Ptolémées, en Égypte; il comprenait du reste presque toute l'Asie Occidentale.

4. *Simon*, inconnu d'ailleurs; n'étant pas de la tribu sacerdotale, il ne pouvait rem-



GITUR cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optime custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, et animos odio habentes mala, 2. fiebat ut et ipsi reges, et principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent : 3. ita ut Seleucus Asiæ rex de redditibus suis præstaret omnes sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem de tribu Benjamin præpositus templi constitutus, contendebat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri. 5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium Tharsæ filium, qui eo tempore erat dux Cœlesyriæ, et Phœnicis : 6. et nuntiavit ei, pecuniis innumerabilibus plenum esse ærarium Jerosolymis, et communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum : esse autem possibile sub potestate

plir dans le temple aucune fonction sacrée. Avec le titre honorifique d'*administrateur du temple*, il paraît avoir été chargé de toutes les livraisons; ce qui lui donnait une grande influence à Jérusalem sur le cours des céréales et autres denrées. — *Intendance du marché* : en lisant ἀγορανομίας; le Cod. Vat. et la Vulg. ont παρανομίας : le grand prêtre s'opposant à ce qu'il fit une chose illégale.

5. *Apollonius*, nom fort répandu alors; outre le *fiis de Thrasée* (Vulg. *Tharsée*), notre livre mentionne deux autres Apollonius, l'un *fiis de Ménesthée* (iv, 21), l'autre *fiis de Gennée* (xii, 29). *L'insâme Apollonius* envoyé à Jérusalem en qualité de commissaire royal (v, 24, comp. I *Mach.* i, 30) paraît avoir été le *fiis de Ménesthée*, et c'est lui encore qui aurait péri dans un des premiers combats contre Judas Machabée (I *Mach.* iii, 10). Un quatrième Apollonius, gouverneur de Cœlé-Syrie, comme le *fiis de Thrasée*, mais plus de vingt ans après les faits rapportés ici (I *Mach.* x, 69), est probablement le favori de Séleucus IV et frère de lait de Démétrius I, mentionné par Polybe (xxxii, 21, 4). Josèphe lui donne le surnom de *Daos*, et il ne semble pas impossible de l'identifier avec le *fiis de Thrasée*.

sacrifices, et qu'il était possible de faire passer tout ce trésor entre les mains du roi.⁷ Dans un entretien avec le roi, Apollonius lui donna avis des richesses qu'on lui avait signalées, et celui-ci choisit Héliodore, qui était préposé aux affaires *de l'Etat*, et l'envoya avec ordre d'exécuter l'enlèvement des susdites richesses.⁸ Héliodore se mit aussitôt en route, sous le prétexte d'inspecter les villes de Célé-Syrie et de Phénicie, mais en réalité pour exécuter le dessein du roi.

⁹ Arrivé à Jérusalem, Héliodore fut reçu amicalement par le grand prêtre de la ville; puis il raconta ce qu'on lui avait appris et exposa le but de sa présence, en demandant si vraiment les choses étaient ainsi.¹⁰ Alors le grand prêtre lui représenta que le trésor renfermait les dépôts des veuves et des orphelins; ¹¹ qu'une partie *de l'argent* appartenait à Hyrcan, fils de Tobie, homme très considérable; que la situation n'était pas ce que disait le calomniateur impie, Simon, mais que toutes ces richesses se réduisaient à quatre cents talents d'argent et deux cents talents d'or; ¹² que d'ailleurs il était tout-à-fait impossible de dépouiller ceux qui s'étaient confiés à la sainteté de ce lieu, à la majesté inviolable d'un temple vénéré dans tout l'univers.¹³ Mais lui, en vertu des ordres qu'il avait reçus du roi, soutenait absolument que cet argent devait être porté dans le trésor royal.

¹⁴ Ayant donc fixé un jour, il allait entrer pour inspecter ces richesses avant d'en disposer, ce qui causa dans la ville entière une grande per-

turbation.¹⁵ Les prêtres se prosternèrent devant l'autel, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et se tournant vers le ciel ils priaient Celui qui avait fait la loi sur les dépôts de conserver ces biens intacts à ceux qui les avaient déposés.¹⁶ En voyant le visage du grand prêtre, on se sentait blessé jusqu'au plus intime de l'âme; car sa figure et l'altération de son teint attestaient la vivacité de sa douleur.¹⁷ La consternation peinte dans toute sa personne et le frisson de son corps révélaient à tous les regards l'affliction de son cœur.¹⁸ Les habitants se précipitaient par troupes hors de leurs maisons et priaient tous ensemble pour détourner du saint lieu l'opprobre dont il était menacé.¹⁹ Les femmes, la poitrine couverte de sacs, remplissaient les rues; celles des jeunes filles qui étaient renfermées, couraient les unes aux portes, les autres vers les murailles; quelques-unes regardaient par les fenêtres; ²⁰ toutes, les mains étendues vers le ciel, faisaient entendre des supplications.²¹ L'abatement de cette foule confuse et l'attente pleine d'angoisse du grand prêtre excitaient la pitié.²² Pendant que les Juifs suppliaient le Tout-Puissant de garder intacts, en toute sûreté, les dépôts à ceux qui les avaient confiés, ²³ Héliodore exécutait son dessein.

Déjà il était là avec ses satellites près du trésor, ²⁴ lorsque le Seigneur des esprits, le Dominateur de toute puissance, fit une grande manifestation, de sorte que tous ceux qui avaient osé venir là, atteints par la force de Dieu, furent frappés d'im-

7. *Héliodore*, probablement le même qui fit périr Séleucus IV quelque temps après (Appien *Syr.* 45); deux inscriptions trouvées en l'île de Délos nous disent qu'il était fils d'Eschyle et natif d'Antioche; sur l'une d'elles il est appelé, comme ici : *préposé aux affaires*, c'est-à-dire premier ministre; c'est le titre donné à Lysias (I *Mach.* iii, 32) et à Philippe (II *Mach.* xiii, 23).

8. *Sous le prétexte*, etc. : le but véritable du voyage d'Héliodore devait rester secret,

afin que les Juifs n'eussent pas le temps de mettre en lieu sûr le trésor convoité.

9. *Grand prêtre de la ville* : cette expression surprend; Vulg., *dans la ville*.

11. *Hyrcan* : il est peu probable qu'il soit le même dont parle Josèphe (*Antiq.* xii, iv, 5). — *Talents* : s'il s'agit de talents hébreux, ces chiffres donneraient près de 4 millions de fr. pour les 400 talents d'argent, et plus de 20 millions pour les 200 talents d'or; mais, parlant à un officier syrien,

regis cadere universa. 7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis, quæ delatæ erant, ille acutum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret. 8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœlesyriam, et Phœnicen civitates esset peragraturus, re vera autem regis propositum perfecturus.

9. Sed, cum venisset Jerosolymam, et benigne a summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum : et, cujus rei gratia adesset, aperuit : interrogabat autem, si vere hæc ita essent. 10. Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, et victualia viduarum, et pupillorum : 11. quædam vero esse Hircani Tobibæ viri valde eminentis, in his, quæ detulerat impius Simon : universa autem argenti talenta esse quadringenta, et auri ducenta : 12. decipi vero eos, qui credidissent loco, et templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione, et sanctitate omnino impossibile esse. 13. At ille pro his, quæ habebat in mandatis a rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.

14. Constituta autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica vero per universam civitatem erat trepidatio. 15. Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, et invoca-

bant de cœlo eum, qui de depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret. 16. Jam vero qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur : facies enim, et color immutatus declarabat internum animi dolorem : 17. circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur. 18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publica supplicatione obsecrantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus. 19. Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per plateas confluebant : sed et virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspicebant : 20. universæ autem protendentes manus in cœlum, deprecabantur : 21. erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agone constituti exspectatio. 22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his, qui crederant, cum omni integritate conservarentur. 23. Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat

Eodem loco ipse cum satellitibus circa ærarium præsens. 24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes, qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem, et formidinem conver-

Onias aura probablement évalué la somme en talents syriens (d'Antioche), qui valaient environ la moitié moins.

12. *Qui s'étaient confis*, qui avaient confié leur argent ; une grande partie du trésor du temple consistait en dépôts.

15. *La loi sur les dépôts* : voy. *Exod.* xxii, 7 sv.

19. *Renfermées* dans la maison paternelle, conformément aux mœurs de l'Orient. Quelques-uns pensent qu'il s'agit de jeunes filles renfermées dans le temple pour y être élevées en remplissant certains offices relatifs au culte : chant, processions, confection et

entretien des vêtements sacrés (voir : *Exod.* xxxviii, 8). — *Aux portes* ; Vulg., *vers Onias* ; ce pourrait être une altération de *ianuas*, les portes. — *Vers les murailles* des jardins ; peut-être *sur les murailles*, les terrasses de leurs maisons.

24. *Le Seigneur des esprits* (πνευματων), des anges, des puissances célestes qui sont aux ordres de Dieu pour accomplir ses volontés (*Ps.* 104, 4 h.) ; tels furent les trois personnages mystérieux qui arrêtaient Héliodore. Une autre leçon porte *πατέρων*, *le Seigneur des pères* : locution inusitée. Vulg., *l'esprit du Dieu tout-puissant*.

puissance et d'épouvante. ²⁵A leurs yeux apparut un cheval monté par un cavalier terrible, et richement caparaçonné; s'élançant avec impétuosité, il agita sur Héliodore ses pieds de devant; le cavalier paraissait avoir une armure d'or. ²⁶En même temps lui apparurent deux autres jeunes hommes, pleins de force, brillants d'un vif éclat et vêtus d'habits magnifiques; s'étant placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, ils le flagellaient sans relâche, lui portant une multitude de coups. ²⁷Héliodore tomba subitement par terre, environné de profondes ténèbres; on le ramassa, pour le mettre dans une litière; ²⁸et cet homme qui venait d'entrer dans la chambre du susdit trésor avec une suite nombreuse de coureurs et de satellites armés, on l'emporta incapable de s'aider lui-même et ayant visiblement éprouvé la puissance de Dieu. ²⁹Pendant qu'il était là, sous le coup de la force divine, étendu muet, privé de toute espérance et de tout secours, ³⁰les Juifs bénissaient le Seigneur qui avait glorifié son *saint* lieu, et le temple qui était un instant auparavant plein d'épouvante et de trouble, fut, grâce à la manifestation du Seigneur tout-puissant, rempli de joie et d'allégresse.

³¹Aussitôt quelques-uns des compagnons d'Héliodore demandèrent à Onias de prier le Très-Haut et d'accorder la vie à celui qui gisait n'ayant plus qu'un souffle. ³²Et le grand prêtre, dans la crainte que le roi ne s'imaginât qu'un attentat avait été commis par les Juifs contre Héliodore, offrit pour la vie de cet homme un sacrifice d'expiation. ³³Pendant que le grand prêtre offrait le sacrifice expiatoire, les mêmes jeunes hommes

apparurent à Héliodore revêtus des mêmes habits, et se tenant debout lui dirent : « Rends de grandes actions de grâces au grand prêtre Onias, car c'est à cause de lui que le Seigneur te donne la vie sauve. ³⁴Pour toi, ainsi châtié par lui, annonce à tous la grande puissance de Dieu. » Ayant dit ces mots, ils disparurent. ³⁵Héliodore offrit au Seigneur un sacrifice et fit de grands vœux à celui qui lui avait accordé la vie; puis, ayant assuré Onias de son amitié, il retourna avec ses troupes vers le roi. ³⁶Et il rendait témoignage à tous des œuvres du grand Dieu qu'il avait vues de ses yeux. ³⁷Le roi ayant demandé à Héliodore quel homme lui paraissait propre à être envoyé de nouveau à Jérusalem, celui-ci lui répondit : ³⁸« Si tu as quelque ennemi ou un adversaire de ton gouvernement, envoie-le là-bas, et il te reviendra déchiré de coups, si toutefois il en réchappe, car il y a vraiment en ce lieu une force divine. ³⁹Celui qui a sa demeure dans le ciel veille sur ce lieu et le protège; ceux qui y viennent avec de mauvais desseins, il les frappe et les fait périr. »

⁴⁰C'est ainsi que se passèrent les choses concernant Héliodore et la conservation du trésor sacré.

¹Le dit Simon, ce délateur du trésor et de sa patrie, parlait mal d'Onias : c'est lui, *disait-il*, qui avait excité Héliodore et qui était l'auteur de tout le mal. ²Le bienfaiteur de la ville, le défenseur de ses concitoyens et l'observateur fidèle des lois, il osait le faire passer pour un adversaire de l'Etat. ³Cette haine alla si loin que des meurtres furent commis par l'un des affidés de Simon.

Chap. IV

25. *Un cheval*, etc. : comp. II *Rois*, vi, 17. — *Il agita*, en se cabrant d'une façon menaçante; Vulg. *il frappa Héliodore de ses sabots de devant*.

27. *Environné de profondes ténèbres*, frappé d'une profonde syncope.

28. *Incapable de s'aider lui-même*: Vul-

gate, sans que personne lui portât secours. — *Ayant éprouvé*, en lisant avec la Vulgate ἐπεγνώστως; d'autres *Codd.* portent ἐπεγνωστός, qui se rapporte au sujet d'ἐπεσπον : ceux qui l'emportèrent reconnurent visiblement la puissance de Dieu.

37. *Le roi*, qui voulait à tout prix s'empa-

terentur. 25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus: isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit: qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea. 26. Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique amictu: qui circumsteterunt eum, et ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes. 27. Subito autem Heliodus concidit in terram, eumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt. 28. Et is, qui cum multis cursoribus, et satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifesta Dei cognita virtute: 29. et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus. 30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnificabat locum suum: et templum, quod paulo ante timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio et lætitia impletum est.

31. Tunc vero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam, ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei, qui in supremo spiritu erat constitutus. 32. Considerans autem summus sacerdos ne forte rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem. 33. Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro, dixerunt: Oniæ sacerdoti gratias age: nam propter eum Dominus tibi vitam donavit. 34. Tu autem a Deo flagellatus, nuntia omnibus magnalia Dei, et potestatem. Et his dictis, non com-

paruerunt. 35. Heliodus autem, hostia Deo oblata, et votis magnis promissis ei, qui vivere illi concessit, et Oniæ gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem. 36. Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei. 37. Cum autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait: 38. Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illum, et flagellatum eum recipies, si tamen evaserit: eo quod in loco sit vere Dei quædam virtus. 39. Nam ipse, qui habet in cœlis habitationem, visitor, et adjutor est loci illius, et venientes ad male faciendum percutit, ac perdit.

40. Igitur de Heliodoro, et ærarii custodia ita res se habet.



—*— CAPUT IV. —*—

Onias ob Simonis detractones ad Seleucum concessit: cujus pontificatum ambiens frater ejus Jason, promisit regi plurima talenta: acceptoque pontificatu, omnem Dei cultum pervertit: quem pontificatu privari curat Menelaus, plura regi talenta pollicitus: cui promissa non præstanti succedit frater ipsius Lysimachus: Onias cum Menelaum de sacrilegio argueret, illius suasu ab Andronico perimitur: propter quod jussu Antiochi in eodem loco Andronicus interimitur: Lysimacho a populo oppresso, Menelaus apud regem accusatus, intercedentibus donis absolvitur, occisis innocentibus ejus accusatoribus.

SIMON autem prædictus pecuniarum, et patriæ delator, male loquebatur de Onia, tamquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, et ipse fuisset incentor malorum: 2. provisoremque civitatis, ac defensorem gentis suæ, et æmulatorem legis Dei audebat insidiatorem regni dicere. 3. Sed, cum inimicitiae in tantum procederent, ut etiam per quos-

rer du trésor du temple, et que l'insuccès d'Héliodore n'avait pas découragé, ayant demandé, etc.



CHAP. IV.

Vers. 1. *Le dit Simon*: voy. iiii, 4.

3. *Par l'un des affidés*; Vulg. *par quelques-uns des amis de Simon*.

4 Alors Onias, considérant le danger de ces divisions et les emportements d'Apollonius, le gouverneur militaire de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, qui encourageait la méchanceté de Simon, alla trouver le roi, 5 non pour accuser ses concitoyens, mais ayant

en vue l'intérêt général et particulier de tout son peuple. 6 Car il voyait bien que sans l'intervention du roi, il était impossible de pacifier la situation; et que Simon ne renoncerait pas à ses criminelles entreprises.

2° — CHAP. IV, 7—V, 10. — Ayant acheté d'Epiphane le pontificat, Jason favorise l'hellénisme et courtise le roi; supplanté par Méléas — lequel fait périr Onias et provoque une émeute à Jérusalem — il lutte contre son rival et finit misérablement.

Ch. IV.7



Ais après la mort de Séleucus, Antiochus surnommé Epiphane lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, entreprit d'usurper le souverain pontificat. 8 Il se rendit auprès du roi et lui promit trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents pris sur d'autres revenus. 9 Il promettait en outre de s'engager par écrit pour cent cinquante autres talents si on lui accordait d'établir de sa propre autorité et selon ses vues un gymnase avec un éphébee, et d'inscrire les habitants de Jérusalem comme citoyens d'Antioche. 10 Le roi consentit à tout. Dès que Jason eut obtenu le pouvoir, il se mit à introduire les mœurs grecques parmi ses concitoyens. 11 Il abolit les franchises que les rois, par humanité, avaient accordées aux Juifs grâce à l'entremise de Jean, père d'Eupolème, lequel fut envoyé en ambassade

pour conclure un traité d'alliance et d'amitié avec les Romains, et, détruisant les institutions légitimes, il établit des coutumes contraires à la loi. 12 Il se fit un plaisir de fonder un gymnase au pied même de l'Acropole, et il élevait les enfants les plus nobles en les mettant sous le chapeau. 13 L'hellénisme grandit alors à un tel point, et l'on vit un tel entraînement vers les coutumes étrangères, par suite de l'excessive perversité de Jason, homme impie et nullement grand prêtre, 14 que les prêtres ne montraient plus aucun zèle pour le service de l'autel, et que, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, ils s'empressaient de prendre part, dans la palestra, aux exercices pros crits par la loi, dès que l'appel à lancer le disque s'était fait entendre. 15 Ne faisant aucun cas des fonctions honorifiques de leur pays, ils tenaient

4. *Apollonius* : voy. iii, 5.

5. *L'intérêt général et particulier*, le bien du peuple en général, et celui des particuliers qui avaient spécialement à souffrir de ces dissensions. La conjonction *καί, et*, est sous-entendue devant *κατ' ἑαυτόν*; elle est exprimée dans quelques manuscrits anciens. La Vulg. rend *κατ' ἑαυτόν* par *en lui-même*.

— Onias, après son voyage auprès du roi, revint-il à Jérusalem et exerça-t-il encore les fonctions de grand prêtre dans les premières années d'Antiochus Epiphane? Cela est probable, car il ne fut tué que 4 ou 5 ans après. Voy. vers. 33 sv.

7. *Séleucus* : voy. iii, 3; ce prince mourut (d'après le texte grec : *changea de vie*) en 176 av. J.-C., assassiné par Héliodore; il eut

pour successeur son plus jeune frère *Antiochus Epiphane* : voy. I *Mach.* i, 11. — *Jason*, forme grecisée de l'hébr. *ieschouâ*, *Josué* ou *Jésus*; au témoignage de Josèphe (*Antiq.* xii, v, 1), ce fut Jason lui-même qui fit ce changement à son nom pour lui donner l'apparence d'un nom grec; quoi qu'il en soit, le même nom était porté par l'historien dont notre auteur abrège le récit, *Jason* de Cyrène.

8. *Trois cent soixante talents*, environ 3 millions et demi de francs, s'il s'agit de talents hébreux : voy. la note de iii, 11. — Ces sommes considérables devaient sans doute être payées une fois pour toutes et prises dans le trésor du temple sauf les 80 talents provenant d'une autre source.

dam Simonis necessarios homicidia fierent : 4. considerans Onias periculum contentionis, et Apollonium insanire, utpote ducem Cœlesyriæ, et Phœnicis, ad augendam malitiam Simonis, ad regem se contulit, 5. non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semetipsum universæ multitudinis considerans. 6. Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari, nec Simonem posse cessare a stultitia sua.

7. Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus, qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium : 8. adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex redditibus aliis talenta octoginta, 9. super hæc promittebat et alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnasium, et ephēbiam sibi constituere, et eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere.

10. Quod cum rex annuisset, et obtinisset principatum, statim ad gentilem ritum contribules suos transferre cœpit. 11. Et amotis his, quæ humanitatis causa Judæis a regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia, et societate functus est legatione legitima, civium jura destituens, prava instituta sanciebat. 12. Et enim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, et optimos quosque ephēborum in lupanaribus ponere. 13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis, et alienigenæ conversationis, propter impii, et non sacerdotis Jasonis nefarium, et inauditum scelus : 14. ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci. 15. Et patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glo-

9. *De sa propre autorité*, sans avoir à s'entendre avec les autorités locales; selon ses vues, litt. *pour lui-même*, pour le but intéressé et démoralisateur qu'il poursuivait. — *Gymnase*, lieu d'exercices physiques, courses, luttés, etc. *Ephēbée* (ἐφηβείον; le grec et la Vulg. portent *ephebia*, « adolescence »), on appelait ainsi la partie du gymnase destinée spécialement aux jeunes gens. Voir Vitruve, v, 11 et I *Mach.* i, 15. — *Inscrire les habitants*, etc., conférer à prix d'argent aux habitants de Jérusalem les droits, privilèges et immunités dont jouissaient les citoyens d'Antioche. Jason espérait tirer de grands profits de ces divers moyens.

11. *Les franchises ou immunités* accordées aux Juifs par Antiochus le Grand et son successeur Séleucus : voy. Josèphe, *Antiq.* xiii, iii, 3. — *Eupolème*, lequel fut, plus tard, envoyé à Rome par Judas Machabée; voy. I. *Mach.* viii, 17. — *Institutions légitimes* : c'est à tort que, dans la Vulg., une virgule est placée entre *legitima* et *jura*.

12. *L'Acropole*, le mont Sion, où se trouvaient le temple et la cité de David; c'était la partie la plus sainte de Jérusalem. — *Sous le chapeau*, ou le *pétase*, chapeau à large bord dont on se servait pour se garan-

tir du soleil et de la pluie, particulièrement dans les exercices du gymnase; Mercure, patron des jeux corporels, était représenté couvert du pétase. Sens : il faisait en sorte que les plus nobles jeunes gens reçussent une éducation et une culture grecque, c'est-à-dire païenne. Vulg. : *il plaçait les plus nobles jeunes gens dans les lieux infâmes*, c'est-à-dire dans ces lieux d'exercices, où leur chasteté était aussi exposée que leur foi religieuse.

13. *L'hellénisme*, la religion et les mœurs grecques, c.-à-d. païennes. — *Grandit alors*; la Vulg. paraphrase un peu le texte : « *Ce n'était pas un commencement, mais un développement des mœurs païennes.* — *Nullément grand-prêtre*; il l'était de fait et de race, mais sa conduite n'avait rien de sacerdotal.

14. *Palestre*, lieu où l'on se livre aux exercices du corps. *Exercices*, ou spectacles donnés (*præbitionis*, Vulg.); *proscrits par la loi*, qui ordonnait de fuir toute participation à l'idolâtrie et aux usages païens, par ex. *Ex.* xxiii, 32; xxxiv, 12 sv. — *Disque*, sorte de palet, en fer ou en pierre, qu'on lançait au loin pour faire preuve de force ou d'adresse. Le jeu du disque ne figure ici que comme exemple.

en haute estime les distinctions des Grecs. ¹⁶C'est pourquoi de graves calamités les atteignirent, et dans ceux-là même dont ils imitaient le genre de vie et auxquels ils voulaient ressemblerent tout, ils trouvèrent des ennemis et des oppresseurs. ¹⁷Car on ne viole pas impunément les lois divines; mais c'est ce que démontrera la suite des événements.

¹⁸Pendant qu'on célébrait à Tyr les jeux quinquennaux, auxquels le roi assistait, ¹⁹le criminel Jason envoya de Jérusalem des spectateurs qui étaient citoyens d'Antioche, porteurs de trois cents drachmes d'argent pour le sacrifice d'Hercule; mais ceux-là même qui les portaient demandèrent que cet argent fût employé, non à des sacrifices, ce qui ne convenait pas, mais à couvrir d'autres dépenses. ²⁰Ainsi les trois cents drachmes destinées par celui qui les envoyait au sacrifice en l'honneur d'Hercule, servirent, selon le désir de ceux qui les apportaient, à la construction de trièmes.

²¹Apollonius, fils de Ménesthée, ayant été envoyé en Egypte, à l'occasion de l'intronisation du roi Ptolémée Philométor, Antiochus apprit que ce roi était mal disposé à son égard, et voulant se mettre en sûreté vis-à-vis de lui, il se rendit à Joppé, puis à Jérusalem. ²²Reçu magnifiquement

par Jason et par toute la ville, il fit son entrée, à la lumière des flambeaux et au milieu des acclamations, puis il conduisit pareillement son armée en Phénicie.

²³Trois ans s'étant écoulés, Jason envoya Ménélas, frère de Simon mentionné plus haut, pour porter l'argent au roi et acquitter les droits d'enregistrement d'affaires importantes.

²⁴Mais Ménélas se recommanda au roi, lui rendit honneur avec les dehors d'un homme haut placé et se fit adju-ger à lui-même le souverain pontificat, en offrant trois cents talents d'argent de plus que n'avait fait Jason.

²⁵Ayant reçu du roi ses lettres d'investiture, il revint à Jérusalem, n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce et n'apportant que les instincts d'un tyran cruel et la fureur d'une bête sauvage.

²⁶Ainsi Jason, qui avait trompé son propre frère, trompé à son tour par un autre, dut gagner en fugitif le pays des Ammonites. ²⁷Quant à Ménélas, il obtint le pontificat; mais, comme il ne s'exécutait pas relativement à la somme promise au roi, malgré les réclamations de Sosstrate, commandant de l'Acropole,

²⁸qui avait dans ses attributions la perception des impôts, tous deux furent mandés auprès du roi. ²⁹Ménélas laissa pour le remplacer comme grand prêtre son frère Lysimaque, et

16. *Graves calamités* causées par la tyrannie d'Antiochus et de ses successeurs. Vulg. *Il y avait chez eux une dangereuse émulation pour ces distinctions*; sens vrai, mais peu conforme au texte grec. — *Ils trouvèrent des ennemis* : le vers. 17 montre bien qu'il ne s'agit pas des hostilités anciennes (comme s'exprime la Vulg. *hostes ... habuerant*), mais de celles qui furent le châtiment de l'engouement impie d'un grand nombre de prêtres pour les mœurs grecques.

18. *Les jeux quinquennaux*, imitation des jeux olympiques qui se célébraient tous les quatre ans; on les appelle quinquennaux parce que les Grecs avaient coutume de compter ensemble les deux années des jeux.

19. *Des spectateurs officiels*, ayant mission de représenter l'Etat qui les envoyait. — *Citoyens d'Antioche* : voy. la note du vers. 9. Vulg., *hommes pervers*. — *300 drachmes*,

environ 280 fr. s'il s'agit de drachmes attiques. C'était bien peu pour une ville telle que Jérusalem; peut-être s'agit-il de sicles hébreux; on aurait alors une somme de près de mille fr. La Vulg. parle de *didrachmes*, ce qui doublerait la somme. — *Hercule*, nom donné par les Grecs à Melkart, divinité phénicienne et dieu tutélaire de Tyr; on le considérait comme la personnification du soleil et une flamme perpétuelle brûlait dans son temple. — *Ceux-là même*, etc., des Juifs par conséquent.

20. *Trirèmes*, navires à trois rangs de rames.

21. *Apollonius, fils de Ménesthée*, est probablement le même que mentionne Tite-Live (xlii, 6) comme le chef de l'ambassade envoyée à Rome par Antiochus Epiphane. Voy. iii, 5 note. — *A l'occasion de l'intronisation du roi* (Vulg., à cause des grands,

rias optimas arbitrabantur : 16. quarum gratia periculosa eos contentio habebat, et eorum instituta æmularantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes, et peremptores habuerant. 17. In leges enim divinas impie agere impune non cedit : sed hoc tempus sequens declarabit.

18. Cum autem quinquennalis agon Tyri celebraretur, et rex præsens esset, 19. misit Jason facinorosus ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis, quas postulaverunt hi, qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari. 20. Sed hæ oblatæ sunt quidem ab eo, qui miserat, in sacrificium Herculis : propter præsentem autem datæ sunt in fabricam navium triremium.

21. Misso autem in Ægyptum Apollonio Mnesthei filio propter primates Ptolemæi Philometoris regis, cum cognovisset Antiochus alienum se a negotiis regni effectum, propriis utilitatibus consulens, profectus inde venit Joppen, et inde

Jerosolymam. 22. Et magnifice ab Jasone, et civitate susceptus, cum facularum luminibus, et laudibus ingressus est : et inde in Phœnicem exercitum convertit.

23. Et post triennii tempus misit Jason Menelaum supradicti Simonis fratrem portantem pecunias regi, et de negotiis necessariis responsa perlaturum. 24. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta. 25. Acceptisque a rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio : animos vero crudelis tyranni, et feræ belluæ iram gerens. 26. Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus profugus in Ammanitem expulsus est regionem. 27. Menelaus autem principatum quidem obtinuit : de pecuniis vero regi promissis, nihil agebat, cum exactionem faceret Sostratus, qui arci erat præpositus. 28. Nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat : quam ob causam utrique ad regem sunt evocati. 29. Et Menelaus amotus est a

peut-être faut-il lire *primitias, les prémices, les débuts*), alors entré dans sa 14^e année (l'an 173 avant Jésus-Christ). — *Apprit*, par Apollonius. — *Mal disposé à son égard* (lire *ἀποστῶν*, c'est-à-dire *Antiochi*, au lieu de *ἀποστῶν*) : en effet, Cléopâtre, fille d'Antiochus le Grand, ayant épousé Ptolémée Epiphane, roi d'Égypte et père de Ptolémée Philométor, lui avait apporté en dot la Cœlé-Syrie, y compris la Phénicie et la Palestine ; mais ces provinces étaient toujours restées en la possession des rois de Syrie, et les ministres de Ptolémée (*primates* de la Vulg.) Euléus et Lénéus, songeaient à revendiquer même par les armes cet héritage de sa mère. Comp. Polybe xxvii, 17. — *Se rendit à Joppé* (I Mach. x, 75), se rapprochant ainsi du théâtre des événements ; puis à *Jérusalem*, pour s'assurer des sentiments de cette ville à son égard. Dans la Vulg., le mot *inde, de là*, signifie *en conséquence*.

23. *Trois ans*, depuis que Jason avait obtenu le pontificat (v. 10). — *Ménélas, frère de Simon* ; voy. iii, 4. Josèphe (*Antiq.* xii, v, 1) le

désigne comme frère d'Onias, le grand prêtre destitué, et ajoute qu'il se nommait également Onias. Si l'on veut accorder l'auteur sacré avec cet historien, il faut entendre le mot *frère* dans le sens de *beau-frère* ; mais la plupart des interprètes rejettent comme inexacte l'indication de Josèphe, car les paroles des Assidéens, se félicitant d'avoir en la personne d'Alcime « *un prêtre de la race d'Aaron* » (I Mach. vii, 14), laissent entendre que son prédécesseur Ménélas n'appartenait pas à la race sacerdotale. — *L'argent promis* par Jason, vers. 8 sv. — *Acquitter les droits* etc. D'autres : *rappeler au roi l'achèvement d'affaires importantes* ; c'est à peu près le sens de la Vulg.

24. *Les dehors d'un homme haut placé* : Ménélas, pour gagner le roi, prenait de grands airs et affectait de posséder une influence considérable à Jérusalem. Vulg. : *exalta l'éclat de sa puissance* (d'Antiochus).

27. *L'Acropole*, la forteresse du mont Sion.

29. *Pour le remplacer momentanément*, non pour lui *succéder*, puisque nous le voyons

Sostrate laissa comme remplaçant Cratès, gouverneur de Chypre.

³⁰Sur ces entrefaites, il arriva que les habitants de Tarse et de Mallas se révoltèrent, parce que ces deux villes avaient été données en présent à Antiochide, concubine du roi. ³¹Le roi partit donc en hâte pour apaiser la sédition, ayant laissé comme son lieutenant Andronique, un des grands dignitaires. ³²Ménélas, jugeant les circonstances favorables, enleva du temple quelques vases d'or et les donna à Andronique, et il réussit à en vendre d'autres à Tyr et aux villes voisines. ³³Lorsque Onias eut connu d'une manière certaine ce nouveau crime de Ménélas, il lui en adressa des reproches, après s'être retiré dans l'asile de Daphné, près d'Antioche. ³⁴C'est pourquoi Ménélas, prenant à part Andronique, le pressait de mettre à mort Onias. Andronique vint donc trouver Onias, et usant de ruse, il lui présenta la main droite avec serment; puis, quoique suspect, il le décida à sortir de son asile et le mit aussitôt à mort, sans égard pour la justice. ³⁵Aussi, non seulement les Juifs, mais beaucoup d'entre les autres nations furent indignés et affligés du meurtre injuste de cet homme. ³⁶Et lorsque le roi fut revenu de Cilicie, les Juifs d'Antioche, ainsi que des Grecs également ennemis de la violence, vinrent le trouver au sujet du meurtre inique

d'Onias. ³⁷Antiochus fut contristé jusqu'au fond de l'âme et, touché de compassion pour Onias, il versa des larmes au souvenir de la modération et de la conduite si sage du défunt. ³⁸Dans son indignation, il fit enlever sur le champ la pourpre à Andronique, déchira ses vêtements et, l'ayant fait mener par toute la ville, il dégrada ce scélérat au lieu même où il avait exécuté son attentat impie sur Onias, le Seigneur le frappant ainsi d'un juste châtement.

³⁹Or, un grand nombre de vols sacrilèges ayant été commis par Lysimaque d'accord avec Ménélas, et le bruit s'en étant répandu, le peuple s'ameuta contre Lysimaque, lorsque déjà beaucoup de vases d'or avaient été dispersés. ⁴⁰Voyant la multitude soulevée et les esprits enflammés de colère, Lysimaque arma environ trois mille hommes et se mit à exercer des actes de violence, sous le commandement d'un certain Tyran, homme avancé en âge et non moins en perversité. ⁴¹Mais lorsqu'ils connurent l'attaque de Lysimaque, les uns saisirent des pierres, d'autres de gros bâtons, et quelques-uns, ramassant de la cendre qui se trouvait là, la lançaient tumultueusement sur les partisans de Lysimaque. ⁴²C'est ainsi qu'ils blessèrent un grand nombre de ses gens, en tuèrent plusieurs, mirent tous les autres en fuite et massacrèrent le sacrilège lui-même auprès du trésor

encore exercer son autorité, vers. 32, 34, 50 et v, 5. — *Cratès* : personnage inconnu et dont il ne sera plus question dans la suite. Le Cod. Vatic. remplace même ce nom propre par le participe *κοιτητής* que semble avoir lu aussi l'auteur de la Vulg. — *Gouverneur de Chypre* : cette île n'était pas alors (173 av. J.-C.) au pouvoir des Syriens, mais appartenait aux Ptolémées. Antiochus ne s'en rendit maître que dans sa dernière campagne d'Égypte (168 av. J.-C.), et il dut la rendre aussitôt après sur l'ordre des Romains (Polybe xxix, xi, 9-11; Tite-Live xlv, 11 sv.). Néanmoins Cratès peut-être désigné comme *gouverneur de Chypre*, soit qu'il ait rempli cette charge sous les Ptolémées et qu'il ait passé

ensuite au service des rois de Syrie, soit que l'auteur le nomme ainsi par anticipation, le gouvernement de l'île lui ayant été confié pendant le temps assez court où elle appartient à Antiochus.

La Vulg. traduit inexactement ce verset : *Ménélas fut déposé du sacerdoce et eut pour successeur Lysimaque son frère, et Sostrate fut mis à la tête des Cypriotes.*

³⁰. *Tarse, Mallas*, villes de Cilicie. L'attribution de leurs impôts et revenus à une concubine portait atteinte à leur honneur et leur faisait craindre d'être pressurés.

³¹. *En hâte*, litt. *plus tôt*, sans prendre le temps de s'occuper de l'affaire de Ménélas et de Sostrate (vers. 27 sv.) — *Un des grands*

sacerdotio, succedente Lysimacho fratre suo : Sostratus autem prælatus est Cyprii.

30. Et cum hæc agerentur, contigit, Tharsenses, et Mallotas seditionem movere, eo quod Antiochidi regis concubinæ dono essent dati.

31. Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto uno ex comitibus suis Andronico. 32. Ratus autem Menelaus accepisse se tempus opportunum, aurea quædam vasa e templo furatus donavit Andronico, et alia vendiderat Tyri, et per vicinas civitates. 33. Quod cum certissime cognovisset Onias, arguebat eum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem. 34. Unde Menelaus accedens ad Andronicum, rogabat ut Oniam interficeret. Qui cum venisset ad Oniam, et datis dextris cum iuramento (quamvis esset ei suspectus) suasisset de asylo procedere, statim eum peremit, non veritus justitiam. 35. Ob quam causam non solum Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur, et moleste ferebant de nece tanti viri injusta. 36. Sed regressum regem de Ciliciæ locis adierunt Judæi apud Antio-

chiam, simul et Græci : conquerentes de iniqua nece Oniæ. 37. Contristatus itaque animo Antiochus propter Oniam, et flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti sobrietatem, et modestiam.

38. Accensisque animis Andronicum purpura exutum, per totam civitatem jubet circumduci : et in eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum vita privari, Domino illi condignam retribuente pœnam.

39. Multis autem sacrilegiis in templo a Lysimacho commissis Menelai consilio, et divulgata fama, congregata est multitudo adversum Lysimachum multo jam auro exportato. 40. Turbis autem insurgentibus, et animis ira repletis, Lysimachus armatis fere tribus millibus iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter, et dementia provecto. 41. Sed, ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii lapides, alii fustes validos arripere : quidam vero cinerem in Lysimachum jecere. 42. Et multi quidem vulnerati, quidam autem et prostrati, omnes vero in fugam conversi sunt : ipsum etiam sacrilegum

dignitaires; Vulg. *un de ses comtes*, expression plus moderne.

32. *Les circonstances favorables* : l'absence du roi, remplacé par un lieutenant facile à corrompre. — *Enleva*, fit enlever par son gérant Lysimaque. — *Les donna à Andronique*, pour le gagner à sa cause. — *En vendre d'autres*, afin de se procurer la somme qu'il avait promise au roi.

33. *Daphné*, aujourd'hui Beit-el-Mâ, valon pittoresque au S. O. d'Antioche, dont il n'était séparé que par l'Oronte, avec un bois sacré (*δάφνη* = laurier) où se trouvait un temple d'Apollon et de Diane (Artémis), qui était considéré comme un lieu d'asile inviolable.

34. *C'est pourquoi*, pour punir Onias d'avoir protesté contre ses spoliations sacrilèges. — *Usant de ruse*, litt. *instruit* par Ménélas à *user de ruse*. — *Le mit ... à mort*, c'est le sens de la Vulg. ; le grec dit seulement qu'Andronicus fit aussitôt fermer l'asile, pour empêcher Onias d'y rentrer et le tuer (vers. 35) sans sacrilège.

35. *De cet homme*, Vulg. *d'un si grand homme*.

38. *La pourpre*, que le roi, par faveur, lui avait permis de porter. — *Dégrada ce scélérat*; d'après la Vulgate, *il le tua*; mais au chap. v, vers. 23, nous retrouvons, auprès de Ménélas, un Andronique qui semble bien être le misérable dont il est ici question.

39. *Dans la ville* (Vulg. *dans le temple*), ce qui insinue que les objets précieux enlevés au temple avaient été vendus et se trouvaient dispersés dans la ville.

40. *Un certain Tyran*, nom propre : comp. *All.* xix, 9; d'autres manuscrits lisent *Auranus*, nom qui pourrait désigner un homme originaire de l'Auranitide, à l'est du Jourdain.

41. *De la cendre*, sans doute pour avouer les hommes armés et les empêcher de combattre. — *Qui se trouvait là*, probablement aux environs de l'autel, dans le temple, où paraît s'être livré le combat (vers. 42).

du temple ⁴³Puis on commença sur ces faits une instruction contre Ménélas. ⁴⁴Lorsque le roi vint à Tyr, les trois hommes envoyés par les Anciens lui exposèrent la justice de leur cause. ⁴⁵Se voyant vaincu, Ménélas promit à Ptolémée, fils de Dorymène, une grosse somme d'argent pour qu'il lui rendit le roi favorable. ⁴⁶Ptolémée, ayant donc emmené le roi sous un péristyle, comme pour prendre le frais, le fit changer de résolution. ⁴⁷Le roi déclara Ménélas innocent des accusations portées contre lui, quoiqu'il fût coupable de tous les crimes, et il condamna à mort des malheureux qui, s'ils avaient plaidé leur cause même devant des Scythes, eussent été renvoyés innocents; ⁴⁸et des hommes qui avaient pris la parole pour défendre la ville, le peuple et les objets sacrés, subirent sans délai cette peine injuste. ⁴⁹Les Tyriens eux-mêmes en furent indignés, et ils firent aux victimes de magnifiques funérailles. ⁵⁰Quant à Ménélas, grâce à la cupidité des puissants, il se maintint dans sa dignité, grandissant en malice et cruel fléau de ses concitoyens.

Chap. V.

¹Vers ce temps-là, Antiochus organisa sa seconde expédition en Égypte. ²Or il arriva que, dans toute la ville, pendant près de quarante

jours, apparurent courant dans les airs des cavaliers ayant des vêtements d'or et armés de lances à la manière des cohortes, ³ainsi que des escadrons de chevaux rangés en ordre de bataille, des attaques et des charges de part et d'autre, des agitations de boucliers et une multitude de piques, des épées tirées du fourreau, des traits lancés, un vif éclat d'armures d'or et de cuirasses de toutes sortes. ⁴C'est pourquoi tous priaient pour que ces apparitions leur fussent favorables. ⁵Un faux bruit de la mort d'Antiochus s'étant répandu, Jason ne prit pas moins d'un millier d'hommes et vint attaquer la ville à l'improviste. Les citoyens coururent aux murailles, mais la ville finit par être prise, et Ménélas se réfugia dans la citadelle. ⁶Jason se livra sans pitié au massacre de ses propres concitoyens, ne réfléchissant pas qu'une journée gagnée sur des compatriotes est la journée la plus tristement perdue, mais s'imaginant remporter des trophées sur des ennemis, et non sur des gens de la même nation. ⁷D'une part, il ne réussit pas à s'emparer du pouvoir, et de l'autre ses intrigues aboutirent pour lui à la confusion; il dut regagner en fugitif le pays des Ammonites. ⁸Comme terme de sa vie criminelle, on le vit serré de près

43. *Contre Ménélas*, à l'instigation duquel Lysimaque avait agi (vers. 39).

44. *Les trois hommes* : il fallait deux ou trois témoins (*Deut.* xix, 15).

45. *Ptolémée*, fils de Dorymène : voy. I *Mach.* iii, 38.

47. *Condamna à mort* comme faux témoins (*Deut.* xix, 18 sv.). — *Scythes* : ils passaient pour le peuple le plus barbare : comp. Cicéron, in *Verr.* II, v, 58.

CHAP. V.

1. *Organisa* et accomplit. L'auteur suppose connues des lecteurs les trois expéditions d'Antiochus contre l'Égypte; la *seconde* eut lieu l'an 170 av. J.-C. Voy. I *Mach.* i, 18 sv.

2. *Dans toute la ville*, de Jérusalem; ces météores furent aperçus de tous les habitants sans exception, et *pendant près de 40 jours*; impossible par conséquent de ré-

voquer en doute un fait si bien constaté. — *Apparurent des cavaliers*: l'histoire ancienne rapporte un assez grand nombre d'apparitions semblables : pendant la guerre de Marius contre les Cimbres (*Pline* l. ii, c. 57), avant la mort de César (*Ovide*, *Métam.* l. xv), à l'époque de Sylla et de la guerre contre Antoine (*Jul. Obseq. de Prodigiiis* l. 6 et 7.), avant la prise de Jérusalem par Titus (*Josèphe*, *Bell. jud.* l. vii, c. 12) et l'invasion de l'Italie par les Lombards (*S. Greg. hom. I. in Evang.*). En comparant les expressions de ces écrivains avec ce que nous lisons, dans les auteurs modernes, des effets lumineux de certaines *aurores boréales*, l'analogie substantielle des apparences signalées de part et d'autre incline à identifier les *armées météores* avec le brillant phénomène que nous avons nommé.

Dans le passage qui nous occupe, l'auteur inspiré décrit d'abord les apparences qu'of-

secus ærarium interfecerunt. 43. De his ergo cœpit iudicium adversus Menelaum agitari. 44. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a senioribus. 45. Et cum superaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi. 46. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia, regem adiit, et deduxit a sententia : 47. et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit : miseros autem, qui, etiam si apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnavit. 48. Cito ergo injustam pœnam dederunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis causam prosecuti sunt. 49. Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi exstiterunt. 50. Menelaus autem, propter eorum, qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.



—*— CAPUT V. —*—

Armati exercitus, ipsorumque congressiones Jerosolymis in aere quadraginta diebus conspiciuntur : Jason Jerusalem invadens, et cives crudeliter trucidans, apud externos misere moritur : Antiochus, innumeris in Jerusalem trucidatis, vincētis ac venundatis, templum spoliat : et discedens, relinquit crudeles præpositos qui populum affligant : rursumque misso duce Apollo-

frait le ciel, puis il ajoute que le peuple y vit un présage et pria Dieu de le rendre favorable ; mais il n'affirme pas que ces phénomènes aient été préternaturels, ou produits par une intervention spéciale de la divinité. Cependant, à lire son récit, on ne peut guère douter qu'il ne range ces apparitions lumineuses parmi les *interventions éclatantes du Ciel*, dont il a parlé au ch. II, v. 21 ; et la durée même du phénomène ne semble pas permettre de l'attribuer aux seules forces de la nature.

Si l'on se refusait donc à reconnaître ici un fait strictement miraculeux, du moins devrait-on admettre que, dans les circonstances critiques où se trouvait Israël, la divine Providence dirigea et multiplia l'action des forces naturelles, pour faire rentrer

nio plurimos interficit : Judas vero Machabæus cum suis in desertum locum secessit.



ODEM tempore Antiochus secundam profectio- nem paravit in Ægyptum. 2. Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem videri diebus quadraginta per aera equites discurrentes, auratas stolas habentes, et hastis, quasi cohortes, armatos, 3. et cursus equorum per ordines digestos, et congressiones fieri cominus, et scutorum motus, et galeatorum multitudinem gladiis districtis, et telorum jactus, et aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum. 4. Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti. 5. Sed cum falsus rumor exisset, tamquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris, repente aggressus est civitatem : et civibus ad murum convolantibus ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem : 6. Jason vero non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum. 7. Et principatum quidem non obtinuit, finem vero insidiarum suarum confusio- nem accepit, et profugus iterum abiit in Ammaniten. 8. Ad ultimum,

les hommes en eux-mêmes et les porter à de plus instantes prières.

5. *Jason*, réfugié au pays des Ammonites (iv, 26), ayant appris la mort d'Antiochus, protecteur de Ménélas son rival, conçut l'espoir de rentrer en possession du souverain pontificat, en s'appuyant sur les partisans qui lui restaient dans la ville sainte.

7. *Du pouvoir*, ici, du souverain pontificat. — *Il dut regagner*, etc., soit que Ménélas, avec le secours de la garnison, l'eût vaincu et chassé de la ville, soit que Jason eût appris qu'Antiochus n'était pas mort, et marchait sur Jérusalem (vers. 11.)

8. *Serré de près*, litt. *enfermé*, cerné par ceux qui le poursuivaient : Antiochus avait sans doute demandé à Arétas de lui livrer Jason. — *Arétas* 1^{er}, prince nabatéen, paraît

chez Arétas, roi des Arabes, fuyant de ville en ville, poursuivi et détesté par tous comme transgresseur des lois, exécré comme le bourreau de sa patrie et de ses concitoyens, ignominieusement chassé jusqu'en Égypte. ⁹Lui qui avait banni tant de personnes de leur patrie, il périt sur la terre

étrangère, après s'être rendu à Lacédémone dans l'espoir d'y trouver un refuge en considération de la commune origine. ¹⁰Lui qui avait jeté tant d'hommes sur le sol sans sépulture, nul ne le pleura et ne lui rendit aucun des derniers devoirs ; il ne fut pas enseveli dans le tombeau de ses pères.

B. — PERSÉCUTION D'ANTIOCHUS EPIPHANE.

3^o — CHAP. V, 11 — VII. — Le roi saccage Jérusalem, pille le temple et entreprend de substituer violemment le paganisme à la religion juive. Judas Machabée se retire au désert ; les Juifs fidèles sont livrés au supplice, entre autres Eléazar et sept frères avec leur mère.

Ch. V. ¹¹

LES événements étant arrivés à la connaissance du roi, il crut que la Judée faisait défection. Il partit donc d'Égypte, furieux comme une bête féroce, et s'empara de la ville à main armée. ¹²Il ordonna aux soldats de tuer sans pitié ceux qui tomberaient entre leurs mains, et d'égorger ceux qui monteraient sur les toits des maisons. ¹³Ainsi furent tués des jeunes gens et des vieillards ; ainsi périrent des hommes faits, des femmes et des enfants, ainsi furent égorgés des jeunes filles et des nourrissons. ¹⁴Le nombre des victimes pendant tous ces trois jours, fut de quatre-vingt mille, dont quarante mille furent massacrés et autant furent vendus comme esclaves. ¹⁵Non content de ces atrocités, il osa pénétrer dans le temple le plus saint de toute la terre, ayant pour guide Ménélas, traître envers les lois et envers sa patrie. ¹⁶Et prenant de ses mains souillées les objets sacrés, et arrachant les offrandes déposées par les autres rois pour rehausser la gloire et la dignité de ce lieu, il les

remettait à des mains profanes. ¹⁷Antiochus s'enflait d'orgueil dans son esprit, ne considérant pas que le Seigneur était irrité pour peu de temps à cause des péchés des habitants de la ville et que c'était pour cela qu'il détournait ses regards de ce lieu. ¹⁸Autrement, s'ils n'avaient pas été coupables d'un grand nombre de péchés, lui aussi, comme Héliodore envoyé par le roi Séleucus pour disposer du trésor, il aurait été, dès son arrivée, flagellé et réprimé dans son audace. ¹⁹Mais Dieu n'a pas choisi le peuple à cause de ce lieu ; il a choisi ce lieu à cause du peuple. ²⁰C'est pourquoi ce lieu a participé aux malheurs du peuple, comme il a été ensuite associé aux bienfaits du Seigneur ; délaissé dans la colère du Tout-Puissant, il a été de nouveau, quand le souverain Seigneur s'est réconcilié avec son peuple, rétabli en grand honneur.

²¹Antiochus ayant donc enlevé au temple dix-huit cents talents s'en retourna en hâte à Antioche, s'imaginant dans son orgueil, à cause de

avoir été alors maître du pays des Ammonites. L'Écriture mentionne encore Arétas IV, maître de Damas à l'époque de S. Paul (II Cor. xi, 32).

⁹. *La commune origine* : voy. I Mach. xii, 21 sv. — L'auteur inspiré n'affirme pas cette commune origine des Juifs et

des Lacédémoniens, il dit seulement que cette parenté, vraie ou prétendue, déterminait Jason à se rendre chez les Spartiates.

¹⁰. *Nul ne le pleura* etc. ... dans le lieu de son exil ; Vulg. : "il n'eut pas de funérailles sur la terre étrangère."

in exitum sui conclusus ab Areta Arabum tyranno fugiens de civitate in civitatem, omnibus odiosus, ut refuga legum et execrabilis, ut patriæ et civium hostis, in Ægyptum extrusus est : 9. et qui multos de patria sua expulerat, peregre periit, Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus : 10. et qui insepultos multos abjecerat, ipse et illamentatus, et insepultus abjicitur, sepultura neque peregrina usus, neque patrio sepulcro participans.

11. His itaque gestis, suspicatus est rex societatem deserturos Judæos : et ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, civitatem quidem armis cepit. 12. Jussit autem militibus interficere, nec parcere occurrentibus, et per domos ascendentes trucidare. 13. Fiebant ergo cædes juvenum, ac seniorum, et mulierum, et natorum exterminia, virginumque et parvulorum neces. 14. Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem vendudati. 15. Sed nec ista sufficiunt : ausus est etiam intrare templum

universa terra sanctius, Menelao ductore, qui legum et patriæ fuit proditor : 16. et scelestis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis regibus, et civitatibus erant posita ad ornatum loci, et gloriam, contrectabat indigne, et contaminabat. 17. Ita alienatus mente Antiochus, non considerabat quod propter peccata habitantium civitatem, modicum Deus fuerat iratus : propter quod et accidit circa locum despectio : 18. alioquin nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, "sicut Heliodorus, qui missus est a Seleuco rege ad exspoliandum ararium, etiam hic statim adveniens flagellatus, et repulsus utique fuisset ab audacia. 19. Verum non propter locum, gentem : sed propter gentem, locum Deus elegit. 20. Ideoque et ipse locus particeps factus est populi malorum : postea autem fiet socius bonorum : et qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.

21. Igitur Antiochus mille et octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam regressus est,

^a Supra 3, 25, 27.

11. *Ces évènements* : les faits du vers. 5. — *Faisait défection*, se révoltait contre son autorité. — *S'empara de la ville*, l'an 168 av. J.-C. On trouve quelques détails de plus I *Mach.* i, 21-29.

12. *Ceux qui monteraient sur les toits plats des maisons*, afin de s'échapper en passant d'un toit à un autre, ou peut-être de jeter des pierres et d'autres projectiles sur les ennemis.

14. *Le nombre des victimes*, au total, comprenant les morts et les captifs, dont la suite du verset fait le départ. — *Massacrés*, littér. *furent frappés par les mains*; dans la Vulg., *furent enchaînés*. La traduction de la Vulg. double le nombre, déjà énorme, des victimes de la cruauté d'Antiochus. Josèphe (*Antiq.* xii, v, 4) ne donne que le nombre des prisonniers, et il l'évalue à environ dix mille.

15. Comp. I *Mach.* i, 23 sv.

16. *Par les autres rois*; la Vulg. ajoute, *et par les villes*. — *Les remettait aux mains* de ses gens pour les emporter et en faire plus tard de la monnaie (vers. 21).

18. *Comme Héliodore* (voy. iii, 25), que Dieu avait confondu en considération de la piété du grand prêtre Onias.

19. Sens : le temple, construit pour être le centre et comme l'organe de la vie religieuse d'Israël, n'a plus de raison d'être, et Dieu peut permettre qu'il soit profané, dès le moment que le peuple devient prévaricateur et rompt son alliance avec Dieu. Comp. I *Rois*, viii, 27; *Marc*, ii, 27.

20. *Aux malheurs causés par l'infidélité du peuple*. — *Comme il a été associé*; Vulg.; *comme il sera associé*; mais il s'agit d'un fait déjà réalisé (voy. x, I sv.) quand l'auteur écrivait son livre.

21. *Dix-huit cents talents*, près de 18 millions de fr. s'il s'agit de talents juifs, beaucoup moins s'il s'agit de talents syriens. Cette somme représente non seulement les espèces prises dans le trésor du temple, mais encore les objets en métaux précieux : chandeliers, bassins, encensoirs, etc. — *S'imaginant* que rien ne lui était impossible. Comp. une réflexion semblable de Justin (ii, x, 24) sur Nérxès.

l'enivrement de son cœur, pouvoir rendre navigable la terre ferme et faire marcher *ses troupes* sur la mer. ²² Mais il laissa des préposés pour tourmenter le peuple : à Jérusalem, Philippe, originaire de Phrygie, plus cruel encore que celui qui l'avait établi; ²³ à Garizim, Andronique, et outre ceux-ci Ménélas qui, avec plus de méchanceté que les autres, s'élevait insolemment au-dessus de ses concitoyens ²⁴ et nourrissait des sentiments de haine contre les patriotes juifs. De plus, Antiochus envoya l'infâme Apollonius à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes, avec ordre de mettre à mort tous les hommes dans la force de l'âge et de vendre les femmes et les enfants. ²⁵ Arrivé à Jérusalem, Apollonius, simulant des intentions pacifiques, se tint tranquille jusqu'au saint jour du sabbat, et lorsqu'il vit les Juifs en train de le célébrer, il fit prendre les armes à ses troupes. ²⁶ Et tous ceux qui étaient sortis pour le spectacle, il les fit massacrer, et parcourant la ville avec ses soldats, il mit à mort une multitude de personnes.

²⁷ Or Judas Machabée, lui dixième, se retira dans le désert, vivant à la manière des bêtes fauves sur les

montagnes, avec ses compagnons, ne mangeant jamais que des herbes, pour ne pas se souiller.

¹ Peu de temps après, le roi envoya un vieillard d'Athènes pour contraindre les Juifs à abandonner le culte de leurs pères et les empêcher de vivre selon les lois de Dieu, ² et pour profaner le temple de Jérusalem et le dédier à Jupiter Olympien, et celui de Garizim à Jupiter Hospitalier, conformément au caractère des habitants du lieu. ³ L'invasion de ces maux fut, même pour la masse du peuple, bien pénible et difficile à supporter; ⁴ car le temple était rempli d'orgies et de débauches par des Gentils dissolus et des courtisanes, des hommes ayant commerce avec des femmes dans les saints parvis et y apportant des choses défendues. ⁵ L'autel lui-même était couvert de victimes impures que la loi interdisait. ⁶ Il n'était plus possible de célébrer les sabbats ni les fêtes de nos pères, ni simplement de confesser que l'on était juif. ⁷ Une amère nécessité amenait les Juifs aux sacrifices qui se faisaient chaque mois le jour de la naissance du roi; aux fêtes des Bacchanales, on les contraignait de se promener par les rues couronnés de lierre en l'honneur de

Chap. VI

22. *Des préposés*, différents des surveillants mentionnés I *Mach.* i, 53. C'étaient des envoyés extraordinaires chargés de maintenir l'ordre, probablement sous l'autorité du commandant militaire de la Cœlé-Syrie. — *Philippe*, compagnon d'enfance du roi, plus tard régent du royaume (ix, 29; I *Mach.* vi, 14).

23. *Garizim*, mont près de Sichem, où les Samaritains venaient de bâtir leur temple. — *Andronique*, voyez iv, 31 et 38. — *Outre ceux-ci*, Ménélas l'indigne grand-prêtre était toujours là pour le malheur des patriotes juifs, restés fidèles à leur religion et à leur nationalité. La Vulg. semble dire que Ménélas était à Garizim avec Andronique.

24. La Vulg. (lire probablement *oppositus* au lieu d'*appositus*) attribue à Antiochus ces *sentiments de haine*. — *Apollonius*, le trésorier en chef mentionné I *Mach.* i, 30.

25. Apollonius savait que les Juifs ne se défendraient pas le jour du sabbat (I *Mach.* ii, 34 sv.)

26. *Pour le spectacle*, peut-être une revue ou parade des troupes qui avait lieu sous les murs de la ville. La plupart des commentateurs entendent, par *ce spectacle*, le service divin célébré dans le temple au milieu d'une nombreuse assistance; l'auteur aurait employé pour désigner les cérémonies du temple une expression (*θεωρία*) empruntée au culte religieux des Grecs.

27. *Lui dixième*, n'ayant d'abord avec lui que 9 compagnons, parmi lesquels son père et ses frères (I *Mach.* ii, 27 sv.). — *Dans le désert* de Juda. — *Vivant à la manière des bêtes*, pour ce qui est de l'habitation, de la nourriture. — *Se souiller*, par l'usage des aliments impurs et, en général, par les usages païens qu'Antiochus voulait imposer aux Israélites (I *Mach.* i, 46-66).

Ce verset prépare ce qui sera dit dans la suite de Judas Machabée comme libérateur de son peuple.

existimans se præ superbia terram ad navigandum, pelagus vero ad iter agendum deducturum propter mentis elationem. 22. Reliquit autem et præpositos ad affligendam gentem : Jerosolymis quidem Philippum genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso, a quo constitutus est : 23. in Garizim autem Andronicum, et Menelaum, qui gravius quam ceteri imminebant civibus. 24. Cumque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem Apollonium cum exercitu viginti et duobus millibus, præcipiens ei omnes perfectæ ætatis interficere, mulieres, ac juvenes vendere. 25. Qui cum venisset Jerosolymam, pacem simulans, quievit usque ad diem sanctum sabbati : et tunc feriatis Judæis arma capere suis præcepit. 26. Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit : et civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

27. Judas autem Machabæus, qui decimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat : et fœni cibo vescentes, demorabantur, ne participes essent coinquinationis.

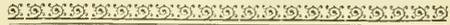


CHAP. VI.

1. *Après la mission d'Apollonius (v, 24). — Un vieillard d'Athènes* parfaitement initié aux cultes idolâtriques de la Grèce; *Vulg., un vieillard d'Antioche*, ce qui paraît une correction de copiste.

2. *Le dédier à*, propr. *lui donner le nom de Jupiter Olympien*, le consacrer à son culte. — *Olympien*, qui habite l'Olympe; il était regardé comme le souverain du ciel et des autres dieux. — *Jupiter Hospitalier*, protecteur des étrangers et de ceux qui leur donnent l'hospitalité. — *Conformément au caractère des habitants* de la Samarie, qui étaient eux-mêmes étrangers en Palestine (II Rois xvii, 24 sv.).

3. *Même pour la masse du peuple*, moins



—*— CAPUT VI. —*—

Per duces a rege missum Judæi a lege Dei arcentur, templumque fœdissime profanatur, et Judæi etiam per varias regiones dispersi ad idolorum coguntur sacrificia : describitur duarum mulierum supplicium eo quod filios suos circumcidissent; sabbatumque celebrantes concremantur : ostenditur tamen hæc afflictio non esse Dei deserentis, sed suos corripientis : egregium Eleazari senis martyrium nolentis porcinis vesci carnibus, nec id simulare.



SED non post multum temporis misit rex senem quemdam Antiochenum, qui compelleret Judæos ut se transferrent a patriis, et Dei legibus : 2. contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum et cognominare Jovis Olympii : et in Garizim, prout erant hi, qui locum inhabitabant, Jovis hospitalis. 3. Pessima autem et universis gravis erat malorum incurso : 4. nam templum luxuria, et comessionibus gentium erat plenum, et scortantium cum meretricibus : sacratisque ædibus mulieres se ultro ingerebant, introferentes ea, quæ non licebat. 5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur. 6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum sese quisquam confitebatur. 7. Ducebantur autem

sensible que les hautes classes à ces sortes de profanations.

4. *Choses défendues* : sièges, lits, vêtements, vases et mets profanes.

7. *Chaque mois* : cette célébration mensuelle d'un anniversaire de naissance a fourni prétexte aux protestants pour attaquer notre II^e livre des Mach., et l'auteur de la *Vulg.*, en omettant ce détail, semble l'avoir regardé comme une interpolation fautive. Mais M. l'abbé Beurlier, en étudiant la nature du culte rendu aux successeurs d'Alexandre, a constaté que les inscriptions mentionnaient la célébration mensuelle, avec sacrifices, de fêtes en l'honneur des rois d'Égypte et d'Asie. (*Voy. Vigouroux, Les Livres S^{ts} et la Crit. rat. t. IV, c. 4.*)

Bacchus. ⁸Un édit fut rendu, à l'instigation de Ptolémée, pour que, dans les villes grecques du voisinage, on prit les mêmes mesures contre les Juifs et que l'on fit des sacrifices, ⁹avec ordre de mettre à mort ceux qui refuseraient d'adopter les coutumes grecques. On avait donc partout sous les yeux des scènes de désolation. ¹⁰Ainsi deux femmes, pour avoir circoncis leurs enfants, furent amenées; on suspendit leurs enfants à leurs mamelles, on les traîna publiquement par la ville et on les précipita du haut des remparts. ¹¹D'autres s'étant rendus ensemble dans des cavernes voisines pour célébrer en secret le jour du sabbat, furent dénoncés à Philippe, et on les y brûla tous sans qu'ils osassent se défendre, par respect pour la sainteté du jour.

¹²Je supplie ceux à qui ce livre tombera entre les mains de ne pas se laisser déconcerter à cause de ces calamités, et de croire que ces persécutions ont eu lieu, non pour la ruine, mais pour la punition de notre race. ¹³Quand Dieu ne laisse pas longtemps les pécheurs impunis, mais qu'il fait tomber sur eux un prompt châtement, c'est une marque de grande bonté. ¹⁴En effet, le souverain Maître, pour punir les autres nations, attend avec

patience qu'elles aient comblé la mesure des iniquités; ce n'est pas ainsi qu'il a jugé à propos d'en agir envers nous, ¹⁵afin de n'avoir pas à exercer sur nous sa vengeance, quand nos péchés auraient atteint leur pleine mesure. ¹⁶Aussi ne retire-t-il jamais de nous sa miséricorde; en le châtiant par l'adversité, il n'abandonne pas son peuple. ¹⁷Qu'il nous suffise d'avoir rappelé cette vérité; après ce peu de mots, il faut revenir à notre récit.

¹⁸Eléazar, un des premiers docteurs de la loi, homme déjà avancé en âge et du plus noble extérieur, était contraint, la bouche violemment ouverte, de manger de la chair de porc. ¹⁹Mais lui, préférant une mort glorieuse à une vie criminelle, marchait volontairement au supplice, ²⁰ayant craché *cette viande*, comme doivent y marcher ceux qui ont le courage de rejeter ce qu'il n'est pas permis de manger par amour de la vie. ²¹Les préposés à ce sacrifice impie, depuis longtemps liés avec Eléazar, le prirent à part et l'engagèrent à faire apporter des viandes dont il lui était permis de faire usage et préparées par lui, et à feindre de manger des chairs de la victime, comme le roi l'avait ordonné, ²²afin que, cela fait, il fût préservé de la mort et profitât de cette humanité

8. *Ptolémée*, fils de Dorymène (iv, 45), en lisant Πτολεμαίου au sing. (Cod. Alex.); le texte ordinaire porte Πτολεμαίων, mais sans l'art. τῶν qui serait nécessaire pour désigner les Ptolémées, rois d'Égypte, lesquels d'ailleurs avaient toujours montré de la bienveillance pour les Juifs. — *Villes grecques du voisinage*, villes philistines et phéniciennes où depuis le temps d'Alexandre, la langue et les coutumes des Grecs s'étaient peu à peu introduites, et où résidaient un grand nombre de Juifs.

10. *Furent amenées* devant le juge, ou bien *tirées* de leur maison ou de leur cachette; Vulg., *furent dénoncées*.

11. *Philippe* : voy. v, 22. Comp. I *Mach.* ii, 31 sv.

12. *Se laisser déconcerter*, ébranler dans leur foi aux promesses divines envers Israël. Comp. *Prov.* iii, 11.

13. *Un prompt châtement*, qui les corrige et les ramène à Dieu. Comp. *Hébr.*

xii, 6-11; *Apoc.* iii, 19. La Bible entière nous montre des exemples de cette conduite paternelle de Dieu à l'égard de son peuple.

14. *Comblé la mesure*, après laquelle la justice divine a résolu de détruire une nation; comp. *Gen.* xv, 16.

15. Cette *pleine mesure* fut atteinte lorsque les Juifs, après avoir mis à mort le Messie, refusèrent obstinément de le reconnaître et devinrent les premiers persécuteurs du christianisme (S. *Matth.* xxiii, 32; I *Thess.* ii, 16); alors Dieu les frappa du dernier châtement et les dispersa.

16. *Il n'abandonne pas son peuple* (Ps. xciv, 14 h.); même après la réprobation séculaire qui pèse sur Israël, ce peuple reste toujours l'objet d'une action providentielle spéciale, qui lui réserve encore de grandes faveurs, prédites par les prophètes et solennellement rappelées par S. Paul (*Rom.* ix, 25-31).

cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia : et, cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hederâ coronati Libero circuire. 8. Decretum autem exiit in proximas gentium civitates, suggerentibus Ptolemæis, ut pari modo et ipsi adversus Judæos agerent, ut sacrificarent : 9. eos autem, qui nollent transire ad instituta gentium, interficerent : erat ergo videre miseriam. 10. Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse : quas, infantibus ad ubera suspensis, cum publice per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt. 11. Alii vero, ad proximas coeuntes speluncas, et latenter sabbati diem celebrantes, cum indicati essent Philippo, flammis succensi sunt, eo quod verebantur propter religionem et observantiam, manu sibimet auxilium ferre.

12. Obsecro autem eos, qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed repitent, ea, quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis nostri. 13. Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. 14. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum iudicii dies ad-

venerit, in plenitudine peccatorum puniat : 15. ita et in nobis statutum, ut peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindictæ. 16. Propter quod nunquam quidem a nobis misericordiam suam amovet : corripuens vero in adversis populum suum non derelinquit. 17. Sed hæc nobis ad commonitionem legentium dicta sint paucis. Jam autem veniendum est ad narrationem.

18. Igitur Eleazarus unus de primoribus scribarum, vir ætate proventus, et vultu decorus, aperto ore hians compellebatur ^a carnem porcinam manducare. 19. At ille gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam complectens, voluntarie præibat ad supplicium. 20. Intuens autem, quemadmodum oporteret accedere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem. 21. Hi autem, qui astabant, iniqua miseratione commoti, propter antiquam viri amicitiam, tollentes eum secreto rogabant afferri carnes, quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse, sicut rex imperaverat de sacrificiis carnibus : 22. ut, hoc facto, a morte liberaretur : et propter veterem viri amicitiam, hanc in eo faciebant humanitatem. 23. At ille cogitare cœpit ætatis ac senectutis suæ emi-

^a Lev. 11, 7.

18. *Eléazar*, nom assez commun parmi les Juifs. Celui-ci était un des scribes les plus estimés, peut-être même appartenait-il au sacerdoce (Josèphe et IV^e livre des Mach.). — *Chair de porc*, interdite par la loi (Lév. xi, 7; Comp. I Mach. i, 65); de plus, celle qu'on présentait à *Eléazar* avait été offerte aux idoles (vers. 21).

19. *Marchait*, moralement, *au supplice*, le rendait certain et l'acceptait. — *Au supplice*, propr. *au tympanum*, instrument de supplice sur lequel le patient était violemment étendu, comme la peau d'un tambour, pour recevoir la bastonnade jusqu'à ce que la mort s'en suivit. S. Paul fait allusion à ce supplice d'*Eléazar* lorsqu'il écrit : *D'autres (Saints) furent disloqués sur le tympanum, refusant la délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection.* (Hebr. xi, 35 grec).

20. Vulg. : *Et considérant de quelle ma-*

nière il fallait y marcher, et demeurant ferme dans la patience, il résolut de ne consentir à rien d'illicite par amour pour la vie. — Les lois divines positives, notamment celles qui prescrivait aux Juifs l'abstention de certains aliments, n'obligeaient pas au prix de la vie, ni même d'un très grave dommage; mais, dans les circonstances actuelles, leur violation était exigée en haine de la religion elle-même et considérée comme un acte d'apostasie. La conscience éclairée d'*Eléazar* (vers. 24 sv) lui montrait toutes les conséquences d'une faiblesse et ne lui permettait pas de balancer en face du martyre.

21. *Les préposés à ce sacrifice*, et par conséquent à la manducation de la victime immolée. La Vulg. traduit ici par *commisération* le terme grec *σπλαγχνισμός*, qu'elle a rendu par *sacrifice* aux vers. 7 et 8.

due à sa vieille amitié pour eux. ²³Mais lui, faisant de sages réflexions, dignes de son âge, de la haute considération que lui donnait sa vieillesse et les nobles cheveux blancs qui s'y ajoutaient, de la vie très pure qu'il avait menée depuis l'enfance, et surtout de la législation sainte établie par Dieu même, il répondit en conséquence, disant qu'on l'envoyât sans tarder au séjour des morts. ²⁴"A notre âge, en effet, il ne convient pas de feindre; de peur que beaucoup de jeunes gens ne soupçonnent Eléazar d'avoir, à quatre-vingt-dix ans, embrassé des mœurs étrangères. ²⁵Eux-mêmes, alors, à cause de ma dissimulation, et pour un reste de vie périssable, seraient égarés, et j'attirerais sur ma vieillesse la honte et l'opprobre. ²⁶Et quand j'échapperais pour le présent au châtement des hommes, je n'évitais pas, vivant ou mort, les mains du Tout-Puissant. ²⁷C'est pourquoi, si maintenant je quitte cette vie avec courage, du moins je me montrerai digne de ma vieillesse, ²⁸et je laisserai aux jeunes gens le noble exemple d'une mort volontaire et généreuse pour les vénérables et saintes lois." Ayant ainsi parlé, il marcha droit vers l'instrument du supplice. ²⁹Ceux qui l'y conduisaient changèrent en dureté la bienveillance qu'ils lui avaient montrée un moment, regardant comme insensées les paroles qu'il venait de prononcer. ³⁰Lorsqu'il fut près de mourir sous les coups, il poussa un soupir et dit : "Le Seigneur qui a la science sainte voit que, pouvant échapper à la mort, j'endure

sous les bâtons des douleurs cruelles selon la chair, mais qu'en mon âme je les souffre avec joie par respect pour lui." ³¹C'est ainsi qu'il quitta la vie, laissant par sa mort, non seulement à la jeunesse, mais à tout le peuple, un exemple de courage et un mémorial de vertu.

¹Il arriva aussi qu'on prit sept frères avec leur mère, et que le roi voulut les contraindre, en les déchirant à coups de fouets et de nerfs de bœuf, à manger de la chair de porc, interdite par la loi. ²L'un d'eux, prenant la parole au nom de tous, dit : "Que demandes-tu, et que veux-tu apprendre de nous? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser la loi de nos pères." ³Le roi, outré de colère, commanda de mettre sur le feu des poêles et des chaudières. Aussitôt qu'elles furent brûlantes, ⁴il commanda de couper la langue à celui qui avait parlé le premier, puis de lui enlever la peau de la tête et de lui trancher les extrémités sous les yeux de ses autres frères et de leur mère. ⁵Lorsqu'on l'eut ainsi complètement mutilé, il ordonna qu'on l'approchât du feu, respirant encore, et qu'on le fit rôtir dans la poêle. Pendant que la vapeur de la poêle se répandait au loin, ses frères et leur mère s'exhortaient mutuellement à mourir avec courage : ⁶"Le Seigneur Dieu voit, disaient-ils, et il a vraiment compassion de nous, selon que Moïse l'a annoncé, dans le cantique qui proteste en face contre Israël, en disant : Il aura pitié de ses serviteurs."

Ch. VII

27. *Digne de ma vieillesse*, qui m'a été accordée comme récompense de ma fidélité envers Dieu : cette récompense, je m'en montrerai digne.

29. *Comme insensées*; Vulg., *comme arrogantes*.

30. *La science sainte*, divine, non sujette à l'erreur. — *Par respect pour lui* : litt. *par crainte*; mais la *crainte de Dieu*, dans l'Ancien Testament ne désigne pas tant la salutaire frayeur des châtements divins, qu'un sentiment de pieuse vénération et de respect

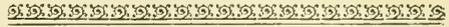
pour Dieu et ses lois. — Dans la Vulg., Eléazar s'adresse directement à Dieu.

CHAP. VII.

1. *Sept frères* : on les appelle souvent *les sept frères Machabées*, non qu'ils fussent de la famille de Judas Machabée, mais parce qu'ils souffrirent le martyre à cette époque et que leur supplice est raconté au livre des Machabées. La présence du 101 a fait croire à quelques Pères de l'Eglise que ce supplice eut lieu à Antioche : voy. v, 21 et I *Mach.*

nentiam dignam, et ingenitæ nobilitatis canitiem, atque a puero optimæ conversationis actus : et secundum sanctæ, et a Deo conditæ legis constituta, respondit cito, dicens, præmitti se velle in infernum. 24. Non enim ætati nostræ dignum est, inquit, fingere : ut multi adolescentium, arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum : 25. et ipsi propter meam simulationem, et propter modicum corruptibilis vitæ tempus decipiantur, et per hoc maculam, atque execrationem meæ senectuti conquiram. 26. Nam, etsi in præsentî tempore supplicii hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam. 27. Quam ob rem fortiter vita excedendo, senectute quidem dignus apparebo : 28. adolescentibus autem exemplum forte relinquam, si prompto animo, ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar. His dictis, confestim ad supplicium trahebatur. 29. Hi autem, qui eum ducebant, et paulo ante fuerant mitiores, in iram conversi sunt propter sermones ab eo dictos, quos illi per arrogantiam prolatos arbitrabantur. 30. Sed, cum plagis perimeretur, ingenuit, et dixit : Domine, qui habes sanctam scientiam, manifeste tu scis, quia, cum a morte posse liberari, duos corporis sustineo dolores : secundum animam vero propter timorem tuum libenter hæc patior.

31. Et iste quidem hoc modo vita decessit, non solum juvenibus, sed et universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens.



—*— CAPUT VII. —*—

Septem fratrum matrisque eorum ingentia fortissimeque tolerata supplicia, quod porcinis nolent vesci carnibus : et quam constanter regi ob suam crudelitatem ostenderint paratam esse damnationem, et mater suos filios sit exhortata.



CONTIGIT autem et septem fratres una cum matre sua apprehensos compelli a rege edere contrafas carnes porcinas, flagris, et tauris cruciatis. 2. Unus autem ex illis, qui erat primus, sic ait : Quid quæris, et quid vis discere a nobis? parati sumus mori, magis, quam patrias Dei leges prævaricari. 3. Iratus itaque rex jussit sartagine, et ollas æneas succendi : quibus statim succensus, 4. jussit, ei, qui prior fuerat locutus, amputari linguam : et, cute capitis abstracta, summas quoque manus et pedes ei præscindi, ceteris ejus fratribus, et matre inspicientibus. 5. Et, cum jam per omnia inutilis factus esset, jussit ignem admoveri, et adhuc spirantem torreri in sartagine : in qua cum diu cruciaretur, ceteri una cum matre invicem se hortabantur mori fortiter, 6. dicentes : Dominus Deus aspiciet veritatem, et consolabitur in nobis,

i, 25; mais, dans cette hypothèse, le but de ces sanglantes exécutions, qui était de terroriser le peuple juif, eût-il été atteint? Quoi qu'il en soit, il est certain que la persécution sévit aussi dans les villes grecques du royaume (vi, 8 sv.) — *Leur mère* : le calendrier des Grecs la nomme *Salomé*, Josèphe *Salomona*.

2. *Prenant la parole*, etc. Vulg., *qui était le premier*, sans doute l'aîné. — *Que demandes-tu* : cette question suppose qu'Antiochus voulait, par les tortures, arracher aux sept frères l'aveu qu'ils étaient prêts à renier leur foi.

3. *Des poêles* pour faire rôtir, *des chaudières* pour faire bouillir.

4. *Lui enlever la peau de la tête*, litt. le scalper à la manière des Scythes, qui faisaient subir ce traitement à leurs ennemis. — *Trancher les extrémités* : mains, pieds, nez, oreilles.

5. *Pendant que la vapeur* etc.; Vulg. *tandis qu'il y était longtemps tourmenté*.

6. *Vraiment*, réellement; ce n'est point une illusion de notre part. — *Le cantique* (*Deut.* xxxii, 36), où Moïse annonce d'avance les infidélités du peuple et son châtement, mais châtement qui le ramènera à Dieu, et,

7 Le premier étant mort de cette manière, on amena le second pour le supplice, et après lui avoir arraché la peau de la tête avec les cheveux, on lui demanda s'il voulait manger *du porc* avant d'être torturé dans tous les membres de son corps. 8 Il répondit dans la langue de ses pères : "Non!" C'est pourquoi il subit à son tour les mêmes tourments que le premier. 9 Au moment de rendre le dernier soupir, il dit : "Scélérat que tu es, tu nous ôtes la vie présente, mais le Roi de l'univers nous ressuscitera pour une vie éternelle, nous qui mourons pour être fidèles à ses lois."

10 Après lui, on tortura le troisième. A la demande du bourreau, il présenta aussitôt sa langue et tendit intrépidement ses mains, 11 et il dit avec un noble courage : "Je tiens ces membres du Ciel; mais à cause de ses lois je les méprise, et c'est de Lui que j'espère les recouvrer un jour."

12 Le roi lui-même et ceux qui l'accompagnaient furent frappés du courage de ce jeune homme, qui comptait pour rien les tortures.

13 Lui mort, on fit subir au quatrième les mêmes tourments. 14 Sur le point d'expirer, il dit : "Heureux ceux qui meurent de la main des hommes, avec l'espérance qu'ils tiennent de Dieu d'être ressuscités par lui! Pour toi, ta résurrection ne sera point pour la vie."

15 On amena ensuite le cinquième, et on le tortura. Mais lui, fixant les yeux sur le roi, 16 dit : "Tu as, quoique mortel, pouvoir parmi les hommes, et tu fais ce que tu veux. Mais ne crois pas que notre race soit abandonnée de Dieu. 17 Pour toi, attends,

et tu verras sa grande puissance, comme il te tourmentera toi et ta race."

18 Après lui on amena le sixième. Près de mourir il dit : "Ne te fais pas de vaine illusion; c'est nous-mêmes qui nous sommes attiré ces maux, en péchant contre notre Dieu; aussi nous est-il arrivé d'étranges calamités. 19 Mais toi, ne t'imagines pas que tu seras impuni après avoir osé combattre contre Dieu."

20 La mère, admirable au-dessus de toute expression et digne d'une illustre mémoire, voyant périr ses sept fils dans l'espace d'un seul jour, le supporta généreusement, soutenue par son espérance dans le Seigneur.

21 Elle exhortait chacun d'eux en la langue de ses pères, et, remplie des plus nobles sentiments, elle raffermis-
sait par un mâle courage sa tendresse de femme. 22 Elle leur disait : "Je ne sais comment vous avez apparu dans mes entrailles; ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit et la vie; ce n'est pas moi qui ai assemblé les éléments qui composent votre corps.

23 C'est pourquoi le Créateur du monde, qui a formé l'homme à sa naissance et qui préside à l'origine de toutes choses, vous rendra dans sa miséricorde et l'esprit et la vie, parce que maintenant vous vous méprisez vous-mêmes pour l'amour de sa loi."

24 Antiochus se crut insulté et soupçonna un outrage dans ces paroles. Comme le plus jeune était encore en vie, non seulement il lui adressa des exhortations, mais il lui promit avec serment de le rendre riche et heureux, s'il abandonnait les lois de ses pères, d'en faire son ami et de lui confier de

en le purifiant, lui méritera le retour de la faveur divine.

7. *Le supplice* : l'expression grecque *ἐπιπαυρόν* à ici (comme au vers. 10) le double sens de *dérision* et de *supplice* : S. Paul l'emploie dans le passage où il fait allusion à ces martyrs : *D'autres (Saints) ont souffert les moqueries (ἐπιπαυρόν) et les verges* (Hebr. xi, 36).

8. *La langue de ses pères*, l'hébreu, ou plutôt le dialecte araméen en usage depuis le retour de la captivité.

9. *Pour une vie éternelle*, litt. *pour une éternelle réviviscence de vie*. Tous ressusciteront; mais cette réviviscence sera pour les saints une vraie et heureuse *vie*, pour les méchants une *seconde mort* (Apoc. xx, 14; S. Jean v, 29; pl. bas vers. 14).

^a Deut. 32,
36, 43.

^a quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses : et in servis suis consolabitur.

7. Mortuo itaque illo primo, hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum : et, cute capitis ejus cum capillis abstracta, interrogabant, si manducaret prius, quam toto corpore per membra singula puniretur. 8. At ille, respondens patria voce, dixit : Non faciam. Propter quod et iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit : 9. et in ultimo spiritu constitutus, sic ait : Tu quidem scelestissime in præsentī vita nos perdis : sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.

10. Post hunc tertius illuditur, et linguam postulatus cito protulit, et manus constanter extendit : 11. et cum fiducia ait : E cælo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero : 12. ita ut rex, et qui cum ipso erant, mirarentur adolescentis animum, quod tamquam nihilum duceret cruciatus.

13. Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes. 14. Et, cum jam esset ad mortem, sic ait : Potius est ab hominibus morti datos spem exspectare a Deo, iterum ab ipso resuscitandos : tibi enim resurrectio ad vitam non erit.

15. Et cum advovissent quintum, vexabant eum. At ille, respiciens in eum, 16. dixit : Potestatem inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis : noli au-

tem putare genus nostrum a Deo esse derelictum. 17. Tu autem patienter sustine, et videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te, et semen tuum torquebit.

18. Post hunc ducebant sextum, et is, mori incipiens, sic ait : Noli frustra errare : nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, et digna admiratione facta sunt in nobis : 19. tu autem ne existimes tibi impune futurum, quod contra Deum pugnare tentaveris.

20. Supra modum autem mater mirabilis, et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat propter spem, quam in Deum habebat : 21. singulos illorum hortabatur voce patria fortiter, repleta sapientia : et, femineæ cogitationi masculinum animum inserens, 22. dixit ad eos : Nescio qualiter in utero meo apparuistis : neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi, 23. sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum vobis iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus. 24. Antiochus autem, contemni se arbitratus, simul et exprobrantis voce despecta, cum adhuc adolescentior superesset, non solum verbis hortabatur, sed et cum juramento affirmabat se divitem et beatum facturum, et translatum a

11. *Du Ciel*, de Dieu. La Vulg. exprime ici le nom de Dieu qui ne se lit pas dans l'original; voy. I *Mach.* iii, 18; iv, 24.

14. *Pour la vie* bienheureuse; comp. vers. 9.

17. Antiochus périt misérablement (ix, 5v.); son fils Antiochus V Eupator fut mis à mort après deux ans de règne (I *Mach.* vii, 24).

18. *Vaine illusion*, l'illusion de croire que tu viendrais à bout d'exterminer notre peuple et d'abolir notre religion. — *Nous-mêmes*, le peuple juif.

24. *Se crut insulté* : le roi, qui ne connaissait pas la langue chaldéenne, crut que cette femme lui adressait des injures; il voulut donc s'en venger, en obtenant à tout prix l'apostasie du plus jeune de ses enfants. — *Souçonna un outrage*, etc. Vulgate, *dédaignant la voix de ses avertissements* (*despecta* au lieu de *suspecta*, qui donnerait le sens du grec). — *Lui donner les choses nécessaires*.

hauts emplois. ²⁵ Le jeune homme ne prêtant à ces offres aucune attention, le roi appela la mère et l'engagea à donner à l'adolescent des conseils de salut. ²⁶ Lorsqu'il l'eut longtemps exhortée, elle accepta de persuader son fils. ²⁷ S'étant donc penchée vers lui et raillant le tyran cruel, elle parla ainsi dans la langue de ses pères : " Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois ans, qui t'ai entretenu, nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es. ²⁸ Je t'en conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre, vois tout ce qu'ils contiennent, et sache que Dieu les a créés de rien, et que la race des hommes ²⁹ est arrivée ainsi à l'existence. Ne crains pas ce bourreau, mais sois digne de tes frères et accepte la mort, afin que je te retrouve, avec tes frères, au temps de la miséricorde."

³⁰ Comme elle parlait encore, le jeune homme dit : " Qu'attendez-vous? Je n'obéis pas aux ordres du roi; j'obéis aux prescriptions de la loi qui a été donnée par Moïse à nos pères. ³¹ Et toi, l'auteur de tous les maux déchainés sur les Hébreux, tu n'éviteras pas le bras de Dieu. ³² Car c'est à cause de nos péchés que nous souffrons; ³³ et si, pour nous châtier et nous corriger, notre Seigneur qui est vivant nous a montré un moment sa

colère, il se réconciliera avec ses serviteurs. ³⁴ Mais toi, ô impie et le plus scélérat de tous les hommes, ne t'enorgueillis pas follement, te livrant à de vaines espérances, quand tu lèves la main contre les serviteurs de Dieu, ³⁵ car tu n'as pas encore échappé au jugement du Dieu tout-puissant qui surveille toutes choses. ³⁶ Nos frères, après avoir enduré une souffrance passagère, sont échus à l'alliance de Dieu pour une vie éternelle; mais toi, par le jugement de Dieu, tu porteras le juste châtiment de ton orgueil. ³⁷ Quant à moi, ainsi que mes frères, je livre mon corps et ma vie pour les lois de mes pères, suppliant Dieu d'être bientôt propice envers son peuple et de t'amener, par les tourments et la souffrance, à confesser qu'il est le seul Dieu, ³⁸ et puisse, en moi et en mes frères, s'arrêter la colère du Tout-Puissant, justement déchainée sur toute notre race!" ³⁹ Le roi, transporté de fureur, sévit contre celui-ci plus cruellement encore que contre les autres, ne pouvant supporter qu'on se jouât de lui. ⁴⁰ Ainsi mourut ce jeune homme, pur de toute idolâtrie et se confiant entièrement au Seigneur. ⁴¹ Enfin la mère mourut la dernière, après ses enfants.

⁴² Mais en voilà assez au sujet des sacrifices et des excessives cruautés d'Antiochus.

C. — JUDAS TRIOMPHE, ANTIOCHUS PÉRIT; FÊTE DES ENCÉNIES.

4° — CHAP. VIII. — Judas Machabée commence la guerre sainte et remporte d'abord sur Nicanor, puis sur Timothée et Bacchidès, des victoires joyeusement célébrées à Jérusalem.

Ch. VIII.



Ependant Judas Machabée et ses compagnons, s'introduisant secrètement dans les vil-

lages, appelaient autour d'eux leurs parents et s'adjoignant ceux qui étaient restés fidèles au judaïsme, ils

25. *Des conseils de salut*, dont l'accomplissement le sauverait.

26. *Elle accepta de persuader son fils*, de lui donner des *conseils de salut*, mais de salut éternel.

27. *S'étant penchée*, pour lui parler bas, à l'oreille. — *Aie pitié de moi*, ne me rends

pas malheureuse en trahissant ta foi. — *Trois ans* : déjà la Genèse (xxi, 8) et l'Exode (ii, 9) nous apprennent que l'allaitement chez les Hébreux se prolongeait longtemps; aujourd'hui encore, en Orient, il dure parfois jusqu'à trois ans.

29. *Est arrivée ainsi à l'existence* : Vulg.

patriis legibus amicum habiturum, et res necessarias ei præbiturum. 25. Sed ad hæc cum adolescens nequaquam inclinaretur, vocavit rex matrem, et suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem. 26. Cum autem multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo. 27. Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patria voce : Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac triennio dedi et alui, et in ætatem istam perduxi. 28. Peto, nate, ut aspicias ad cælum, et terram, et ad omnia quæ in eis sunt : et intelligas, quia ex nihilo fecit illa Deus, et hominum genus : 29. ita fiet, ut non timeas carnificem istum, sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.

30. Cum hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis? non obedio præcepto regis, sed præcepto legis, quæ data est nobis per Moysen. 31. Tu vero, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei. 32. Nos enim pro peccatis nostris hæc patimur. 33. Et si nobis propter increpationem, et correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est : sed iterum reconciliabitur servis suis. 34. Tu autem, o sceleste, et omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus in servos ejus inflammatus. 35. Non-

dum enim omnipotentis Dei, et omnia insipienter judicium effugisti. 36. Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt : tu vero judicio Dei justas superbæ tuæ pœnas exsolves. 37. Ego autem, sicut et fratres mei, animam, et corpus meum trado pro patriis legibus : invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis, et verberibus confiteri quod ipse est Deus solus. 38. In me vero, et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum juste superducta est. 39. Tunc rex accensus ira, in hunc super omnes crudelius desævit, indigne ferens se derisum. 40. Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens. 41. Novissime autem post filios et mater consumpta est.

42. Igitur de sacrificiis, et de nimis crudelitatibus satis dictum est.



— ❖ — CAPUT VIII. — ❖ —

Judas Machabæus, invocato Dei auxilio, post aliquot victorias, Nicanorem, qui certam sibi de Judæis pollicebatur victoriam, suos primum ad constantiam adhortatus, profligavit ; interfectis de ejus exercitu una cum Timotheo et Bacchide plus quam 29000 : ita ut Nicanor solus effugiens prædicaret Judæos Deum habere protectorem.



UDAS vero Machabæus, et qui cum illo erant, introibant latenter in castella : et convocantes co-

Il arrivera ainsi que tu ne craindras pas. — Au temps de la miséricorde, au temps du règne du Messie, lorsque Dieu ressuscitera les morts. Comp. Dan. xii, 2, 13.

30. *Comme elle parlait, propr. exposait les raisons qui devaient affermir son fils dans la fidélité à Dieu.*

32. *Car introduit tout le raisonnement qui commence avec ce verset.*

34. *Vaines espérances, savoir, d'anéantir le judaïsme.*

36. *Nos (Vulg., mes) frères, tous les Juifs qui sont morts pour leur foi.*

37. *Confesser qu'il est le seul Dieu : c'est ce qu'Antiochus fera en effet (ix, 12-17).*

38. *Et puisse ... s'arrêter la colère, c'est ici, d'après le texte grec, le troisième objet de la prière du jeune martyr ; dans la Vulg. il annonce l'apaisement prochain du Seigneur qui, effectivement, allait susciter aux Juifs un sauveur en la personne de Judas Machabée.*

39. *Qu'on se jouât de lui, sans doute en affirmant qu'il confesserait le vrai Dieu.*

42. *Au sujet des sacrifices païens, à la suite desquels on contraignait les Juifs à manger la chair des victimes.*

CHAP. VIII.

1. *Judas Machabée, qui s'était retiré dans le désert ; voy. v, 27.*

rassemblèrent ainsi une troupe d'environ six mille hommes. ²Ils conjuraient le Seigneur de regarder son peuple que tout le monde foulait aux pieds, d'avoir aussi pitié de son temple profané par les impies, ³d'avoir compassion de la ville dévastée qui allait se trouver au niveau du sol, et d'écouter la voix du sang qui criait vers lui, ⁴de se souvenir du meurtre criminel des petits enfants innocents et des outrages faits à son nom, et de montrer sa haine contre les méchants. ⁵Une fois à la tête d'une troupe nombreuse, Machabée devint invincible aux nations, car la colère du Seigneur s'était changée en miséricorde. ⁶Tombant à l'improviste sur les villes et les villages, il les brûlait; occupant les positions les plus favorables, il infligeait à l'ennemi de nombreuses défaites. ⁷C'est surtout la nuit qu'il choisissait pour favoriser le succès de ces sortes d'expéditions, et le bruit de sa valeur se répandait en tous lieux.

⁸Philippe ne fut pas longtemps à voir quels progrès faisait cet homme, et les succès de plus en plus fréquents qu'il remportait; il écrivit donc à Ptolémée, chef militaire de la Célé-Syrie et de la Phénicie, de venir en aide aux affaires du roi. ⁹Ptolémée s'étant mis à l'œuvre sans tarder, fit partir Nicanor, fils de Patrocle, un des principaux favoris *du roi*, à la tête d'au moins vingt mille hommes de diverses nations, pour qu'il exterminât la race entière des Juifs; il lui

adjoignit Gorgias, général fort expérimenté dans les choses de la guerre. ¹⁰Nicanor comptait bien procurer au roi, sur la vente des captifs pris en Judée, le tribut de deux mille talents dû aux Romains. ¹¹Il s'empressa d'envoyer aux villes maritimes l'invitation à venir acheter des esclaves juifs, promettant de leur en donner quatre-vingt-dix pour un talent: il ne songeait pas à la vengeance du Tout-Puissant qui allait tomber sur lui. ¹²Dès que Judas eut appris la marche de Nicanor, il informa ses compagnons de l'approche de l'ennemi. ¹³Alors les uns, frappés de crainte et manquant de foi en la justice de Dieu, prirent la fuite et passèrent en d'autres lieux; ¹⁴les autres vendirent tout ce qui leur restait, et en même temps ils priaient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui les avait vendus avant même que la bataille fût engagée: ¹⁵sinon à cause d'eux, du moins en considération des alliances faites avec leurs pères, et parce que son nom saint et auguste avait été nommé sur eux. ¹⁶Machabée ayant réuni ceux qui étaient restés avec lui, au nombre de six mille hommes, les exhorta à ne pas craindre les ennemis, et à ne pas se troubler de la multitude des nations qui marchaient injustement contre eux, mais à combattre vaillamment, ¹⁷ayant devant les yeux l'indigne profanation accomplie par elles contre le lieu saint, l'outrage de la ville ravagée, ainsi que la ruine

3. *La voix du sang* des victimes de la persécution; comp. *Gen.* iv. 10; *Apoc.* vi. 10. — *La ville dévastée*: comp. *I Mach.* iii. 45.

5. *La colère du Seigneur*, etc.: Dieu avait exaucé la prière du vers. 9 sv. et les vœux exprimés vii. 37 sv.

6. *Les villes et les villages* occupés par les Syriens ou par les Juifs infidèles. — *Nombreuses défaites*, entre autres celles d'Apollonius et de Séron, relatées au 1^{er} Livre iii. 10-24.

8. Dans les vers. 8-29, l'auteur relate, sans grands détails, la défaite de Nicanor, le principal ennemi des Juifs, afin de montrer — ce qui est le but de son ouvrage — com-

ment Dieu est venu au secours de son peuple et lui a rendu sa faveur. Comp. *I Mach.* iii, 38-iv, 27. — *Philippe*: voy. v, 22. — *Ptolémée* dont il a été déjà question au ch. iv, 45 sv.

9. *Nicanor*: ce général joue un grand rôle dans notre livre qui se termine avec sa défaite et sa mort. — Ce verset se concilie sans trop de peine avec *I Mach.* iii, 38: *Lysias*, régent du royaume (*I Mach.* iii, 32) encourage Ptolémée à continuer les préparatifs de l'expédition contre les Juifs; celui-ci met en campagne Nicanor et Gorgias, et, vraisemblablement, part avec eux pour la Palestine. Sur ces entrefaites, Philippe avait été mandé auprès du roi, pour l'accompa-

gnatos, et amicos, et eos, qui permanserunt in Judaïsme, assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum.

2. Et invocabant Dominum, ut respiceret in populum, qui ab omnibus calcabatur : et misereretur templo, quod contaminabatur ab impiis :

3. misereretur etiam exterminio civitatis, quæ esset illico complananda, et vocem sanguinis ad se clamantis audiret :

4. memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentum, et blasphemias nomini suo illatas, et indignaretur super his.

5. At Machabæus, congregata multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur : ira enim Domini in misericordiam conversa est.

6. Et superveniens castellis, et civitatibus improvisus, succendebat eas : et opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat : 7. maxime autem noctibus ad hujuscemodi excursus ferebatur, et fama virtutis ejus ubique diffundebatur.

8. Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ac frequentius res ei cedere prospere,

ad Ptolemæum ducem Cœlesyriæ, et Phœnicis scripsit ut auxilium ferret regis negotiis.

9. At ille velociter misit Nicanorem Patrocli de primoribus amicis, datis ei de permittis gentibus, armatis non minus viginti millibus, ut universum Judæo-

rum genus deleret, adjuncto ei et Gorgia viro militari, et in bellicis rebus experientissimo.

10. Constituit autem Nicanor, ut regi tributum, quod Romanis erat dandum, duo millia talentorum de captivitate Judæorum suppleret :

11. statimque ad maritimas civitates misit, convocans ad coemptionem Judæorum mancipiorum, promittens se nonaginta mancipia talento distracturum, non respiciens ad vindictam, quæ eum ab Omnipotente esset consecutura.

12. Judas autem ubi comperit, indicavit his, qui secum erant, Judæis Nicanoris adventum.

13. Ex quibus quidam formidantes, et non credentes Dei justitiæ, in fugam vertebantur :

14. alii vero si quid eis supererat vendebant, simulque Dominum deprecabantur ut eriperet eos ab impio Nicanore, qui eos prius quam cominus veniret, vendiderat :

15. et si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, et propter invocationem sancti et magnifici nominis ejus super ipsos.

16. Convocatis autem Machabæus septem millibus, qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur, neque metuerent inique venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent.

17. ante oculos habentes contumeliam, quæ

gner en Orient ; voir ix, 29. — *Au moins 20,000 hommes*, sans compter les troupes qui furent données à Gorgias et celles que le corps expéditionnaire recruta sur la route ; d'après le 1^{er} livre (iii, 39), ces forces s'élevaient à 47,000 hommes.

10. *Le tribut*, le reste d'une contribution de guerre dont le paiement était en retard. Comp. I *Mach.* iii, 9, et viii, 7.

11. *Quatre-vingt dix pour un talent*, probablement syrien, environ 40 fr. par tête ! Pour 2000 talents, il eût fallu 180 mille captifs. Comp. I *Mach.* iii, 41.

14. *Vendirent*, etc. : soit pour acheter des armes et des subsistances, en vue de la guerre, soit pour soustraire ce reste à la rapacité de l'ennemi.

15. *Son nom ... avait été nommé sur eux*, lorsqu'ils avaient été adoptés par Jéhovah

et appelés le peuple de Jéhovah (*Eclii.* xxxvi, 14). Le sens de cette locution apparaît clairement *Gen.* xlviii, 16, où Jacob dit que son nom doit être nommé sur Ephraïm et Manassé, qu'il adopte pour ses propres enfants ; comp. *Is.* iv, 1. L'Écriture rappelle souvent ce titre d'honneur du peuple hébreu : *Deut.* xxviii, 10 ; *Is.* lxiii, 19 ; *Jer.* xiv, 9 etc. D'ailleurs le nom de Jéhovah était aussi réellement prononcé sur le peuple, lors de la bénédiction solennelle, dont la formule se lit *Nombr.* vi, 23-27. — Ces prières eurent lieu à *Maspha* (I *Mach.* iii, 46-54).

16. *Six mille* ; Vulg., *sept mille* ; trois mille soutinrent la première attaque (I *Mach.* iv, 6). — *Ne pas craindre les ennemis* ; Vulg., *ne pas se réconcilier avec leurs ennemis*. —

17. *La ruine des institutions civiles*, de l'administration (πολιτεία).

des institutions des ancêtres. ¹⁸ "Eux, dit-il, se confient dans leurs armes et des charges hardies; nous, c'est en Dieu, maître de toutes choses, qui peut d'un signe renverser ceux qui viennent nous attaquer et l'univers même, que nous mettons notre confiance." ¹⁹ Il énuméra aussi devant eux les exemples antiques de la protection de Dieu; et comment, sous Sennachérib, les cent quatre-vingt mille hommes avaient péri, ²⁰ et comment, dans la bataille livrée aux Galates en Babylonie, ceux qui prenaient part à l'action étaient en tout huit mille, avec quatre mille Macédoniens, et, ceux-ci étant vivement pressés, les huit mille avaient détruit cent vingt mille ennemis, grâce au secours qui leur était venu du ciel, et avaient remporté un grand profit.

²¹ Après les avoir, par ces souvenirs, remplis de confiance et disposés à mourir pour les lois et pour la patrie, il divisa son armée en quatre corps. ²² A la tête de chaque corps, il mit ses frères Simon, Joseph et Jonathas, leur donnant à chacun quinze cents hommes. ²³ En outre, il ordonna à Eléazar de faire la lecture du Livre saint; puis ayant donné pour mot d'ordre: Secours de Dieu! Judas prit le commandement du premier corps et attaqua Nicanor. ²⁴ Le Tout-Puissant leur étant venu en aide, ils tuè-

rent plus de neuf mille ennemis, blessèrent et mutilèrent la plus grande partie des soldats de Nicanor et les mirent tous en fuite. ²⁵ Ils prirent aussi l'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter. Ayant poursuivi assez loin les fuyards, ²⁶ ils revinrent sur leurs pas, arrêtés par le temps, car c'était la veille du sabbat; c'est pourquoi ils ne continuèrent pas leur poursuite. ²⁷ Ayant donc ramassé les armes des vaincus et recueilli leurs dépouilles, ils célébrèrent le sabbat, bénissant mille fois et louant le Seigneur qui les avait délivrés pour ce jour, ayant résolu de leur montrer un commencement de miséricorde. ²⁸ Après le sabbat, ils distribuèrent une part du butin à ceux qui avaient souffert de la persécution, aux veuves et aux orphelins; eux-mêmes et leurs enfants se partagèrent le reste. ²⁹ Cela fait, ils se mirent à prier tous ensemble, conjurant le Seigneur miséricordieux de se réconcilier entièrement avec ses serviteurs.

³⁰ Ils tuèrent aussi plus de vingt mille hommes des troupes qui combattaient sous les ordres de Timothée et de Bacchidès, et s'emparèrent vaillamment de hautes forteresses. De leur immense butin, ils firent deux parts égales, l'une pour eux-mêmes, l'autre pour les persécutés, les orphelins et les veuves, ainsi que

19. *Sennachérib*: voy. II *Rois*, xix, 35. Comp. I *Mach.* iv, 9.

20. L'histoire nous apprend que des hordes galates attaquèrent l'empire syrien, qui comprenait alors la Babylonie, sous Antiochus Soter et sous Antiochus le Grand; c'est de cette dernière guerre qu'il s'agit probablement ici. — Les *Macédoniens* sont les Syro-Macédoniens, ou les Macédoniens du royaume des Séleucides, formé d'une partie de l'empire d'Alexandre. (Comp. Josephé, *Antiq.* xii, v, 4). — *Les 8 mille*, s'étant jetés à l'improviste sur l'ennemi, *détruisirent 120 mille*: qu'on n'oublie pas que l'auteur présente cette victoire comme un fait miraculeux. D'ailleurs, une armée de 120,000 hommes put être *détruite*, sans que pour cela cette immense multitude ait dû être *massacrée* par la petite armée Juive; comp.

ce qui est rapporté des Madianites (*Jug.* vii, 21-23) et des Assyriens (*Jud.* xv, 1-6). Noter enfin, avec le P. Patrizi, que l'auteur inspiré ne parle pas ici en son propre nom, mais rapporte les paroles de Judas Machabée. — *Un grand profit*, soit un riche butin, soit la faveur du roi de Syrie.

21. *Il divisa* etc.; ce membre de phrase manque dans la Vulg.

22. Outre les officiers nommés précédemment (I *Mach.* iii, 55), Judas se choisit trois lieutenants au moment de livrer bataille. — *Joseph*: il faut peut-être lire *Jean*. Comp. I *Mach.* ii, 2; ix, 36 al.; mais il peut aussi fort bien être question ici du fils de Zacharie que le 1^{er} livre nomme parmi les lieutenants de Judas (v, 18, 56); comp. pl. b. vers. 19.

23. *Eléazar* (Vulg. *Esdras*) est probable-

loco sancto ab his injuste esset illata, itemque et ludibrio habitæ civitatis injuriam, adhuc etiam veterum instituta convulsa. 18. Nam illi quidem armis confident, ait, simul et audacia : nos autem in omnipotente Domino, qui potest et venientes adversum nos, et universum mundum uno nutu delere, confidimus. 19. Admonuit autem eos et de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes : et quod sub Sennacherib centum octoginta quinque millia perierunt : 20. et de prælio, quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia propter auxilium illis datum de cælo, et beneficia pro his plurima consecuti sunt.

21. His verbis constantes effecti sunt, et pro legibus, et patria mori parati. 22. Constituit itaque fratres suos duces utrique ordini, Simonem, et Josephum, et Jonathan, subjectis unicuique millenis et quingentis. 23. Ad hoc etiam ab Esdra lecto

illis sancto libro, et dato signo adjutorii Dei, in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore. 24. Et facto sibi adjutore Omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum : majorem autem partem exercitus Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt. 25. Pecuniis vero eorum, qui ad emptionem ipsorum venerant, sublati, ipsos usquequaque persecuti sunt, 26. sed reversi sunt hora conclusi : nam erat ante sabbatum : quam ob causam non perseveraverunt insequentes. 27. Arma autem ipsorum, et spolia congregantes, sabbatum agebant : benedictentes Dominum, qui liberavit eos in isto die, misericordiæ initium stillans in eos. 28. Post sabbatum vero debilibus, et orphanis, et viduis divisere spolia : et residua ipsi cum suis habuere. 29. His itaque gestis, et communiter ab omnibus facta obsecratione, misericordem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his, qui cum Timo-

ment le quatrième frère de Judas. Les frères accompagnaient l'armée (*Nombr.* x, 9; *II Par.* xiii, 12); ils lisaient aux guerriers, avant la bataille, les passages les plus propres à exciter leur courage (*Deut.* xx, 2 sv., xxviii, 7. *Comp.* I *Mach.* iii, 48). — *Attaqua Nicanor*, près d'Emmaüs (*I Mach.* iv, 3).

Les premiers mots de ce verset, dans le texte grec ordinaire, signifient que Judas donna aussi un commandement à Eléazar et lut lui-même l'Écriture-Sainte. Mais la construction est plus régulière en lisant (avec l'édition Aldine) *παρηνχηρώνχι* au lieu de *παρηνχούς*. C'est ce texte que reproduit notre traduction.

24. *Mutilèrent* : mains coupées, yeux crevés, etc. *Vulg.*, *affaiblirent* par les blessures.

25. *L'argent* des marchands d'esclaves : voy. vers. 11 et *Comp.* I *Mach.* iv, 23. — *Assez loin*, ou *assez longtemps*, voy. I *Mach.* iv, 15.

27. *Pour ce jour*, pour qu'ils pussent célébrer en paix le sabbat; *Vulg.*, *en ce jour*. — *Ayant résolu*, etc.; litt., *ayant ordonné pour eux un commencement*, etc. Au lieu de *πέζυτος*, la *Vulg.* a lu *στέζυτος*, *ayant fait couler pour eux*, etc.; cette leçon se trouve dans quelques manuscrits.

28. *A ceux qui avaient souffert*, dans leur corps ou dans leurs biens; *Vulg.* *aux infirmes*, ou mieux *aux blessés*.

29. *Entièrement*, propr. *jusqu'à la fin*, de manière à achever leur délivrance du joug des Syriens.

30. Ce verset mentionne très probablement les résultats de la campagne organisée par Lysias pour venger la défaite de Nicanor [*1^{er} livre* iv, 26-34]; le vice-roi paraît avoir suivi ses troupes dans la direction de la Judée (l. cit. v. 35), mais elles étaient placées sous le commandement immédiat des deux généraux nommés ici. — *Plus de 20,000 hommes*, dans toute la campagne; le *1^{er} livre* (v. 34) ne parle que de la première bataille, et l'on comprendrait difficilement qu'une armée de 65,000 hommes ait abandonné la partie, après une perte de 5000 combattants. — *Timothée et Bacchidès* : le premier de ces deux généraux paraît être le même qui fut tué à Jazer (x, 37 et I *Mach.* v, 6); le second fit encore plusieurs expéditions en Judée, du temps de Jonathan (I *Mach.* vii-ix). — *Forteresses*, entre autres Bethsur que nous voyons alors au pouvoir des Juifs (I *Mach.* iv, 61). — *Les persécutés*; d'autres, *les blessés* : *comp.* vers. 28. — *Les vieillards* : peut-

6 I Mach. 5, 6 et 7, 8.

6 4 Reg. 19, 35. Tob. 1, 21. Eccli. 48, 24. Is. 37, 36. I Mach. 7, 41.

pour les vieillards. ³¹ Ils recueillirent les armes et les déposèrent avec soin en des lieux convenables, et transportèrent à Jérusalem le reste du butin. ³² Ils mirent à mort Phylarque, qui accompagnait Timothée; c'était un homme très pervers, qui avait fait beaucoup de mal aux Juifs. ³³ Pendant qu'ils étaient leur victoire dans leur capitale, Callisthène et quelques autres, qui avaient livré aux flammes les portes du temple, s'étant réfugiés dans une petite maison, ils les y brûlèrent, et leur rendirent ainsi le juste salaire de leurs profanations.

³⁴ Le triple scélérat Nicanor, qui avait fait venir les mille marchands

pour leur vendre les Juifs, ³⁵ humilié, grâce au secours du Seigneur, par ceux qu'il croyait plus faibles que lui, se dépouilla de ses vêtements d'honneur, et prenant à travers champs comme un fuyard, sans escorte, il rentra seul à Antioche, au désespoir d'avoir perdu son armée. ³⁶ Et lui qui avait promis de parfaire le tribut aux Romains avec le prix des captifs de Jérusalem, il publiait maintenant que les Juifs avaient Dieu pour défenseur et qu'ainsi ils étaient invulnérables, parce qu'ils obéissaient aux lois qu'il leur avait prescrites.



5° — CHAP. IX — X, 8. — Frappé d'une horrible maladie, Antiochus meurt en Perse; ayant purifié le temple, Judas institue une fête commémorative le 25 casleu.

Chap. IX.



ers ce temps-là, Antiochus était hontusement revenues contrées de la Perse. ² Car, étant entré dans la ville nommée Persépolis, il avait tenté de piller le temple et d'opprimer la ville; c'est pourquoi la multitude soulevée eut recours à la force des armes et il arriva qu'Antiochus, mis en fuite par les habitants du pays, fit une retraite humiliante. ³ Comme il était dans la région d'Ecbatane, il apprit ce qui était arrivé à Nicanor et à l'armée de Timothée. ⁴ Transporté de fureur, il pen-

sait à venger sur les Juifs l'injure de ceux qui l'avaient forcé de fuir; il commanda donc au conducteur de pousser son char sans s'arrêter, pour hâter le voyage. La vengeance du ciel le poursuivait, car il avait dit dans son orgueil: " Aussitôt arrivé à Jérusalem, je ferai de cette ville le tombeau des Juifs." ⁵ Mais le Seigneur, Dieu d'Israël, qui voit toutes choses, le frappa d'une plaie incurable et horrible à voir. A peine eut-il proféré cette parole, qu'il ressentit une extrême douleur d'entrailles et de cruel-

être faut-il entendre les *Anciens* chargés, dans les différentes localités, de pourvoir aux nécessités publiques.

³¹ *Lieux convenables*, où les armes étaient en sûreté et à la portée des Juifs qui en auraient besoin.

³² *Phylarque*, quelque capitaine du corps de Timothée.

³³ *Fétaient leur victoire*: voy. I *Mach.* iv, 36 sv. Notre auteur, voulant conclure chacune des deux parties de son histoire par la description d'une fête religieuse, remet les détails de la restauration du temple au chap. X, après le récit de la mort d'Antiochus. — *Leur capitale*, litt. *leur patrie*: Jérusalem. — *Callisthène*: inconnu. La Vulg. et plusieurs mss. grecs ne font pas ici mention de ses complices.

³⁴ *Les mille marchands*: voy. vers. 11.

³⁵ *Se dépouilla*, pour ne pas être reconnu, de ses vêtements d'honneur, de son brillant costume de général en chef. — *A travers champs*, par la voie la plus courte; Vulg. *per mediterranea*, par le milieu des terres.

³⁶ *Invulnérables*, invincibles parce qu'ils obéissaient etc. ... comp. *Jud.* v, 17 sv.

CHAP. IX.

1. Pour l'expédition d'Antiochus en Perse, comp. I *Mach.* iii, 31. — *Revenu de Perse*, vers Babylone, (I *Mach.* vi, 4).

2. *Persépolis*, cap. du pays, située près de l'Araxe, en vieux persan *Parçakarta* c.-à-d. forteresse de la Perse, l'*Istakhar* des Sassanides. — *Piller le temple*, probablement de Nanée, voy. I, 13 sv.

theo, et Bacchide erant contra se contententes, super viginti millia interfecerunt, et munitiones excelsas obtinuerunt : et plures prædas dividerunt, æquam portionem debilibus, pupillis, et viduis, sed et senioribus facientes. 31. Et cum arma eorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis, residua vero spolia Jerosolymam detulerunt : 32. et Philarchen, qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum, qui in multis Judæos affixerat. 33. Et cum epinicia agerent Jerosolymis, eum, qui sacras januas incenderat, id est, Callisthenem, cum in quoddam domicilium refugisset, incenderunt, digna ei mercede pro impietatibus suis reddita.

34. Facinorosissimus autem Nicanor, qui mille negotiantes ad Judæorum venditionem adduxerat, 35. humiliatus auxilio Domini ab his, quos nullos existimaverat, deposita veste gloriæ, per mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam, summam infelicitatem de interitu sui exercitus consecutus. 36. Et qui promiserat Romanis se tributum restituere de captivitate Jerosolymorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, et ob ipsum invulnerabiles esse, eo quod sequerentur leges ab ipso constitutas.



3. Dans la région d'Ecbatane, cap. de la province de Médie. Antiochus avait sans doute pris la route du nord, qui se dirigeait vers Ecbatane en passant par Tabée; c'est dans cette ville qu'il fut arrêté par la maladie suivant Polybe, xxxi, 11. Quelques interprètes, pour justifier les données géographiques de ce passage, conjecturent qu'il s'agit ici, non de l'Ecbatane capitale, mais d'une autre ville du même nom, située plus près de Persépolis, et appelée *Ecbatana magorum* parce qu'elle renfermait un collège de Mages, au'ourd'hui *Gherden*. Cette conjecture n'est pas nécessaire; le 1^{er} livre (vi, 56) nous dit aussi que Philippe, après la



— ❖ — CAPUT IX. — ❖ —

Antiochus a Persepoli fugatus, dum Judæos ad internecionem perdere meditaretur, maximis viscerum doloribus a Deo percussus, cum fœtore intolerabili scaturientibus e corpore vermibus, post suorum criminum agnitionem, et sero promissam emendationem, merita morte occubuit, scriptis ad Judæos litteris ut filio suo subditi persisterent.



ODEM tempore Antiochus inhoneste revertebatur de Perside. 2. ^a Intra-verat enim in eam, quæ dicitur Persepolis, et tentavit exspoliare templum, et civitatem opprimere : sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt : et ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret. 3. Et cum venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem, et Timotheum gesta sunt. 4. Elatus autem in ira, arbitrabatur se injuriam illorum, qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere : ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cœlesti eum judicio perurgente, eo quod ita superbe locutus est se venturum Jerosolymam, et congeriem sepulcri Judæorum eam facturum. 5. ^b Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israel, percussit eum insanabili, et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, et amara interno-

^a 1 Mach. 6, 1.

^b 2 Par. 16, 9.

mort du roi, ramena les troupes de Perse et de Médie; on passa donc réellement par ce dernier pays. — *L'armée de Timothée*, envoyée et suivie par Lysias (1 Mach. vi, 6) voyez la note au chap. préc. vers. 30.

4. *Le tombeau des Juifs* : comp. vers. 14.

5. *Horrible à voir*, litt. *invisible*, comme traduit la Vulg., ce qui peut signifier une maladie intérieure (triste-se, mélancolie mortelle, 1 Mach. vi, 8), ou encore une maladie affreuse, litt. *non-visible*, dont il n'est pas possible de supporter la vue. Notre auteur insiste, plus que celui du 1^{er} livre, sur les détails et le caractère surnaturel de la mort d'Antiochus.

les tortures à l'intérieur. ⁶C'était justice, puisqu'il avait déchiré les entrailles des autres par des tourments nombreux et inouïs. Mais il ne rabattait rien de son arrogance, ⁷toujours rempli d'orgueil, il exhalait contre les Juifs le feu de sa colère et ordonnait de hâter la marche, quand soudain il tomba du char qui roulait avec fracas, et sa chute fut si violente que tous les membres de son corps en furent meurtris. ⁸Lui qui tout à l'heure croyait commander aux flots de la mer, dans sa jactance surhumaine, lui qui s'imaginait peser dans la balance la hauteur des montagnes, ayant été précipité par terre, il était porté dans une litière, rendant manifeste aux yeux de tous la puissance de Dieu. ⁹Du corps de l'impie sortaient des essaims de vers; lui vivant, sa chair se détachait par lambeaux avec d'atroces douleurs, et l'odeur de pourriture qui s'en exhalait incommodait toute l'armée; ¹⁰et celui qui naguère semblait toucher aux astres du ciel, personne maintenant ne pouvait le porter à cause de cette intolérable puanteur. ¹¹Alors, profondément blessé, il commença à revenir de ce grand orgueil et à se connaître lui-même, sous le fouet divin qui redoublait à chaque moment ses douleurs; ¹²et comme lui-même ne pouvait supporter son infection, il dit : " Il est juste de se soumettre à Dieu et, simple mortel, ne pas s'égaliser insolemment à la divinité." ¹³Mais ce scélérat priait le

souverain Maître qui ne devait plus avoir pitié de lui, ¹⁴promettant de déclarer libre la ville sainte, que naguère il avait hâte d'égaliser au sol, pour en faire le tombeau de ses habitants; ¹⁵de rendre semblables aux Athéniens tous les Juifs, qu'il ne jugeait pas dignes de la sépulture, les destinant, eux et leurs enfants, à servir de pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces; ¹⁶d'orner des plus belles offrandes le temple saint qu'il avait jadis dépouillé, de lui rendre et au-delà tous ses ustensiles sacrés et de subvenir de ses propres revenus aux frais des sacrifices, ¹⁷et en outre de devenir lui-même Juif, et de parcourir tous les lieux habités en y proclamant la puissance de Dieu.

¹⁸Mais ses souffrances ne se calmèrent pas, car le juste jugement de Dieu était venu sur lui; c'est alors que, voyant son état désespéré, il écrivit aux Juifs la lettre ci-dessous transcrite, véritable supplication, et conçue en ces termes :

¹⁹Aux Juifs, ses excellents citoyens, le roi et général Antiochus : Salut, santé et bonheur parfaits! ²⁰Si vous vous portez bien, ainsi que vos enfants, si vos affaires vont selon vos désirs, j'en rends à Dieu les plus grandes grâces, mettant mon espoir dans le ciel. ²¹Pour moi je suis étendu sur un lit sans force, me rappelant avec amour les marques d'honneur et de bienveillance que j'ai reçues de vous.

A mon retour des contrées de la Perse, étant tombé dans une maladie cruelle, j'ai jugé nécessaire de m'occuper du bien-être de tous. ²²Ce n'est pas que je désespère de

6. *Les entrailles* figurent ici comme le siège des sensations et de la douleur.

8. *Commander aux flots de la mer* n'appartient qu'à Dieu : comp. *Job*, xxxviii, 1; *Is.* li, 15; *Ps.* lxxv, 8 h. — *Peser la hauteur* et la masse des montagnes : c'est encore un attribut de Dieu (*Is.* xl, 12).

9. *Essaims de vers* : la maladie d'Antiochus était probablement une *helminthiasis*, caractérisée par la présence des helminthes, sorte de vers qui pullulent et engendrent une affreuse corruption dans les intestins. Comp. *Josèphe, Antiq.* xvii, vi, 5; *Act.* xii, 23, etc.

11. *Se connaître lui-même*, le pronom, suppléé par la Vulg., ne se lit point en grec;

on pouvait donc traduire : Antiochus, jusque-là aveuglé par l'orgueil, commença à voir clair, à reconnaître la vraie cause de son malheur; voy. *I Mach.* vi, 13. Mais le verset 12 appuie le sens de la Vulg. que nous avons suivie.

13. *Priait le souverain Maître*; ce n'était point une prière humble, inspirée par un repentir sincère, mais une demande intéressée pour obtenir, au prix de quelques satisfactions extérieures, une prolongation de vie. — *Qui ne devait plus avoir pitié de lui* : parce que sa prière n'était pas accompagnée des dispositions requises. En supposant même qu'Antiochus ait eu une contrition véritable, Dieu pouvait lui pardonner et

rum tormenta : 6. et quidem satis juste, quippe qui multis, et novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo a sua malitia cessaret. 7. Super hoc autem superbia repletus, ignem spirans animo in Judæos, et præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, et gravi corporis collisione membra vexari. 8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans : 9. ita ut de corpore impij vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fœtore exercitus gravaretur : 10. et qui paulo ante sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fœtoris portare. 11. Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus : 12. et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire. 13. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus. 14. Et civita-

tem, ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ac sepulcrum congestorum faceret, nunc optat liberam reddere : 15. et Judæos, quos nec sepultura quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, et cum parvulis exterminaturum dixerat, æquales nunc Atheniensibus facturum pollicetur : 16. templum etiam sanctum, quod prius exspoliaverat, optimis donis ornaturum, et sancta vasa multiplicaturum, et pertinentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum : 17. super hæc, et Judæum se futurum, et omnem locum terræ perambulaturum, et prædicaturum Dei potestatem.

«Supr. 5, 16.

18. Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) desperans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem :

19. OPTIMIS civibus Judæis plurimam salutem, et bene valere, et esse felices, rex et princeps Antiochus. 20. Si bene valetis, et filii vestri, et ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias. 21. Et ego in infirmitate constitutus, vestri autem memor benigne

Reversus de Persidis locis, et infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere : 22. non desperans memetipsum, sed spem multam ha-

sauver son âme, mais cependant exécuter sans pitié la peine extérieure portée contre lui et destinée à servir d'exemple aux persécuteurs futurs. (Corn. a Lap.)

15. *Rendre semblables aux Athéniens* : non seulement accorder aux Juifs les privilèges des citoyens d'Antioche, mais les constituer en un État libre, semblable à la république athénienne.

17. *Devenir Juif* : cette expression n'implique pas nécessairement qu'Antiochus fût résolu à se faire circoncire et à embrasser le judaïsme ; il s'engageait seulement à reconnaître le Dieu des Juifs comme le seul Dieu véritable, ainsi que faisaient les prosélytes. — *En proclamant la puissance de Dieu* : Comp. la prédiction du jeune martyr vii, 37.

19. *Ses citoyens*, ses sujets, ayant, comme

les autres peuples, droit de cité dans son empire. — *Le roi*, etc. : ce n'est que par exception que le nom de l'envoyeur vient après celui du destinataire (comp. i, 1) ; peut-être faut-il voir dans ce tour une *captatio benevolentia*.

20. *Si vous vous portez bien*, etc. : formule usitée par les consuls romains dans les rapports officiels qu'ils adressaient au sénat.

21. *Pour moi*, etc. : l'envoyeur termine l'introduction de sa lettre en disant dans quelle situation il se trouve. — *Je me rappelle*, etc. Vulg., *je pense à vous avec bienveillance*. Cette situation correspond probablement à celle que dépeignent les vers. 9 et suiv du chap. VI^e du 1^{er} livre. — *M'occuper du bien-être*, propr. *de la sûreté* : pensée générale précisée vers. 23 sv.

moi; j'ai au contraire une grande confiance de guérir de cette maladie. ²³ Mais considérant que mon père, quand il porta ses armes dans les hautes provinces, désigna son futur successeur, ²⁴ afin que, en cas d'un malheur inattendu ou de bruits fâcheux, ceux du royaume, sachant à qui les affaires étaient remises, ne fussent pas troublés; ²⁵ songeant en outre que les monarques limitrophes et des princes voisins de mes États épient les circonstances et attendent ce qui arrivera, j'ai désigné pour roi mon fils Antiochus que plus d'une fois, lorsque j'ai parcouru mes provinces supérieures, j'ai confié à la plupart d'entre vous en vous le recommandant, et je lui ai écrit la lettre transcrite ci-dessous. ²⁶ Je vous demande donc et vous prie de vous souvenir de mes bienfaits, tant généraux que particuliers, et de conserver chacun la bienveillance que vous avez pour moi et pour mon fils. ²⁷ Car je suis persuadé que, plein de douceur et d'humilité, il réalisera mes intentions et se montrera condescendant à votre égard."

²⁸ Ainsi ce meurtrier, ce blasphémateur, en proie à d'horribles souffrances, comme il en avait fait endurer aux autres, mourut sur la terre étrangère, dans les montagnes, d'une mort misérable. ²⁹ Philippe, son compagnon d'enfance, faisait transporter

son corps; mais craignant le jeune Antiochus, il se retira en Égypte auprès de Ptolémée Philométor.

¹ Cependant Machabée et ses compagnons reprirent, avec l'aide du Seigneur, le temple et la ville. ² Ils détruisirent les autels que les étrangers avaient dressés sur la place publique, ainsi que les bois sacrés. ³ Puis, après avoir purifié le temple, ils élevèrent un autre autel, et ayant tiré du feu des cailloux, ils prirent de ce feu et, après un intervalle de deux ans, ils offrirent un sacrifice, firent de nouveau fumer l'encens, allumèrent les lampes et mirent sur la table les pains de proposition. ⁴ Cela fait, prosternés par terre, ils prièrent le Seigneur de ne plus faire tomber sur eux de tels maux, demandant, s'ils péchaient encore, d'être châtiés par lui comme il convient, mais de ne plus être livrés à des nations impies et barbares. ⁵ Le temple avait été profané par les étrangers le vingt-cinquième jour du mois de casleu, et il se rencontra qu'il fut purifié à pareil jour.

Chap. X

23. *Mon père*, Antiochus le Grand. — *Les hautes provinces*, ou *les provinces supérieures*; les provinces à l'E. de l'Euphrate, particulièrement l'Arménie. D'après Polybe (x, 27 sv., 49, xi, 34) Antiochus le Grand fit, vers l'an 208 av. J.-C., une campagne contre les Parthes et les Bactriens, pénétra même jusque dans l'Inde septentrionale d'où il ramena des éléphants de combat. Mais peut-être est-il ici question d'une expédition plus récente que ce roi aurait entreprise dans la Haute-Asie, pour se procurer des ressources et pendant laquelle il aurait péri, comme le disent ses historiens, en essayant de piler un temple. — *Son successeur*, savoir Seleucus Philopator, son fils aîné.

24. *Malheur inattendu*, euphémisme : la mort du roi. — *Bruits fâcheux* et faux, par ex. que le roi a été tué ou fait prisonnier.

25. *Songeant en outre*, etc. : Démétrius, le fils de Séleucus qu'Antiochus avait écarté du trône, pouvait chercher à y remonter, à l'exclusion du jeune frère de ce dernier. — *Attendent ce qui arrivera* : si je guérirai ou non; euphémisme. — *Mon fils Antiochus* Eupator, alors âgé de neuf ans et confié à la garde de Lysias (I Mach. iii, 33) : Philippe était aussi nommé régent (I Mach. vi, 14 sv.), — *La lettre transcrite ci-dessous* : cette let-

tre, qui se trouvait probablement dans l'ouvrage de Jason (ii, 24), l'abréviateur ne nous l'a pas donnée.

26. *Vous souvenir de mes bienfaits*; si cette lettre n'est pas une sorte de circulaire, envoyée non seulement aux Juifs, mais encore aux autres provinces du royaume, il faut dire qu'Antiochus, ne voulant pas s'abaisser jusqu'à demander pardon de ses cruautés tyranniques, rappelle du moins les quelques actes favorables aux Juifs qu'il avait eu l'occasion de faire pendant les quatre premières années de son règne; voy. iv, 10, 22, 36.

28. *Mourut* à Tabée, dans les montagnes d'Elymaïde, à quelques journées de marche d'Ecbatane (Polybe).

29. *Philippe* : voy. I Mach. vi, 14. — *Craignant le jeune Antiochus*, où plutôt Lysias, précepteur du jeune prince, et nommé vice-roi par Epiphane à son départ pour la Perse (I Mach. iii, 32; vi, 17). — *Se retira en Égypte*, pour s'assurer les sympathies du roi, puis il revint en Syrie et se rendit maître d'Antioche, d'où il fut ensuite chassé par Lysias (I Mach. vi, 63). D'autres croient que Philippe ne se retira en Égypte que lorsqu'il vit Lysias sur le point de s'emparer d'Antioche.

bens effugiendi infirmitatem. 23. Respiciens autem quod et pater meus, quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitum, ostendit qui post se susciperet principatum : 24. ut si quid contrarium accideret, aut difficile nuntiaretur, scientes hi, qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta, non turbarentur. 25. Ad hæc, considerans de proximo potentes quosque, et vicinos temporibus insidiantes, et eventum exspectantes, designavi filium meum Antiochum regem, quem sæpe recurrens in superiora regna multis vestrum commendabam : et scripsi ad eum quæ subjecta sunt. 26. Oro itaque vos, et peto memores beneficiorum publice et private, ut unusquisque conservet fidem ad me et ad filium meum. 27. Confido enim, eum modeste et humane acturum, et sequentem propositum meum, et communem vobis fore.

28. Igitur homicida, et blasphemus pessime percussus, et ut ipse alios tractaverat, peregre in montibus miserabili obitu vita functus est. 29. Transferebat autem corpus Philippus collectaneus ejus : qui, metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.



CHAP. X.

1 sv. Comp. I *Mach.* iv, 36-59. Ce récit se rattache au vers. 33 du chap. VIII; voy. la note.

Cependant : la purification du temple eut lieu, après les victoires remportées sur Nicanor et Lysias, l'an 148 de l'ère des Séleucides (I *Mach.* iv, 52), et la mort d'Antiochus l'an 149 de la même ère. — *Avec l'aide du Seigneur* (Vulg.); ou bien, *sous la conduite du Seigneur*, le Seigneur les dirigeant, les y poussant. — *La ville*, excepté la citadelle, qui resta longtemps encore au pouvoir des Syriens.

2 *Les bois* (ou *enclos*) *sacrés* : voy. I *Mach.* i, 50. Vulg., *les temples* ou *les sanctuaires* élevés par les Syriens.

3. *Ayant tiré du feu des cailloux* : [litt.

CAPUT X.

Judas Machabæus, purgatis templo ac civitate, octo diebus solemnitatem celebrat, et quotannis celebrandam ordinat : Eupator Antiocho patri in regno succedens, Ptolemæo veneno extincto, Gorgiam ducem locorum constituit, Judæos sæpius pugna molestantem : Judæi et hunc et Timotheum variasque hostium munitiones devincunt, occisis plurimis millibus, quinque etiam equitibus de cælo apparentibus, qui Judæis in auxilium venerant.



ACHABÆUS autem, et qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, et civitatem recepit : 2. aras autem, quas alienigenæ per plateas exstruxerant, itemque delubra demolitus est : 3. et purgato templo, aliud altare fecerunt : et de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt post biennium, et incensum, et lucernas, et panes propositionis posuerunt. 4. Quibus gestis, rogabant Dominum prostrati in terram, ne amplius talibus malis inciderent : sed et, si quando peccassent, ut ab ipso mitius corripentur, et non barbaris, ac blasphemis hominibus traderentur. 5. Quæ die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eadem die purificationem fieri, vigesima quinta mensis, qui fuit Casleu.

ayant mis en feu des pierres, expression où quelques interprètes ont cru voir la mention d'un miracle, comp. i, 31 sv.]. On obtenait ainsi le feu le plus pur, pour remplacer le feu sacré depuis longtemps éteint. Les Grecs et les Romains faisaient de même lorsque le feu sacré s'était éteint dans un de leurs sanctuaires. L'Église a conservé cet usage pour le feu nouveau du Samedi-Saint. — *Deux ans* : ce n'est peut-être qu'un chiffre approximatif, car en comparant I *Mach.* i, 57 avec I *Mach.* iv, 52, on trouve que la profanation du temple avait duré trois ans. D'après Corn. a Lapide et d'autres, ces 2 ans seraient comptés, non pas à partir de la profanation du temple, mais à partir de l'insurrection de Judas : *après deux ans* de luttes.

5. Voy. I *Mach.* iv, 52, 54.

⁶Et ils firent pendant huit jours une fête à la manière de celle des tabernacles, se souvenant que peu de temps auparavant ils avaient passé la fête des tabernacles dans les montagnes, dans des cavernes, comme des bêtes sauvages. ⁷C'est pourquoi, portant des thyrses, des rameaux

verts et des palmes, ils chantèrent des hymnes à la gloire de celui qui les avait heureusement amenés à purifier son temple. ⁸Et ils prescrivirent par un édit public que toute la nation juive solenniserait chaque année ces mêmes jours.

DEUXIÈME PARTIE.

Evénements accomplis sous Antiochus Eupator et Démétrius I. [X, 9 — XV].

A. — LUTTES DE JUDAS CONTRE LES PEUPLES VOISINS ET CONTRE LYSIAS MINISTRE D'EUPATOR.

1^o — CHAP. X, 9—38. — Disgrâce de Ptolémée qui favorisait les Juifs; Gorgias puis Timothée I vaincus par Judas qui s'empare de Gazara.

Ch. X. 9



Elles furent donc les circonstances de la mort d'Antiochus, surnommé Epiphane; ¹⁰nous allons exposer maintenant ce qui concerne Antiochus Eupator, fils de cet impie, en relatant brièvement les maux causés par les guerres.

¹¹A son avènement au trône, il mit à la tête des affaires un certain Lysias, nommé aussi commandant en chef de l'armée de Cœlé-Syrie et de Phénicie. ¹²Car Ptolémée, surnommé Macron, avait été le premier à observer la justice envers les Juifs, à cause des violences qu'ils avaient subies, et s'était efforcé de les gouverner pacifiquement. ¹³Mais pour cela même il fut accusé par des amis *du roi* devant Eupator, et comme en toute occasion il s'entendait appeler traître, pour avoir abandonné Chypre que lui avait confiée Philométor, et pour avoir passé du côté d'Antiochus Epiphane,

n'ayant plus qu'une dignité sans honneur, il perdit courage et se donna la mort par le poison.

¹⁴Or Gorgias, devenu chef militaire de ces provinces, levait des troupes étrangères, et saisissait toutes les occasions de faire la guerre aux Juifs.

¹⁵En même temps que lui, les Iduméens, maîtres de bonnes forteresses, molestaient les Juifs; ils accueillèrent ceux qui étaient chassés de Jérusalem, et tentaient d'entretenir la guerre.

¹⁶Machabée et ses compagnons, après avoir prié et demandé à Dieu de leur venir en aide, firent irruption contre les places fortes occupées par les Iduméens. ¹⁷Les ayant attaquées avec vigueur, ils s'en rendirent maîtres et refoulèrent tous ceux qui combattaient sur les remparts; ils égorgèrent quiconque tombait entre leurs mains; le nombre des tués ne fut pas inférieur à vingt mille. ¹⁸Neuf mille

6 sv. Comp. I *Mach.* iv, 56 sv.

Une fête, la dédicace du temple purifié. Peu auparavant, au mois de tischri (Sept.-

Oct.); on était au mois de décembre. — Comme des bêtes sauvages : ces derniers mots rappellent v, 27. Sens du verset : les

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum tabernaculorum, recordantes quod ante modicum temporis diem solemnem tabernaculorum in montibus, et in speluncis more bestiarum egerant. 7. Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas præferebant ei, qui prosperavit mundari locum suum. 8. ^aEt decreverunt communi præcepto, et decreto, universæ genti Judæorum omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem, qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit. 10. Nunc autem de Eupatore Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala, quæ in bellis gesta sunt.

11. Hic enim, suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis, et Syriæ militiæ principem. 12. Nam Ptolémæus, qui dicebatur Macer, justitiam tenax, erga Judæos esse constituit,

et præcipue propter iniquitatem, quæ facta erat in eos, et pacifice agere cum eis. 13. Sed ob hoc accusatus ab amicis apud Eupatorem, cum frequenter proditor audiret, eo quod Cyprum creditam sibi a Philometore deseruisset, et ad Antiochum Nobilem translatus etiam ab eo recessisset, veneno vitam finivit.

14. ^bGorgias autem, cum esset dux locorum, assumptis advenis, frequenter Judæos debellabat. 15. Judæi vero, qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Jerosolymis suscipiebant, et bellare tentabant.

16. Hi vero, qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adiutor, impetum fecerunt in munitiones Idumæorum : 17. multaque vi insistentes, loca obtinuerunt, occurrentes interemerunt, et omnes simul non minus viginti millibus trucidaverunt. 18. ^cQuidam autem, cum confugissent in duas turres valde mu-

Juifs voulaient célébrer, en même temps que la dédicace du temple, la fête des tabernacles qu'ils n'avaient pu solenniser au temps fixé par la loi.

7. *Thyrses*, branches revêtues de leur feuillage.

8. Voy. I *Mach.* iv, 59.

9. Comp. ii, 21 ou l'auteur nous a indiqué la division de son histoire.

11. *Un certain Lysias* : τῷζ, en lat. *quemdam*, ne marque pas ici un inconnu (comp. xi, 1, 35) ; c'est plutôt un terme de mépris. Il faut remarquer que, vu la jeunesse d'Eupator, ce fut plutôt Lysias, son gouverneur, qui s'attribua le pouvoir. Du reste Epiphane, partant pour l'Orient, l'avait nommé vice-roi (I *Mach.* iii, 32). — *Nommé aussi commandant en chef*, en remplacement de Ptolémée, dont on va raconter les disgrâces.

12. *Macron*, c.-à-d. *le long*, et non *Macer* (Vulg.), c.-à-d. *maigre*. Il s'agit de Ptolémée, fils de Dorymène (iv, 45 ; viii, 8), qui avait été jusqu'alors gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie.

13. Institué gouverneur de Chypre par le roi d'Égypte Ptolémée Philométor, Ptolémée avait livré cette île à Antiochus Epiphane. — Les mots de la Vulg. *etiam ab eo recessisset* n'ont rien qui leur corresponde en grec ; ils signifient que les courtisans faisaient passer pour trahison envers Antio-

chus, la bienveillance que Ptolémée témoignait aux Juifs.

14. *Gorgias*, qui déjà avait pris part à la campagne de Nicanor contre les Juifs ; il était *chef militaire* subordonné à Lysias (v, 11).

15. *Bonnes forteresses*, par ex. Hébron (I *Mach.* v, 65).

La Vulg. traduit ce verset : *Les Juifs, maîtres de bonnes forteresses* (par ex. Bethsur, I *Mach.* iv, 61), *recevaient* (les Juifs fidèles) *chassés de Jérusalem*, etc. Mais l'unanimité des mss. grecs et le contexte nous engagent à voir ici une erreur de copiste (*Judæens* pour *Idumæens*), ainsi que le remarquait déjà Cornelius à Lap. — *Ceux qui étaient chassés*, par Judas alors maître de la ville sainte, comme partisans des Syriens ; voy. I *Mach.* vii, 6 ; comp. ii, 44 ; iii, 8 dans le même livre.

La situation décrite dans ces deux versets correspond à celle que signale le 1^{er} livre au chap. V, vers. 1 et 2. La campagne contre les Iduméens eut donc lieu peu après la purification du temple, pendant les derniers jours d'Epiphane et les premiers d'Eupator. On conçoit donc que, dans le 1^{er} livre, elle soit racontée avant la mort d'Epiphane (v, 3-8), et que le 2^e livre ne la mentionne qu'en cet endroit du récit.

16 sv. Comp. I *Mach.* v, 3 sv.

18. *Neuf mille hommes* ; Vulg., *quelques-uns*. — *Deux tours* : voy. v, 23.

^a I Mach. 4. 59.

^b I Mach. 5. 59.

^c I Mach. 5. 5.

hommes au moins s'étaient réfugiés dans deux tours très fortes, ayant avec eux tout ce qu'il faut pour soutenir un siège. ¹⁹Machabée laissa pour les réduire Simon et Joseph, ainsi que Zachée et ses compagnons, en nombre suffisant, et s'en alla de sa personne où il y avait urgence. ²⁰Mais les gens de Simon, avides de richesses, se laissèrent gagner à prix d'argent par quelques-uns de ceux qui étaient dans les tours, et ayant reçu soixante-dix mille drachmes, ils en laissèrent échapper un certain nombre. ²¹Lorsqu'on eut appris à Machabée ce qui s'était passé, il réunit les princes du peuple et accusa ces hommes d'avoir vendu leurs frères à prix d'argent, en laissant échapper des ennemis armés contre eux. ²²Puis il fit mettre à mort ces traîtres et s'empara aussitôt des deux tours. ²³Et conduisant à bien toutes ses entreprises militaires, il tua dans ces deux forteresses plus de vingt mille hommes.

²⁴Mais Timothée, qui précédemment avait été défait par les Juifs, ayant rassemblé une multitude de troupes étrangères et tiré de l'Asie une cavalerie nombreuse, s'avancait pour conquérir la Judée par les armes. ²⁵A son approche, Machabée et ses compagnons se mirent à prier Dieu, semant la poussière sur leurs têtes et ceignant leurs reins de sacs. ²⁶Prosternés au pied de l'autel, ils demandèrent au Seigneur de leur être propice, d'être l'ennemi de leurs ennemis, et l'adversaire de leurs adversaires, comme la loi le promet. ²⁷Leur prière achevée, ils prirent les armes, sortirent de la ville jusqu'à une assez longue distance et, quand

ils furent près de l'ennemi, ils s'arrêtèrent. ²⁸Aux premières lueurs du jour, des deux côtés on engagea la bataille, les uns ayant pour gage du succès et de la victoire, outre leur vaillance, leur recours au Seigneur, les autres ne prenant pour guide dans le combat que leur emportement. ²⁹Au fort du combat, apparurent du ciel aux ennemis, sur des chevaux aux freins d'or, cinq hommes resplendissants, qui se mirent à la tête des Juifs. ³⁰Deux d'entre eux ayant pris Machabée au milieu d'eux, ils le gardaient invulnérable, en le couvrant de leurs armures; ils lançaient en même temps des traits et la foudre contre les ennemis qui, frappés d'aveuglement et d'épouvante, tombaient en désordre. ³¹Vingt mille cinq cents fantassins et six cents cavaliers périrent ainsi. ³²Timothée s'enfuit dans une place très forte, appelée Gazara, où commandait Chéréas. ³³Machabée et ses compagnons, remplis d'une joyeuse ardeur l'assiégèrent pendant quatre jours. ³⁴Confiants dans la force de la place, les assiégés ne cessaient de blasphémer et de proférer des paroles impies. ³⁵Comme le cinquième jour commençait à poindre, vingt jeunes hommes de la troupe de Machabée, dont ces blasphèmes avaient enflammé la colère, s'élançèrent bravement sur la muraille, et avec un courage de lions massacrèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux. ³⁶D'autres montèrent également et attaquèrent les assiégés du côté opposé; ils mirent le feu aux tours et allumèrent des bûchers sur lesquels ils brûlèrent vifs les blasphémateurs; d'autres brisèrent les portes et ouvrirent un passage au reste de l'armée,

19. *Simon et Joseph* : voy. viii, 22. — *Zachée*, peut être un parent de Judas. — *Où il y avait urgence* : à la frontière de l'est, où Timothée apparaissait menaçant (v. 24; I *Mach.* v. 6).

20. *Les gens de Simon*, ceux de son entourage, ses officiers, non tous les soldats. — *70 mille drachmes*, un peu moins de

70,000 francs. La Vulgate double cette somme.

23. *Ces deux forteresses* : les deux tours étaient chacune le centre d'un certain nombre de forts ou de lieux fortifiés; ce sont ces groupes de forts détachés que l'auteur désigne ici par ces *deux forteresses*. — *Plus de 20 mille hommes* : environ 25 mille, en ajou-

nitas, omnem apparatus ad repugnandum habentes, 19. Machabæus ad eorum expugnationem, relicto Simone, et Josepho, itemque Zachæo : eisque qui cum ipsis erant satis multis, ipse ad eas, quæ amplius perurgebant, pugnas conversus est. 20. Hi vero, qui cum Simone erant, cupiditate ducti, a quibusdam, qui in turribus erant, suasi sunt pecunia : et septuaginta millibus didrachmis acceptis, dimiserunt quosdam effugere. 21. Cum autem Machabæo nuntiatum esset quod factum est, principibus populi congregatis, accusavit, quod pecunia fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis. 22. Hos igitur proditores factos interfecit, et confestim duas turres occupavit. 23. Armis autem ac manibus omnia prospere agendo in duabus munitionibus plus quam viginti millia peremit.

24. ^d At Timotheus, qui prius a Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, et congregato equitatu Asiano, advēnit quasi armis Judæam capturus. 25. Machabæus autem, et qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabantur Dominum, caput terra aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti, 26. ad altaris crepidinem provoluti, ut sibi propitiis, inimicis autem eorum esset inimicus, et adversariis adversaretur, sicut lex di-

cit. 27. Et ita post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, et proximi hostibus effecti resederunt. 28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt : isti quidem victoriæ, et prosperitatis sponsorem cum virtute Dominum habentes : illi autem ducem belli animum habebant. 29. Sed, cum vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cælo viri quinque in equis, frenis aureis decori, ducatum Judæis præstantes : 30. ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circumseptum incolumem conservabant : in adversarios autem tela, et fulmina jaciebant, ex quo et cæcitate confusi, et repleti perturbatione cadebant. 31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, et equites sexcenti. 32. Timotheus vero confugit in Gazaram præsidium munitum, cui præerat Chæreas. 33. Machabæus autem, et qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor. 34. At hi, qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, et sermones nefandos jactabant. 35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his, qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, et feroci animo incedentes ascendebant, 36. sed et alii similiter ascendentes,

tant aux 20 milles mentionnés plus haut (v. 17), les quelques milliers qui périrent à la prise des deux derniers forts (I Mach. v, 5).

24. *Timothée*, chef Syrien déjà vaincu par les Juifs (viii, 30). — *Troupes étrangères*, recrutées chez les Ammonites et les peuples orientales (I Mach. v, 6). — *De l'Asie* : la Médie élevait beaucoup de chevaux.

26. *Au pied de l'autel* : litt. *contre le soulèvement antérieur de l'autel*. Pour se rendre de l'Idumée au pays des Ammonites, l'armée de Judas était revenue à Jérusalem. — *La loi* : voy. *Exod.* xxiii, 22.

28. *Ne prenant pour guide*, etc., s'abandonnant à leur ardeur naturelle, et comptant vaincre par ce seul moyen.

29. *Cinq hommes*, des anges. Comp. iii, 25.

30. *Deux d'entre eux* : nous adoptons le

sens clair et facile de la Vulg. En grec, les mots *οἱ δύο* font difficulté, car ils sont rattachés au participe *ἀπηγοόμενοι* et semblent exclure les trois autres anges de toute fonction. Comme ces deux mots manquent dans le syriaque, on y soupçonne une interpolation. Le texte primitif aurait attribué aux cinq anges le double office de guider les Juifs au combat et de protéger, en l'entourant, celui qui marchait à leur tête.

32. *Gazara*, c.-à-d. très probablement *Jazer* (I Mach. v, 8). — *Chéreas*, frère de Timothée, v. 37.

36. *Du côté opposé* à celui par où étaient montés les jeunes gens ; litt. *par le mouvement tournant*, en faisant un circuit. — *D'autres brisèrent*, etc. : cette fin du verset manque dans la Vulg. qui, en revanche,

^d I Mach. 5. 6.

^e Exod. 23, 22.

qui s'empara de la ville. ³⁷ Ayant trouvé Timothée caché dans une citerne, ils le mirent à mort, ainsi que son frère Chéréas et Apollophane. ³⁸ Ces exploits accomplis, ils bénirent

par des hymnes et des chants de louanges le Seigneur qui avait fait de grandes choses pour Israël et leur avait donné la victoire.

2° — CHAP. XI. — Lysias envahit la Judée; vaincu il fait la paix avec les Juifs. Lettres de Lysias, d'Eupator et des légats Romains.

Chap. XI.



Rès peu de temps après, Lysias, tuteur et parent du roi, et régent du royaume, supportant avec peine ce qui venait d'arriver, ² rassembla environ quatre-vingt mille hommes et toute sa cavalerie et se mit en marche contre les Juifs, comptant bien peupler de Grecs la ville *sainte*, ³ assujettir le temple à un tribut, comme tous les autres sanctuaires des Gentils, et vendre chaque année la dignité de grand prêtre; ⁴ ne considérant nullement en cela la puissance de Dieu, mais fier outre mesure de ses myriades de fantassins, de ses milliers de cavaliers et de ses quatre-vingts éléphants. ⁵ Étant donc entré en Judée, il s'approcha de Bethsur, place de difficile accès, à environ cinq stades de Jérusalem, et la pressa vivement. ⁶ Lorsque Machabée et ses compagnons apprirent que Lysias assiégeait les forteresses, ils prièrent le Seigneur avec des gémissements et des larmes, et tout le peuple avec eux, d'envoyer un bon ange pour la délivrance d'Israël. ⁷ Machabée le premier prit les armes, et il exhorta les autres à s'exposer avec

lui au péril pour secourir leurs frères. ⁸ Tous se mirent en marche avec une généreuse ardeur; et comme ils étaient encore en vue de Jérusalem, un cavalier vêtu de blanc apparut à leur tête, agitant une armure d'or. ⁹ Alors tous ensemble bénirent le Dieu miséricordieux et ils furent fortifiés dans leurs cœurs, prêts à combattre non seulement des hommes, mais les bêtes les plus farouches, et à percer des murailles de fer. ¹⁰ Ils s'avancèrent en ordre de bataille, ayant un auxiliaire venu du ciel, et le Seigneur ayant compassion d'eux. ¹¹ S'étant jetés comme des lions sur les ennemis, ils couchèrent par terre onze mille fantassins et seize cents cavaliers, ¹² et mirent les autres en fuite. La plupart d'entre eux échappèrent blessés et sans armes; Lysias lui-même ne sauva sa vie que par une fuite honteuse.

¹³ Mais comme il ne manquait pas de sens, il réfléchit sur sa défaite, et comprenant que les Hébreux étaient invincibles, puisque le Dieu tout-puissant combattait avec eux, il leur envoya ¹⁴ proposer la réconciliation

ajoute au commencement du vers. 37 : *après avoir pillé la place pendant 2 jours entiers.*

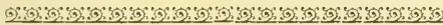
³⁷. *Dans une citerne* : Vulg. *dans un certain lieu* : le texte primitif portait peut-être *lacu* au lieu de *loco*.

CHAP. XI.

1. *Lysias* : voy. x, 11. — *Ce qui venait d'arriver* : non seulement les succès de Judas contre les Iduméens et Timothée, mais surtout l'échec subi, l'année précédente, par l'expédition que le vice-roi lui-même avait organisée, (viii, 30 note) et après laquelle il avait résolu de se venger par une nouvelle campagne (I *Mach.* iv, 35).

2. *Se mit en marche*; plusieurs interprètes ont identifié cette campagne de Lysias avec celle que le 1^{er} livre raconte au chap. IV, vers. 35 et sv. Mais cette hypothèse supposerait chez nos historiens un dédain inexplicable pour l'ordre chronologique; d'ailleurs, l'auteur du II^e livre a très probablement parlé de cette première campagne de Lysias (ch. viii, vers. 30-32) qui eut un résultat tout différent de la seconde rapportée ici, et de la troisième, dont parleront d'un commun accord le 1^{er} et le II^e livre (I *Mach.* vi; II *Mach.* xiii). L'auteur du 1^{er} livre ne nous a donc pas parlé de cette tentative de Lysias, aussitôt réprimée par la victoire de

turres, portasque succendere aggressi sunt, atque ipsos maledicos viros concremare. 37. Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem se in quodam repertum loco peremerunt : et fratrem illius Chæream, et Apollophanem occiderunt. 38. Quibus gestis, in hymnis et confessionibus benedicebant Dominum, qui magna fecit in Israel, et victoriam dedit illis.



—*— CAPUT XI. —*—

Judas Machabæus ferocis Lysias maximum prostravit exercitum, fretus auxilio missi cœlitus equitis : quod animadvertens Lysias pacem inter Judæos et regem componit : referuntur epistolæ Lysias, Antiochi, ac Romanorum ad Judæos, et Antiochi ad Lysiam pro Judæis.



ED parvo post tempore, Lysias procurator regis, et propinquus, ac negotiorum præpositus, graviter ferens de his, quæ acciderant, 2.^a congregatis octoginta millibus, et equitatu universo, veniebat adversus Judæos, existimans se civitatem quidem captam gentibus habitaculum facturum, 3. templum vero in pecuniæ quæstum, sicut cetera delubra gentium, habiturum, et per singulos annos venales sacerdotium : 4. nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus in multitudine peditum, et in millibus equitum, et in octoginta elephantis confidebat.

5. Ingressus autem Judæam, et appropians Bethsuræ, quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat. 6. Ut autem Machabæus, et qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu et lacrymis rogabant Dominum, et omnis turba simul, ut bonum Angelum mitteret ad salutem Israel. 7. Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, ceteros adhortatus est simul secum periculum subire, et ferre auxilium fratribus suis. 8. Cumque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis hastam vibrans. 9. Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, et convaluerunt animis : non solum homines, sed et bestias ferocissimas, et muros ferreos parati penetrare. 10. Ibant igitur prompti, de cœlo habentes adiutorem, et miserantem super eos Dominum. 11. Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverunt ex eis undecim millia peditum, et equitum mille sexcentos : 12. universos autem in fugam verterunt, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt. Sed et ipse Lysias turpiter fugiens evasit.

13. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans, factam erga se diminutionem, et intelligens invictos esse Hebræos omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos : 14. pro-

Judas, ni de la paix précaire qui s'en suivit; néanmoins les diverses campagnes auxquelles il nous montre Judas occupé, dans le chap. V, supposent bien que les Juifs n'avaient alors pas à redouter une attaque immédiate des troupes du roi de Syrie. — *Peupler de Grecs*, de Syriens, *la ville sainte*, après l'avoir prise, comme ajoute la Vulg.

3. *Assujettir le temple*, etc. Comp. I. Mach. x, 31, 42. — *Vendre la dignité de grand prêtre*, non seulement pour tirer de cette vente un revenu, mais surtout pour faire des grands prêtres des instruments favorables à la politique syrienne.

4. *Quatre-vingts éléphants* dont il pouvait disposer; on ne voit pas cependant qu'il en ait pris avec lui dans cette expédition.

5. *Bethsur* : voy. I Mach. iv, 61. — *Cinq stades*, un peu moins d'un kilomètre, indication erronée, due à une ancienne faute de copiste, car Bethsur était éloignée de Jérusalem de 150 stades, environ 7 lieues et demie. Le Cod. Alex. a *cinq schænes* (σχοῖνοσ) de 30 stades chacun, ce qui est exact au fond, mais paraît être une correction, l'auteur comptant toujours par stades.

6. *Les forteresses* en général; la rumeur publique parlait peut-être de plusieurs.

8. *Un cavalier*, un ange (vers. 10).

sous toutes conditions équitables, s'offrant en conséquence à persuader au roi la nécessité de devenir leur ami. ¹⁵ Machabée consentit à tout ce que proposait Lysias, n'ayant en vue que l'intérêt public; car toutes les conditions que Machabée transmit par écrit à Lysias au sujet des Juifs, le roi les consentit.

¹⁶ La lettre que Lysias écrivit aux Juifs était conçue en ces termes :

“ Lysias au peuple juif, salut. ¹⁷ Jean et Absalom, que vous m'avez envoyés, m'ayant remis l'acte signé de vous, m'ont demandé d'en accomplir les clauses. ¹⁸ Tout ce qui devait être soumis au roi, je le lui ai fait connaître, et il a accordé ce qui était admissible. ¹⁹ Si donc vous persévérez dans votre bon vouloir vis-à-vis du gouvernement, je m'efforcerai aussi désormais de contribuer à votre bonheur. ²⁰ Quant à certains détails, j'ai donné des explications à vos envoyés et aux miens pour en conférer avec vous. ²¹ Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le vingt-quatre du mois de Dioscorinthe.”

²² La lettre du roi était ainsi conçue :

“ Le roi Antiochus à son frère Lysias, salut. ²³ Notre père ayant été transféré parmi les dieux, nous, voulant que ceux de notre royaume se livrent sans trouble au soin de leurs affaires, ²⁴ et ayant appris que les Juifs ne consentent pas, comme le voulait notre père, à adopter les mœurs grecques, mais

qu'ils préfèrent leurs coutumes particulières et demandent en conséquence, qu'il leur soit permis de vivre selon leurs lois, ²⁵ désirant donc que cette nation ne soit pas non plus troublée, nous ordonnons que le temple leur soit rendu et qu'ils puissent vivre selon les coutumes de leurs ancêtres. ²⁶ Tu feras donc bien d'envoyer vers eux et de leur tendre la main, afin que, connaissant nos intentions, ils aient confiance et se livrent joyeusement au soin de leurs propres affaires.”

²⁷ La lettre du roi à la nation juive était ainsi conçue :

“ Le roi Antiochus au sénat des Juifs et aux autres Juifs, salut. ²⁸ Si vous vous portez bien, cela répond à nos vœux, et nous-mêmes nous sommes en bonne santé. ²⁹ Ménélas nous a fait connaître votre désir de revenir et d'être à vos propres affaires. ³⁰ Ceux donc qui se mettront en marche jusqu'au trentième jour du mois de Xantique, jouiront de la paix et de la sécurité. ³¹ Que les Juifs usent de leurs aliments et suivent leurs lois comme auparavant, sans que nul d'entre eux soit aucunement inquiété pour les fautes commises par ignorance. ³² J'ai envoyé Ménélas, qui vous donnera de pacifiques assurances. ³³ Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le 15 du mois de Xantique.”

³⁴ Les Romains adressèrent aussi aux Juifs une lettre ainsi conçue :

“ Quintus Memmius et Titus Manlius, légats des Romains, au peuple juif, salut. ³⁵ Les choses que Lysias, parent du roi, vous a accordées, nous vous les accordons aussi.

15. *Les conditions* du traité de paix rédigées par Judas Machabée, en réponse aux propositions de Lysias, et apportées par Jean et Absalom. — Suivent quatre documents relatifs à la conclusion de la paix.

16. *Jean*, peut-être le frère de Judas, et *Absalom*, inconnu. — *L'acte*, la réponse aux propositions de Lysias, *signé* des chefs du peuple; ou bien : *la réponse dont copie ci-jointe*: Lysias aurait fait transcrire à la suite de sa lettre l'acte rédigé par les Juifs et dont il gardait l'original.

21. *L'an 148* de l'ère des Séleucides. Par suite d'une différence dans la manière de calculer (voy. I *Mach.* i, 11 et la note), cette année 148, dans le second livre des Machabées, correspond à l'an 149 (163 av. J.-C.) du premier livre; Ant. Epiphane était mort cette année-là au mois de mars. — *Dioscorinthe*, Vulg. *Dioscore*: on ne connaît pas chez les Grecs de mois de ce nom; les Crétois, paraissent avoir nommé *Dioscore* le 3^e mois de leur année. Le traducteur syriaque met le *second Tisri*, qui correspond au *Dius*

macédonien (octobr.-nov.); d'après cela, la leçon originale pourrait bien être Δίος. La lettre de Lysias aurait donc été écrite six mois après la mort d'Epiphane, tandis que les trois autres seraient du printemps de cette même année (voy. p. 217).

22. *Son frère*: ainsi désigné à cause de sa parenté avec la famille royale. — Ces lettres d'un enfant de 10 à 12 ans sont évidemment dictées par son tuteur Lysias.

23. *Transféré parmi les dieux*, simple formule adulatrice n'impliquant pas l'intention de rendre au défunt des honneurs divins. Il est à remarquer toutefois que, sur un certain nombre de monnaies, Ant. Epiphane figure avec l'épithète de θεός, dieu.

27. *Au sénat*: voy. i, 106.

29. *Ménélas*, probablement l'ancien grand prêtre (iv, 23, 50). Il avait dû quitter Jérusalem (v, 15), à l'approche des soldats de Judas Machabée, et se retirer vers Antioche avec ses principaux partisans. En faisant intervenir dans les négociations un tel personnage, chef du parti des Juifs hellénistes,

misitque se consensurum omnibus, quæ justa sunt, et regem compulsurum amicum fieri. 15. Annuit autem Machabæus precibus Lysiaë, in omnibus utilitati consulens : et quæcumque Machabæus scripsit Lysiaë de Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ a Lysia quidem hunc modum continentes :

LYSIAS populo Judæorum salutem. 17. Joannes, et Abesalom, qui missi fuerant a vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea, quæ per illos significabantur, implem.

18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui : et quæ res permittebat, concessit. 19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, et deinceps bonorum vobis causa esse tentabo. 20. De ceteris autem per singula verbo mandavi et istis, et his, qui a me missi sunt, colloqui vobiscum. 21. Bene valet. Anno centesimo quadragesimo octavo mensis Dioscori, die vigesima et quarta.

22. Regis autem epistola ista continebat :

REX Antiochus Lysiaë fratri salutem. 23. Patre nostro inter deos translato, nos volentes eos, qui sunt in regno nostro sine tumultu agere, et rebus suis adhibere diligentiam, 24. audivimus Judæos non consensisse patri meo ut transferrentur ad ritum Græcorum, sed tenere velle

suum institutum, ac propterea postulare a nobis concedi sibi legitima sua. 25. Volentes igitur hanc quoque gentem quietam esse, statuentes judicavimus, templum restitui illis, ut agerent secundum suorum majorum consuetudinem. 26. Bene igitur feceris, si miseris ad eos, et dexteram dederis : ut cognita nostra voluntate, bono animo sint, et utilitatibus propriis deserviant.

27. Ad Judæos vero regis epistola talis erat :

REX Antiochus senatui Judæorum, et ceteris Judæis salutem. 28. Si valetis, sic estis ut volumus : sed et ipsi bene valemus. 29. Adiit nos Menelaus, dicens velle vos descendere ad vestros, qui sunt apud nos. 30. His igitur, qui commeant usque ad diem trigesimum mensis Xanthici, damus dextras securitatis, 31. ut Judæi utantur cibis, et legibus suis, sicut et prius : et nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his, quæ per ignorantiam gesta sunt. 32. Misimus autem et Menelaum, qui vos alloquatur. 33. Valet. Anno centesimo quadragesimo octavo, Xanthici mensis quintadecima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem :

QUINTUS Memmius, et Titus Manilius legati Romanorum, populo Judæorum salutem. 35. De his, quæ Lysias cognatus regis concessit

alors qu'il n'est fait aucune mention de Judas, Lysias cherchait à rendre populaires Ménélas et son parti, au détriment du parti des patriotes juifs, qu'il espérait bien vaincre tôt ou tard. — *Revenir*, etc. : litt. *descendre*, de Jérusalem et des lieux fortifiés où vous vous êtes mis en sûreté pendant la période d'hostilités, pour vous occuper librement de vos propriétés situées dans la campagne; Vulg., *votre désir de descendre auprès des vôtres qui sont chez nous*, de fréquenter librement les Juifs habitant les diverses provinces de Syrie. Le contexte favorise cette interprétation; car pourquoi fixer une limite à la durée du sauf-conduit (v. 30), s'il ne s'agit pour les Juifs que de circuler dans les limites de leur propre territoire?

30. *Nantique*, 6^e mois des Macédoniens

et des Syriens, correspondant au mois de nisan (mars-avril) des Hébreux.

31. *Pour les fautes*; c'est une amnistie générale (comp. I *Mach.* xiii, 39). — *Par ignorance* : expression de bienveillance tendant à atténuer les fautes commises, c.-à-d. la résistance des Juifs.

34. *Les Romains*, par leurs envoyés nommés ci-après. — *Q. Memmius et T. Manlius* (Vulg. *Manilius*) ne sont pas autrement connus, et leurs noms sont écrits différemment dans les manuscrits et les anciennes versions. L'Orient était alors assiégé de légats romains qui se mêlaient aux affaires politiques des différents États, et dont nous sommes loin de connaître les noms.

35. *Lysias*, qui avait dicté au jeune Antiochus les deux lettres précédentes (v. 22 note).

³⁶Quant à celles qu'il a jugé devoir soumettre au roi, envoyez-nous quelqu'un sans délai, après les avoir bien examinées, afin que nous les exposions *au roi*, comme il convient de le faire pour vous, car nous nous rendons

à Antioche. ³⁷Hâtez-vous donc, faites partir vos députés, afin que nous sachions, nous aussi, quelles sont vos intentions. ³⁸Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le quinze de Xantique.

30 — CHAP. XII. — Ayant châtié Joppé et Jamnia, Judas défait une tribu arabe et prend plusieurs villes en Galaad où il bat Timothée II; puis il triomphe de Gorgias et fait offrir un sacrifice pour les morts.

Ch. XII.



Le traité conclu, Lysias s'en retourna auprès du roi, et les Juifs se mirent à cultiver leurs champs. ²Or les généraux de la contrée, Timothée et Apollonius, fils de Gennéc, ainsi que Hiéronyme et Démophon, auxquels il faut ajouter Nicanor, gouverneur de Chypre, ne les laissaient pas tranquilles ni vivre en paix.

³Cependant les habitants de Joppé commirent un crime abominable. Ils invitèrent les Juifs qui demeuraient parmi eux à monter avec leurs femmes et leurs enfants sur des barques préparées par eux, comme s'ils n'avaient contre eux aucune inimitié, ⁴mais agissaient en vertu d'une décision prise en commun par la ville. Les Juifs acceptèrent, comme des gens qui désirent la paix et n'ont aucune défiance. Mais lorsqu'ils furent au large, on les coula à fond, au nombre de deux cents au moins. ⁵Dès que Judas eut appris la cruauté commise contre des hommes de sa nation, il donna des ordres à ses compagnons, et après avoir invoqué Dieu, le juste

juge, ⁶il marcha contre les meurtriers de ses frères, mit le feu pendant la nuit aux constructions du port, brûla les navires et passa au fil de l'épée ceux qui y avaient cherché un refuge. ⁷Comme la place était fermée, il s'en alla, mais avec le dessein de revenir et de détruire toute la cité des Joppites.

⁸Ayant appris que ceux de Jamnia se proposaient aussi de traiter de la même manière les Juifs domiciliés chez eux, ⁹Judas attaqua de même pendant la nuit les habitants de Jamnia et brûla le port avec les vaisseaux, en sorte que la lueur de l'incendie fut aperçue jusqu'à Jérusalem éloigné de deux cent quarante stades.

¹⁰Comme ils s'étaient éloignés de là de neuf stades, marchant contre Timothée, des Arabes tombèrent sur lui au nombre d'au moins cinq mille hommes de pied et de cinq cents cavaliers. ¹¹Le combat fut acharné; mais avec l'aide de Dieu Judas et ses compagnons l'emportèrent; vaincus, les nomades demandèrent à Judas de leur tendre la main droite, promettant

36. *Pour vous*, dans votre intérêt. Les Juifs ne devaient demander officiellement la protection de Rome que plus tard (I Mach. viii, 1 sv.); mais la démarche des légats, conforme à la politique romaine, avait pour but de préparer cette alliance.

CHAP. XII.

2. *Les généraux de la contrée* (Vulg. *Ceux qui étaient restés*): il s'agit de chefs militaires commandant les troupes syriennes dans les provinces voisines de la Judée (Galaad, Idumée, Philistie). — *Timothée*: différent de celui dont la mort est racontée II Mach. x, 37; nous voyons dans ce livre paraître au moins 3 Apollonius, peut-être même 4; qu'y

a-t-il d'étonnant si nous y trouvons 2 Timothées? — *Fils de Gennéc*, ce qui distingue cet Apollonius de deux autres personnages du même nom, l'un fils de Tharsée (iii, 5, 7), l'autre fils de Mnesthée (iv, 21). — *Hiéronyme, Démophon*, inconnus d'ailleurs. — *Nicanor, gouverneur de Chypre*, pendant le court espace de temps qu'Ant. Epiphane posséda cette île, paraît être différent de Nicanor, fils de Patrocle (viii, 9). — *Ne les laissaient pas* jouir de la paix garantie par le traité; sachant bien que l'intention secrète de Lysias était d'anéantir la résistance des patriotes juifs. Comp. x, 14 sv.

3. *Joppé*. Jaffa, port de la Méditerranée le plus rapproché de Jérusalem. — *A monter*

vobis, et nos concessimus. 36. De quibus autem ad regem judicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis : nos enim Antiochiam accedimus. 37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis. 38. Bene valet. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima die mensis Xanthici.

—*— CAPUT XII. —*—

Judas ac duces ipsius divino freti auxilio pugnant feliciter adversus Joppitas, Jamnitas, Arabes, Casphin et Ephron civitates; item adversus Timotheum habentem ingentem exercitum, adversus præsidium Carnion et Gorgiam : occisis autem quibusdam Judæis, qui de donariis idolorum sustulerant, Judas curat pro ipsorum peccatis offerri sacrificium.



IS factis pactionibus, Lydias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant. 2. Sed hi, qui rescderant, Timotheus, et Apollonius Gennæi filius, sed et Hieronymus, et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere, et quiete.

3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt : rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant,

ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus, et filiis, quasi nullis inimicitiiis inter eos subjacentibus. 4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus : cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos. 5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris, qui erant cum ipso : et invocato justo judice Deo, 6. venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem, qui ab igne refugerant, gladio peremit. 7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitas eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset et eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis, 9. Jamnitis quoque nocte supervenit, et portum cum navibus succendit : ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes quinque millia viri, et equites quingenti. 11. Cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, ^aresidui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, pro-

^a 1 Mach.
5. 39.

sur des barques, pour prendre part à une excursion, ou à quelque réjouissance publique.

6. Qui y avaient cherché un refuge, et que les flammes (dit la Vulg.) forçaient à sortir.

7. La place était fermée, entourée de murailles, et ne pouvait être prise que par un siège en règle. — Il s'en alla, sans doute parce qu'il n'avait pas les machines de siège nécessaires. — Avec le dessein de revenir; ce fut Jonathas, frère et successeur de Judas, qui eut la gloire de s'emparer de Joppé. (1 Mach. x, 75 sv.)

8. Ceux de Jamnia, les païens de cette ville, située au S. de Joppé (1 Mach. iv, 15). — De la même manière, avec la même perfidie et la même cruauté.

9. Le port, situé à une lieue environ de la ville elle-même. — Deux cent quarante stades, environ 11 lieues.

10. Marchant contre Timothée; à la requête des Juifs de Galaad (1 Mach. v, 10 sv.), Judas avait résolu de faire une expédition contre les peuplades de la Pérée, où commandait Timothée (vers. 1), tandis que Simon, son frère, opérerait dans la Galilée (1 Mach. v, 17 sv.). Après le châtement de Jamnia, il se dirigeait donc vers le Jourdain, lorsqu'il dut livrer bataille à des Arabes bédouins, campant de temps immémorial sur les confins de l'Égypte et de la Palestine. — 5000 hommes : Judas n'avait pas encore avec lui toute l'armée qu'il devait mener en Galaad (8000 h. 1 Mach. v, 20), ce qui l'aurait rendu notablement supérieur aux Arabes; la victoire fut due à la protection divine (v. 11).

11. Tendre la main droite, symbole de paix.

de lui donner du bétail et de lui être utiles en d'autres choses. ¹²Judas, persuadé qu'ils pouvaient en effet lui rendre beaucoup de services, consentit à leur accorder la paix, et après qu'on se fut donné la main, ils se retirèrent sous leurs tentes.

¹³Judas attaqua ensuite une ville forte, entourée de remparts avec des ponts-levis, et habitée par des hommes de diverses nations; elle s'appelait Caspin. ¹⁴Les assiégés, confiants dans la force de leurs murailles et bien pourvus de vivres, se montrèrent grossiers, insultant Judas et ses compagnons, et proférant même des blasphèmes et des paroles impies. ¹⁵Judas et les siens, après avoir invoqué le souverain Maître du monde qui, au temps de Josué, renversa *les murs de Jéricho* sans béliers ni machines, se précipitèrent sur les murailles comme des lions furieux. ¹⁶Ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, ils y firent un immense carnage, au point que l'étang voisin, large de deux stades, semblait rempli du sang qui y avait coulé.

¹⁷De là, par une marche de sept cent cinquante stades, ils atteignirent le Charax, où demeurent les Juifs qui sont appelés Tubiens. ¹⁸Ils ne rencontrèrent pas Timothée en ces lieux-

là; comme il n'avait pu rien y faire, il s'en était allé, après avoir laissé en un certain endroit une garnison très forte. ¹⁹Mais deux des généraux de Machabée, Dosithée et Sosipater, allèrent attaquer cette forteresse et tuèrent ceux que Timothée y avait laissés, au nombre de plus de dix mille hommes.

²⁰De son côté, Machabée ayant rangé son armée par cohortes, leur donna le commandement de ces corps et s'avança contre Timothée, qui avait avec lui cent vingt mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers. ²¹Informé de l'approche de Judas, Timothée fit diriger les femmes, les enfants et leur avoir vers le lieu nommé Carnion; car c'était un endroit inexpugnable et d'accès difficile, à cause des passes étroites de toute la contrée. ²²Dès que la première cohorte de Judas parut, l'épouvante s'empara des ennemis; car la puissance de Celui qui voit tout se manifestait à eux d'une manière effrayante, et ils prirent la fuite les uns d'un côté, les autres de l'autre, de telle sorte qu'ils se faisaient de mutuelles blessures et se transperçaient de leurs propres épées. ²³Judas les poursuivit avec acharnement, frappant tous ces hommes criminels, et il en fit périr jus-

13. *Judas attaque ensuite* etc. Notre auteur place ici quelques épisodes de la campagne faite par Judas au-delà du Jourdain et racontée par le 1^{er} livre, au chap. V (vers. 24-53), avec une interversion de l'ordre chronologique dont nous indiquons la raison dans la note sur I *Mach.* v, 8. — *Ponts-levis*; ou, selon d'autres, *levées de terre*. Notre traduction suit la Vulg.; d'après la leçon actuelle du grec: *Judas se mit à élever un pont* (une chaussée montante) *contre une ville forte entourée de murs*. — *Caspin*, ou *Casphin*, doit être la même que Casphor ou Casphon (I *Mach.* v, 26, 36), auj. ruines de *Khisfin*, à l'E. du lac de Gènesareth.

14. *Se montrèrent grossiers*; Vulg. se défendaient négligemment.

17. *Sept cent cinquante stades*, environ 35 lieues. Ce chiffre paraît avoir été altéré, car 137 kil. de marche auraient conduit Judas bien loin du théâtre de cette campa-

gne, dont les grandes lignes sont suffisamment déterminées; voir I *Mach.* v, 36 sv. — *Le Charax* (avec l'article, à l'accusatif (χάραξ): *le camp retranché, le refuge*. La plupart des interprètes y ont vu le nom d'une ville ou d'un fort, et ils ont cherché à l'identifier soit avec *Arag el-Emir*, à 16 kil. au S. O. d'Ammân (ce qui correspondrait à peu près aux 750 stades), soit plutôt avec *el-Kérah* ou *el-Harâk*, tous deux au N. O. de Bostra, sur les ouadis *et-Talit* ou *el-Ghar*.

Cependant, le texte n'a rien qui oblige à prendre *le Charax* pour une localité; au contraire, nous lisons que Timothée n'était plus *en ces lieux*, mais y avait laissé, *en un certain endroit*, une forte garnison. Le nom de *camp retranché* pourrait fort bien désigner la contrée appelée dans la Bible *Argob* (monceau de pierres, *Deut.* iii, 13) et *Trachonitide* (pays raboteux, *S. Luc* iii, 1), aujourd'hui *el-Ledjah* (*le refuge*). C'est un plateau volcanique, s'étendant du Djébel-Hau-

mittentes se pascua daturus, et in ceteris profuturos. 12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem : dextrisque accepit, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam pontibus murisque circumseptam, quæ a turribus habitabat gentium promiscuarum, cui nomen Casphin. 14. Hi vero, qui intus erant, confidentes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis lacescentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est. 15. Machabæus autem, invocato magno mundi Principe, qui sine arietibus, et machinis^b temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris : 16. et capta civitate per Domini voluntatem innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquaginta, et venerunt in Characa ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos : 18. et Timotheum

quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio. 19. Dositheus autem, et Sosipater, qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos. 21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatus, in præsidium, quod Carnion dicitur : erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias. 22. Cumque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis dejicerentur, et gladiorum suorum ictibus debilitarentur. 23. Judas autem vehementer instabat puniens profanos, et prostravit ex eis triginta millia vi-

^c 1 Mach.
5. 37.

rân à la plaine de Damas, sur 30 à 40 kil. de largeur, et dominant de 8 à 10 mètres la contrée environnante, ce qui lui donne l'aspect d'un immense camp retranché. D'ailleurs les crevasses dont est sillonnée cette crôte de lave, font du pays un inextricable labyrinthe de ravins et de précipices, très facile à défendre contre une agression (voir pl. b. v. 21). La position et la nature du *Ledjah* s'accordent aussi avec ce que nous savons du pays de *Tob*, ou des *Tubiens*; c'est là que Jephthé se retirait, avec sa troupe d'aventuriers, après avoir rançonné les contrées voisines (*Jug.* xi, 3, comp. II *Sam.* x, 6).

18. *Timothee*, après une première défaite à Dathéman, avait battu en retraite, probablement vers le Charax; mais il s'en était éloigné et venait présenter la bataille auprès de Raphon, à l'ouest, voir I *Mach.* v, 34-37. En un certain endroit, peut-être à Bosor (*Bousr el-Hariri*) située au S. O. du *Ledjah*, et dont la prise est signalée, dans le 1^{er} livre, entre celle de Casphon et la bataille contre *Timothee* (v, 36).

19. *Tudrent* : firent périr, détruisirent une garnison de 10000 h., ce qui n'exclut pas un

certain nombre de survivants : blessés, captifs ou fuyards.

20. Comp. I *Mach.* v, 37-44. *Son armée*, que la Vulg. estime à 6000 h. Mais nous savons que Judas avait emmené 8000 h. (I *Mach.* v, 20) et les succès remportés avaient dû plutôt grossir son armée que la diminuer. — 120 mille fantassins; comp. I *Mach.* v, 38. — *Leur donna* : tout en conservant le commandement général, Judas mit à la tête de ses deux colonnes *Dosithee* et *Sosipater*.

21. *Les femmes*, etc. *Timothee* avait dans son armée des hordes nomades accompagnées de leurs femmes et de leurs enfants, et traînant avec eux tout leur avoir pour le soustraire aux soldats de Machabée. — *Carnion*; on ne peut guère douter que *Carnion* ne soit identique à *Carnain*, qu'il faut chercher très probablement dans la partie S. O. du *Ledjah*; voy. I *Mach.* v, 43.

23. *Il en fit périr 30 mille*, tant dans le combat que dans la poursuite. Les 8 mille morts accusés par I *Mach.* v, 54, sont peut-être ceux qui périrent dans la bataille; ou peut-être l'un des deux chiffres aura-t-il été altéré.

qu'à trente mille. ²⁴ Timothée, étant tombé lui-même entre les mains des soldats de Dosithée et de Sosipater, les conjura avec beaucoup d'astuce de le laisser partir sain et sauf, affirmant qu'il tenait en son pouvoir les parents et les frères de beaucoup d'entre eux, et que s'il mourait, ils ne seraient pas épargnés. ²⁵ Il les assura par de longs discours qu'il était résolu à renvoyer ces hommes sans leur faire aucun mal, si bien que les Juifs le relachèrent pour sauver leurs frères. ²⁶ Cependant Judas marcha sur Carnion et le sanctuaire d'Atargatis, où il tua vingt-cinq mille hommes.

²⁷ Après avoir mis en déroute et exterminé ces ennemis, Judas conduisit son armée contre Ephron, ville forte où habitait une multitude de diverses nations; de robustes jeunes gens, rangés devant les murailles, les défendaient vaillamment, et la ville même était pourvue d'une quantité de machines et de traits. ²⁸ Mais les Juifs, ayant invoqué le Tout-Puissant, Celui qui brise par sa puissance les forces de l'ennemi, se rendirent maîtres de la ville et couchèrent par terre vingt-cinq mille des hommes qui l'occupaient. ²⁹ Partis de là ils marchèrent contre la ville des Scythes, à six cents stades de Jérusalem. ³⁰ Mais les Juifs qui y résidaient ayant témoigné qu'ils avaient été traités avec bienveillance par les habitants, et que dans les temps malheureux ils en avaient reçu de bons offices, ³¹ Judas et les siens remercièrent les Scythopolitains et les exhortèrent à continuer dans la suite leur bienveillance envers ceux de leur race. Après quoi

ils rentrèrent à Jérusalem au moment où allait commencer la fête des Semaines.

³² Après la Pentecôte, ils marchèrent contre Gorgias, qui commandait dans l'Idumée. ³³ Celui-ci sortit, ayant avec lui trois mille fantassins et quatre cents cavaliers. ³⁴ On en vint aux mains, et il arriva qu'un petit nombre de Juifs tombèrent. ³⁵ Un certain Dosithée, cavalier du corps de Bacénor, homme vaillant, se saisit de Gorgias, et le tirant par sa chlamyde, il l'entraîna vigoureusement, désirant prendre vivant cet homme maudit; mais un des cavaliers Thraces se jetant sur Dosithée, lui trancha l'épaule, et Gorgias put s'enfuir à Marésa. ³⁶ Cependant les bataillons commandés par Esdrin combattaient depuis longtemps et se trouvaient épuisés de fatigue; alors Judas supplia le Seigneur de se montrer leur auxiliaire et leur chef dans le combat. ³⁷ Puis entonnant à haute voix, dans la langue de ses pères, le cri de guerre avec des hymnes, il tomba à l'improviste sur les hommes de Gorgias et les mit en déroute.

³⁸ Ensuite Judas, ayant rallié son armée, la conduisit à la ville d'Odolam, et, le septième jour de la semaine étant arrivé, ils se purifièrent selon la coutume et célébrèrent le sabbat en ce lieu. ³⁹ Le jour suivant, Judas vint avec les siens, selon qu'il était nécessaire, relever les corps de ceux qui avaient été tués, pour les inhumer avec leurs proches dans le tombeau de leurs pères. ⁴⁰ Ils trouvèrent sous les tuniques de chacun des morts des objets consacrés, provenant

24. *Beaucoup d'astuce*, propr. de démonstrations fallacieuses, de jongleries. — *Ne seraient pas épargnés*, litt. ils ne seraient comblés pour rien et par conséquent vendus ou tués avec la masse des prisonniers.

26. *Atargatis*, déesse syrienne adorée surtout par les Ascalonites; représentée quelquefois avec la tête d'une femme et le corps d'un poisson, elle symbolisait l'eau, principe de fécondité dans la nature. La

Vulg. ne parle pas de ce temple mentionné du reste par le 1^{er} livre (v, 43).

27. *Ephron*: voy. I *Mach.* v, 46. — *Où habitait une multitude*, etc. Quelques mss. grecs portent: *Lysias et une multitude* etc., comme si le vice-roi avait eu là une de ses résidences. Mais le texte est douteux et les récits du 1^{er} et du 11^e livre ne permettent pas de croire que Lysias ait été présent à la prise de cette ville. On était d'ailleurs en paix avec lui.

rorum. 24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei, et Sosipatris : et multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet, ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret. 25. Et cum fidem dedisset restitutum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt propter fratrum salutem. 26. Judas autem egressus est ad Carnion, in-terfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam, et necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat : et robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant : in hac autem machinæ multæ, et telorum erat apparatus. 28. Sed, cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem : et ex eis, qui intus erant, viginti quinque millia prostraverunt. 29. ^aInde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat. 30. Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint : 31. gratias agentes eis, et exhortati etiam de ce-

tero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemnī septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam præpositum Idumææ. 33. Exivit autem cum pedibus tribus millibus, et equitibus quadringentis. 34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum. 35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat : et, cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit : atque ita Gorgias effugit in Maresa. 36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis, invocavit Judas Dominum adiutorem, et ducem belli fieri : 37. incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem collecto exercitu venit in civitatem Odollam : et, cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt. 39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, et cum parentibus poneret in sepulchris paternis. 40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum, quæ apud Jamniam

29. *La ville des Scythes*, Scythopolis ou Bethsan (I Mach. v, 52) : elle doit probablement son second nom à une colonie de Scythes qui s'y fixa lors de la grande invasion, vers 600 av. J.-C.

31. *La fête des Semaines*, la Pentecôte, ainsi appelée parce qu'elle se célébrait 7 semaines après la Pâque (*Lévit.* xxiii, 15 sv.; comp. I Mach. v, 54).

32. *Gorgias* (voy. x, 14) avait, pendant l'absence de Judas, infligé une défaite à une petite armée juive, qui s'était portée témérairement sur Jamnia (I Mach. v, 55 sv.); Judas veut venger cet échec.

33. *Celui-ci*, Gorgias, et non Judas, qui n'avait pas dans son armée de cavalerie proprement dite, mais seulement quelques hommes montés (vers. 35).

34. *Un petit nombre*, ceux qui portaient sur eux des objets idolâtriques et qui furent frappés ainsi par la justice de Dieu (v. 40).

35. *Bacenor*, général hébreu. *Homme*

vaillant, ou *fort*. — *Chlamyde*, manteau militaire. — *Un des cavaliers Thraces*; après avoir fourni des cavaliers à Alexandre, la Thrace continuait d'en fournir à ses successeurs. — *Maresa* : voy. I Mach. v, 66.

36. *Esdrin*, autre général hébreu.

37. *Des hymnes*, tels que les Psaumes cxv, cxviii, cxxiv, cxlix h. — *A l'improvisite*, relativement au corps d'armée qui luttait contre la troupe d'Esdrin.

38. *Odollam*, ville de la Séphéla (*Gen.* xxxviii, 1) entre Jérimoth et Socho (*Jos.* xv, 36) célèbre par ses cavernes (I Sam. xxii, 1); peut-être aujourd'hui *Aid el-Mâ*. — *Ils se purifièrent*, car le contact des cadavres leur avait fait contracter une impureté légale; voy. *Nombr.* xxxi, 19.

39. *Nécessaire* pour prévenir la corruption des cadavres.

40. *Objets consacrés* : statuettes, édicules, ex-voto d'or et d'argent. Les soldats les avaient ou bien dérobés au pillage de *Jam-*

des idoles de Jamnia et que la loi interdît aux Juifs; il fut donc évident pour tous que cela avait été la cause de leur mort. ⁴¹Tous bénirent donc le Seigneur, juste juge qui rend manifestes les choses cachées. ⁴²Puis ils se mirent en prières, demandant que le péché commis fût entièrement pardonné, et le valeureux Judas exhorta le peuple à se garder pur de péché, ayant sous les yeux l'exemple de ceux qui avaient péri pour s'être rendus coupables. ⁴³Puis ayant fait une collecte où il recueillit la somme de deux mille drachmes, il l'envoya à

Jérusalem pour être employée à un sacrifice expiatoire. Belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection! ⁴⁴Car, s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille dussent ressusciter, c'eût été chose inutile et vaine de prier pour des morts. ⁴⁵Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, ⁴⁶et c'est là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés.

4° — CHAP. XIII. — Eupator et Lysias ordonnent le supplice de Ménélas et, malgré la résistance de Judas, viennent assiéger Bethsur, qui capitule, puis Jérusalem; mais apprenant l'invasion de Philippe, ils font la paix et nomment Judas gouverneur de Palestine.

Ch. XIII.



AN cent quarante-neuf, Judas et ses compagnons apprirent qu'Antiochus Eupator marchait contre la Judée avec des troupes nombreuses, ²et que Lysias, son tuteur et son ministre, l'accompagnait, chacun d'eux à la tête d'une armée grecque de cent dix mille fantassins, cinq mille trois cents cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars armés de faux.

³Ménélas aussi se joignit à eux, et

avec une grande fourberie il excitait Antiochus, non pour le salut de sa patrie, mais espérant être rétabli dans sa dignité. ⁴Cependant le Roi des rois éveilla contre ce scélérat la colère d'Antiochus, et Lysias ayant démontré au roi que Ménélas était la cause de tous les maux, Antiochus ordonna de le conduire à Bérée, et de l'y mettre à mort selon la coutume du lieu. ⁵Or il y avait à Bérée une tour de cinquante coudées, remplie de cen-

nia (v. 9), ou bien achetés aux prêtres du pays, pour les porter sur leur corps comme des amulettes protectrices contre la colère des dieux de Jamnia. — *Que la loi interdît;* voy. *Deut.* vii, 25 sv.

^{42.} *Demandant* que les survivants n'eussent pas à porter aussi la peine du péché commis; ou bien : que ce péché fût entièrement remis à ceux qui l'avaient commis, afin qu'ils pussent recevoir la récompense mentionnée au vers. 45.

^{43.} *Deux mille drachmes;* Vulg., *douze mille.* — *Sacrifice expiatoire*, litt. *pour le péché;* la Vulg. ajoute, *des morts*, mot qui manque dans le cod. *Amiatinus* et dans plusieurs éditions antérieures à la Clémentine, mais qui s'accorde avec la fin du verset et le vers. 44.

^{44.} *S'il n'avait pas cru.* etc. Dans ce raisonnement, comme au chap. XV de la 1^{re} Epître aux Cor. et dans la réponse de N. S. aux

Sadducéens (*S. Matth.* xxii, 31 sv.), le terme *résurrection* signifie, d'une manière générale, la vie future de l'homme, comprenant et la survivance de l'âme après la mort, et la réviviscence plus ou moins éloignée des corps. En effet, avant que le Rédempteur eût ouvert aux enfants d'Adam l'accès de la gloire céleste, l'état des âmes dans les limbes (le *Scheôl*) apparaissait aux fidèles de l'ancienne alliance plein d'obscurité et de tristesse, et à peine digne du nom de *vie*. Aussi toutes les espérances des justes, à l'époque machabéenne, se reportaient-elles au moment de la résurrection glorieuse promise pour les temps du Messie (*Dan.* xii, 2). — L'insistance avec laquelle notre auteur appuie sur la croyance de Judas à la vie future, semble indiquer que les idées matérialistes, soutenues plus tard par les Sadducéens, compartaient déjà des partisans dans la nation juive.

^{45.} *Qui s'endorment*, métaphore inspirée

fuerunt, a quibus lex prohibet Judæos : omnibus ergo manifestum factum est, ob hanc causam eos corruisse. 41. Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta. 42. Atque ita ad preces conversi, rogaverunt ut id, quod factum erat, delictum oblivioni traderetur. At vero fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum, qui prostrati sunt. 43. Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerusalemam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans. 44. (Nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur, et vanum orare pro mortuis) 45. et quia considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam. 46. Sancta ergo, et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.



par la croyance au futur réveil de la résurrection, et adoptée par l'Église; comp. I *Cor.* xi, 30; xv, 6; I *Thess.* iv, 13 sv. — Les soldats de Judas étaient morts dans la piété, c.-à-d. ici pour la défense de la religion et de la patrie; leur faute laissait subsister ce mérite, mais elle avait besoin d'être expiée par des prières et des sacrifices.

CHAP. XIII.

1. *Dan 149* : correspondant à Pan 150 dans le 1^{er} livre (voy. I *Mach.* i, 37 note) et à Pan 162 av. J.-C. — *Antiochus Eupator marchait* : le motif de cette expédition contre la Judée est relaté I *Mach.* vi, 18-28. Les différences entre les deux récits s'expliquent par le but différent que chaque auteur a en vue, le second, moins *historien* que le premier, s'attachant surtout à montrer la main de Dieu protégeant son peuple et en frappant les ennemis.

2. *Chacun d'eux à la tête d'une armée.* Comme il n'est pas admissible que les for-



—*— CAPUT XIII. —*—

Menelaus Judæus transfuga jussu Antiochi extremo afficitur supplicio : Antiochus vero maximum ducens in Judæos exercitum, semel ac iterum victus et repulsus, multisque millibus ex suis occisis, et Philippo rebellante, supplex pacem cum Judæis firmat juramento, oblato in templo sacrificio, Judaque in principem Ptolemaidis constituto.



ANNO centesimo quadragésimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorum venire cum multitudine adversus Judæam, 2. et cum eo Lysiam procuratorem, et præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, et equitum quinque millia, et elefantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

3. Commiscuit autem se illis Menelaus : et cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salutē, sed sperans se constitui in principatum. 4. Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem : et suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum, jussit (ut eis est consuetudo) apprehensum in eodem loco necari. 5. Erat

ces syriennes fussent doubles des chiffres donnés ici (comp. I *Mach.* vi, 30), le sens du texte paraît être que le commandement était réellement exercé par *chacun d'eux*, ou bien que l'armée formait deux divisions, dont le total nous est fourni.

3. *Ménélas*, l'ancien grand prêtre intrus (iv, 24-29; v, 15). — *Il excitait Antiochus à la guerre contre les Juifs*; comp. I *Mach.* vi, 21 sv.

4. *Bérée*, ville de Syrie, entre Hiérapolis et Antioche. — *Selon la coutume*, de la manière qui était en usage à Bérée, et qui est décrite dans les deux versets suivants. La Vulg. ne parle point de *Bérée*.

5. La Vulg. présente ici plusieurs différences avec le texte grec : *Or il y avait en cet endroit une tour de 50 coudées, entourée de toutes parts d'un monceau de cendre et du haut de laquelle on voyait un précipice.*

Il ordonna que ce sacrilège fût, de là, précipité dans la cendre, tous le poussant à la mort.

dres, et couronnée d'une machine tournante qui de tous côtés fait glisser dans la cendre. ⁶C'est là que le peuple de *Bérée* précipite pour le faire périr l'homme coupable de vol sacrilège, ou encore celui qui a commis certains autres grands crimes. ⁷Ainsi mourut Ménéclas, ce violateur de la loi, et c'est très justement qu'il ne fut pas déposé dans la terre. ⁸Car il avait maintes fois péché contre l'autel, dont le feu et la cendre étaient purs, et c'est dans la cendre qu'il trouva la mort.

⁹Le roi s'avancait donc, l'esprit tout rempli de pensées barbares, disposé à traiter les Juifs plus cruellement que n'avait fait son père. ¹⁰Dès que Judas le sut, il ordonna au peuple d'invoquer nuit et jour le Seigneur, pour que cette fois encore, il vint au secours de ceux ¹¹qui allaient être privés de la loi, de leur patrie et du saint temple, et qu'il ne permit pas que ce peuple qui commençait seulement à respirer, tombât sous la puissance de nations impies. ¹²Lorsque tous eurent ainsi prié ensemble et imploré le Seigneur miséricordieux avec larmes et avec jeûnes, se tenant continuellement à genoux pendant trois jours, Judas leur adressa une exhortation et leur commanda de se rassembler auprès de lui. ¹³Puis, s'étant entretenu à part avec les anciens, il résolut de ne pas attendre que le roi eût fait entrer son armée en Judée et se fût rendu maître de Jérusalem, mais de se mettre incontinent en marche et de tout terminer avec l'aide du Seigneur. ¹⁴Abandonnant donc au Créateur du monde le

sort des armes, il exhorta ses compagnons à combattre bravement jusqu'à la mort pour les lois, pour le temple, pour la ville *sainte*, pour la patrie et les institutions, et il conduisit son armée aux environs de Modin. ¹⁵Après avoir donné aux siens ce mot d'ordre : "Victoire par Dieu!" il choisit les plus braves parmi les jeunes guerriers et attaqua pendant la nuit la tente du roi; il tua dans le camp quatre mille hommes en y ajoutant le plus grand des éléphants, avec la troupe qu'il portait dans une tour. ¹⁶Enfin ils remplirent le camp d'épouvante et de confusion, et se retirèrent avec un plein succès. ¹⁷Quand le jour commença à poindre, tout était achevé grâce à la protection dont le Seigneur couvrait Judas.

¹⁸Après avoir ainsi éprouvé l'audace des Juifs, le roi essaya de s'emparer des places par ruse. ¹⁹Il marcha contre Bethsur, forte citadelle des Juifs; mais il était repoussé, il subissait des échecs, il avait le dessous. ²⁰Or Judas fit passer aux assiégés ce qui leur était nécessaire. ²¹Cependant Rhodocus, de l'armée des Juifs, dévoilait à l'ennemi les secrets; on fit une enquête, on le surprit et on le mit en prison. ²²Pour la seconde fois le roi parla avec les assiégés, leur tendit la main, prit la leur, se retira, ²³attaqua les guerriers de Judas et fut battu. Mais ayant appris que Philippe, laissé par *Epiphane* à la tête des affaires, s'était révolté à Antioche, il en fut consterné; il donna aux Juifs de bonnes paroles, se soumit et jura toutes conditions équitables; il se réconcilia et offrit un sacri-

7. L'exécution de *Ménéclas* paraît mieux à sa place dans *Josèphe*; d'après cet historien, elle aurait eu lieu après la conclusion de la paix, alors que cet intrigant cherchait à exciter de nouveau le roi contre les Juifs. Notre auteur n'aurait donc pas suivi l'ordre chronologique.

8. Comp. iv, 32, 39; v, 15.

9. *Pensées barbares*, desseins sauvages et cruels. Comp. I *Mach.* vi, 28.

14. *Autour de Modin* : voy. I *Mach.* ii, 1.

De là Judas dominait le littoral par lequel s'avancait la puissante armée qu'il voulait empêcher de franchir les frontières de Judée (v. 13). Le 1^{er} livre ne mentionne pas cet épisode.

15. *Le plus grand des éléphants* etc., voy. I *Mach.* vi, 37. On pourrait traduire ici : *le premier* (le chef de file) *des éléphants*, car le plus haut de taille fut tué un peu plus tard par Eléazar (l. cit. v. 43 sv.).

19. *Bethsur* : comp. I *Mach.* iv, 61; vi, 31.

autem in eodem loco turris quin-
quaginta cubitorum, aggestum un-
dique habens cineris : hæc prospere-
tum habebat in præceptis. 6. Inde
in cinerem dejici jussit sacrilegum,
omnibus eum propellentibus ad in-
teritum. 7. Et tali lege prævarica-
torem legis contigit mori, nec terræ
dari Menelaum. 8. Et quidem satis
juste : nam quia multa erga aram
Dei delicta commisit, cujus ignis, et
cinis erat sanctus : ipse in cineris
morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrenatus venie-
bat, nequiores se patre suo Judæis
ostensurus. 10. Quibus Judas cog-
nitis, præcepit populo ut die ac
nocte Dominum invocarent, quo,
sicut semper, et nunc adjuvaret eos :
11. quippe qui lege, et patria, san-
ctoque templo privari vererentur :
ac populum, qui nuper paululum
respirasset, ne sineret blasphemis
rursus nationibus subdi. 12. Omni-
bus itaque simul id facientibus, et
petentibus a Domino misericordiam
cum fletu, et jejuniis, per triduum
continuum prostratis, hortatus est
eos Judas ut se præpararent. 13. Ipse
vero cum senioribus cogitavit prius
quam rex admoveret exercitum ad
Judæam, et obtineret civitatem,
exire, et Domini judicio committere
exitum rei. 14. Dans itaque potesta-
tem omnium Deo mundi creatori,
et exhortatus suos ut fortiter dimi-
carent, et usque ad mortem pro le-

gibus, templo, civitate, patria, et
civibus starent, circa Modin exerci-
tum constituit. 15. Et dato signo
suis Dei victoriæ, juvenibus fortis-
simis electis, nocte aggressus aulam
regiam, in castris interfecit viros
quatuor millia, et maximum ele-
phantorum cum his, qui superpositi
fuerant : 16. summoque metu, ac
perturbatione hostium castra re-
plentes, rebus prospere gestis, abie-
runt. 17. Hoc autem factum est die
illucescente, adjuvante eum Domini
protectione.

18. Sed rex, accepto gustu auda-
ciæ Judæorum, arte difficultatem
locorum tentabat : 19. et Bethsuræ,
quæ erat Judæorum præsidium mu-
nitum, castra admovebat : sed fu-
gabatur, impingebat, minorabatur.
20. His autem, qui intus erant, Ju-
das necessaria mittebat. 21. Enun-
tiavit autem mysteria hostibus Rho-
docus quidam de Judaico exercitu,
qui requisitus comprehensus est, et
conclusus. 22. Iterum rex sermo-
nem habuit ad eos, qui erant in
Bethsuris : dextram dedit : accepit,
abiit : 23. commisit cum Juda, su-
peratus est. Ut autem cognovit re-
bellasse Philippum Antiochiæ, qui
relictus erat super negotia, mente
consternatus Judæos deprecans,
subditusque eis, jurat de omnibus,
quibus justum visum est : et recon-
ciliatus obtulit sacrificium, honora-
vit templum, et munera posuit :

20. *Judas*, qui de Modin s'était porté vers
Bethsur, réussit à ravitailler la place ; mais
ces secours furent bientôt épuisés et la place
dut capituler (v. 22 ; I *Mach.* vi, 49).

22. *Pour la seconde fois*, car le roi avait
dû interrompre le siège et se porter à la ren-
contre de Judas posté à Beth-Zacharia
(I *Mach.* vi, 32 sv.).

23. *Attaqua les guerriers de Judas*, dans
Jérusalem, et fut battu, repoussé, de telle
sorte que le siège traîna en longueur
(I *Mach.* vi, 51 sv.).

Les verbes accumulés dans les derniers
versets de ce chapitre montrent que no-
tre auteur abrège un récit plus détaillé ;
comp. ii, 24.

Philippe, laissé à la tête : voy. I *Mach.*
vi, 14 et 55. — *S'était révolté* ; litt. *avait pris*
un parti insensé, voulait se rendre maître
du royaume avec le concours de l'armée re-
venue de Perse (l. c. v. 56). — *A Antioche*,
où il était probablement arrivé d'Égypte,
avec l'appui du roi Ptolémée (ix, 22). —
Toutes les conditions, principalement celle
qui autorisait les Juifs à vivre selon leurs
lois (I *Mach.* vi, 59). — *Traita humainement*
le saint lieu ; d'après le 1^{er} livre, le roi,
violant son serment, ordonna de démanteler
le mont Sion (v. 62) ; mais il est probable
que cet ordre ne fut pas donné alors ; il ne
fallait pas mécontenter les Juifs avant d'avoir
vaincu Philippe.

fice, il honora le temple, traita humainement le saint lieu, ²⁴et fit bon accueil à Machabée; et le laissa comme gouverneur militaire depuis Ptolémaïs jusqu'aux Gerrhéniens. ²⁵Mais lorsque le roi vint à Ptolémaïs, les habitants témoignèrent leur mécontentement au sujet du traité, dont ils

s'indignaient et ne voulaient point exécuter les conditions. ²⁶Lysias monta sur le tribunal, défendit les conventions autant que possible, persuada, disposa favorablement les esprits et partit pour Antioche.

Ce fut ainsi qu'eurent lieu l'attaque et la retraite du roi.

B. — LUTTES CONTRE NICANOR GÉNÉRAL DE DÉMÉTRIUS I.

5^o — CHAP. XIV. — Envoyé en Judée, à l'instigation d'Alcime, Nicanor fait amitié avec Judas, puis, sur l'ordre du roi, il veut l'arrêter, menace le temple et envoie saisir Razis qui se donne la mort.

Ch. XIV.



Rois ans s'étant écoulés, Judas et ses compagnons apprirent que Démétrius, fils de Séleucus, ayant fait voile du port de Tripoli avec une armée nombreuse et une flotte, ²s'était rendu maître du pays et avait mis à mort Antiochus et son tuteur Lysias. ³Un certain Alcime, précédemment devenu grand prêtre, mais qui s'était volontairement souillé dans les temps de confusion, comprenant qu'il ne lui restait aucun espoir de salut et qu'il n'y avait plus pour lui d'accès possible à l'autel saint, ⁴vint trouver le roi Démétrius en l'an cent cinquante, lui offrant une couronne d'or avec une palme et de plus quelques rameaux d'olivier tels

qu'il est d'usage d'en offrir au temple, et ce jour-là il ne fit rien de plus. ⁵Mais il trouva une occasion favorable à sa perversité, quand le roi, l'ayant appelé dans son conseil, l'interrogea sur les dispositions et les desseins des Juifs. ⁶Il répondit : "Les Juifs que l'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, fomentent la guerre et les séditions et ne souffrent pas que le royaume soit en paix. ⁷Voilà pourquoi, ayant été exclu de mes honneurs héréditaires, je veux dire du souverain pontificat, je suis venu ici, ⁸d'abord avec le désir sincère de soutenir les intérêts du roi, ensuite dans le but de procurer aussi le bien-être de mes concitoyens;

24. *Gouverneur militaire*; quelques-uns, prenant ἡγεμονίδην pour un nom propre, traduisent : *il laissa comme général Hégémonide*. Mais les répugnances des habitants de Ptolémaïs (v. 25) contre le traité, semblent bien avoir été provoquées par ce fait qu'il les soumettait à l'autorité de Judas, leur ancien ennemi (I *Mach.* v, 15, 21 sv.). — *Jusqu'aux Gerrhéniens*, très probablement faute de copiste pour *Géraréniens*, habitants de la cité philistine de Gérare au S. O. de Gaza (*Gen.* xxvi, 1).

25. *Leur mécontentement* d'être soumis à un général Juif (v. préc.).

CHAP. XIV.

1. *Trois ans s'étant écoulés*, depuis l'avènement d'Antiochus Eupator (dont on annonce la mort); c'est-à-dire : la troisième année de son règne, inauguré en l'an des

Séleucides 148 (ix, 21); par conséquent l'an 150, d'après la manière de compter de notre auteur et 151 d'après le 1^{er} livre (vii, 1). *Démétrius* : voy. I *Mach.* vii, 1 sv. — *Tripoli*, c.-à-d. *trois villes*, port phénicien au N. de Sidon, tirait son nom de ce qu'elle était composée de trois quartiers qui formaient à l'origine trois villes distinctes : aujourd'hui encore ville assez commerçante, nommée Tarabulus. La Vulgate ajoute : *vers des positions avantageuses*, et au verset suivant elle ne mentionne pas la mort d'Antiochus et de Lysias.

3. *Alcime* (I *Mach.* vii, 5, 9), *précédemment devenu grand prêtre*, par la faveur de Lysias après l'exécution de Ménélas, mais qui n'en remplit jamais les fonctions : voy. Josèphe, *Antiq.* xx, x, 1. — *Volontairement*, sans y être contraint par les Syriens, *souillé* par des actes idolâtriques, dans les

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem et principem. 25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitia conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent. 26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam :

Et hoc modo regis profectio, et reditus processit.



—*— CAPUT XIV. —*—

Suggestente Alcimo qui summo destitutus erat sacerdotio, Nicanor in Judæos missus a rege Demetrio, auditis Judæ præclaris facinoribus, amicitiam cum eo contrahit : quam postmodum rege cogente solvens, dum Judam nequit comprehendere, templi minatur eversionem, et senem Raziam Judæum magnanimum apprehendere conatur : qui dum ab hostibus jam se capiendum videret, elegit potius constantissimo animo sibi mortem inferre, quam indigna pati ab hostibus, in quos propriis manibus sua intestina projecit.



ED post triennii tempus cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci cum multitudine

valida, et navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna, 2. et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam. 3. Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquinatus est temporibus commistionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare, 4. venit ad regem Demetrium centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, et palman, super hæc et thallos, qui templi esse videbantur. Et ipsa quidem die siluit. 5. Tempus autem opportunum dementiae suæ nactus, convocatus a Demetrio ad consilium, et interrogatus quibus rebus et consiliis Judæi niterentur, 6. respondit : Ipsi, qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus, bella nutriunt, et seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum : 7. « nam et ego defraudatus parentum gloria (dico autem summo sacerdotio) huc veni : 8. primo quidem utilitatibus regis fidem servans, secundo autem etiam civibus consulens : nam illorum pravitatem universum genus nostrum

^a I Mach.
7, 9.

temps de confusion, propr. de mélange des mœurs païennes et juives. — *Espoir de salut*, de sauver sa position et d'entrer en possession du souverain pontificat. — *Il n'y avait plus*, etc. : Alcime s'était approché de l'autel lorsqu'il était simple prêtre.

4. *Vint trouver* : le 1^{er} livre des Machabées relate deux interventions d'Alcime auprès du roi Démétrius (vii, 7 et 25); c'est peut-être de la seconde qu'il est ici question. En effet, nous voyons ici les intrigues d'Alcime aboutir à l'envoi du général Nicanor (v. 12), tandis que les premières démarches de l'indigne grand prêtre avaient amené l'expédition de Bacchidès (I Mach. vii, 8 sv.) dont notre auteur ne parle pas, sans doute parce qu'elle n'avait donné lieu à aucun fait d'armes. Le cod. Alex. porte même, au v. 7 : *je suis venu pour la seconde fois* (δεύτερον pour δεύον). — *L'an 150*, chiffre conservé par la Vulg. et qui doit être le véritable, puisque le 1^{er} livre donne l'an 151, et que les dates du II^e livre retardent d'une année (Tabl. chronologique). D'ailleurs, il est impossible d'admettre qu'Alcime ait retardé sa

démarche jusqu'en l'an 151 d'après le calcul du II^e livre ; car cette année correspondrait à l'an 152 du 1^{er} livre, qui est l'année où mourut Judas Machabée (ix, 3). Le texte grec aura été maladroitement corrigé ici, par l'influence de I Mach. vii, 1. — *Une couronne*, symbole de la royauté ; *une palme*, symbole de victoire ; des *rameaux d'olivier*, symbole de protection pacifique ; tous ces objets étaient d'or comme la couronne. — *Tels qu'il est d'usage*, etc., Vulg., *qui semblaient appartenir au temple*. — *Il ne fit rien de plus*, propr. *il se tint tranquille*, il se tut, comme traduit la Vulg. : une audience solennelle n'était pas favorable à l'exposé de ses plaintes et de ses vœux.

5. *L'interrogea sur les dispositions... des Juifs* ; cette question du roi semble indiquer qu'Alcime était depuis peu revenu de Judée (I Mach. vii, 25). — *Assidéens* : voy. I Mach. ii, 42, et vii, 13 sv.

7. *Honneurs héréditaires* : Alcime était de la race d'Aaron (I Mach. vii, 14) et comme tel apte à la dignité de grand prêtre, que Lysias lui avait conférée.

car la témérité de ces hommes cause à toute notre nation les plus grands maux. ⁹Toi donc, ô roi, quand tu auras pris connaissance de toutes ces choses, pourvois au salut de notre pays et de notre nation opprimée, selon cette bonté qui te rend affable envers tous. ¹⁰Car tant que Judas sera en vie, il sera impossible de ramener la paix dans l'État. ¹¹Dès qu'il eut parlé de la sorte, ses amis qui détestaient Judas, enflammèrent encore davantage Démétrius. ¹²Il appela aussitôt Nicanor, qui avait commandé l'escadron des éléphants, le nomma général de l'armée de Judée et le fit partir ¹³avec ordre de faire périr Judas, de disperser ses compagnons et d'installer Alcime grand prêtre du temple auguste. ¹⁴Les Gentils qui s'étaient enfus de la Judée devant Judas se rassemblèrent par troupes autour de Nicanor, pensant bien que l'infortune et le malheur des Juifs tourneraient à leur propre avantage.

¹⁵Quand les Juifs apprirent la marche de Nicanor et l'attaque des Gentils, ils se couvrirent de poussière et ils prièrent Celui qui avait établi son peuple à jamais, et avait sans cesse protégé son héritage par des signes manifestes. ¹⁶Sur l'ordre de leur chef, ils partirent sur-le-champ et en vinrent aux mains avec l'ennemi au bourg de Dessau. ¹⁷Simon, frère de Judas, avait engagé le combat contre Nicanor, mais déconcerté par l'apparition subite de l'ennemi, il subit un léger échec. ¹⁸Toutefois Nicanor, ap-

prenant quelle était la valeur de Judas et de ses compagnons, et avec quelle intrépidité, ils se battaient pour leur patrie, craignit de s'en remettre au jugement par le sang. ¹⁹Il envoya donc Posidonius, Théodote et Mattathias pour tendre la main *aux Juifs* et recevoir la leur. ²⁰Après avoir longtemps examiné ces propositions, le général les communiqua à l'armée, et tout le monde fut d'avis de les accepter. ²¹On fixa un jour où les deux chefs se réuniraient seul à seul; Judas s'y présenta, et des sièges d'honneur furent placés auprès d'eux. ²²— Cependant Judas avait aposté des hommes armés dans des positions avantageuses, dans la crainte de quelque perfidie soudaine de la part de l'ennemi. — Ils eurent un entretien convenable. ²³Nicanor passa quelque temps à Jérusalem, sans y faire rien d'injuste, et il congédia les foules qui s'étaient rassemblées par troupeaux. ²⁴Il avait avec Judas les relations les plus amicales, éprouvant pour lui une inclination de cœur. ²⁵Il l'engagea à se marier et à avoir des enfants; Judas se maria, vécut heureusement et jouit de la vie.

²⁶Alcime, voyant l'amitié qui régnait entre eux, prit une copie du traité conclu, et se rendit auprès de Démétrius; il lui dit que Nicanor avait des desseins contraires aux intérêts de l'État, puisqu'il avait désigné pour le remplacer, Judas, un ennemi du royaume. ²⁷Le roi en fut hors de lui; excité par les calomnies de ce scélérat, il écrivit à Nicanor

8. *Ces hommes*, les Assidéens et leur chef Judas.

11. *Ses autres amis*, les amis du roi, parmi lesquels Alcime est aussi compté.

12. *Nicanor* : les Juifs avaient déjà lutté victorieusement contre *Nicanor fils de Patrocle* (viii, 9 sv.; I *Mach.* iii, 38); mais il paraît difficile d'identifier le vaincu d'Enmaüs avec le général dont il est ici question. Sans faire la moindre allusion à une défaite que lui auraient autrefois infligée les Juifs, notre auteur le désigne simplement comme : *celui qui commandait les éléphants*; bien

plus, il nous dit que Nicanor fut effrayé par ce qu'il entendit rapporter de la bravoure des soldats de Judas (v. 18); il ne la connaissait donc pas par expérience. Peut-être s'agit-il de *Nicanor le Cyprien*, nommé peu auparavant (xii, 2), ou peut-être y eut-il trois Nicanors (l'un *fils de Patrocle*, l'autre *Cyprien*, le troisième *commandant des éléphants*) comme il y eut trois (ou même quatre) Apollonius; voy. iii, 5 note.

13. *Faire périr Judas*; Vulg. de *le prendre*. — *Temple auguste*, litt. *grand* : cette épithète appartient à l'auteur du livre.

non minime vexatur. 9. Sed oro his singulis o rex cognitis, et regioni, et generis secundum humanitatem tuam pervulgatam omnibus prospice : 10. nam, quamdiu superest Judas, impossibile est, pacem esse negotiis. 11. Talibus autem ab hoc dictis, et ceteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium. 12. Qui statim Nicanorem præpositum elephantorum ducem misit in Judæam : 13. datis mandatis ut ipsum quidem Judam caperet : eos vero, qui cum illo erant, dispergeret, et constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem. 14. Tunc gentes, quæ de Judæa fugerant Judam, gregatim se Nicanori miscebant, miseras, et clades Judæorum prosperitates rerum suarum existimantes.

15. Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, et conventu nationum, conspersi terra rogabant eum, qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret, quique suam portionem signis evidentibus protegit. 16. Imperante autem duce, statim inde moverunt conveneruntque ad castellum Dessau. 17. Simon vero frater Judæ commiserat cum Nicanore : sed contreritio est repentino adventu adversariorum. 18. Nicanor tamen, audiens virtutem comi-

tum Judæ, et animi magnitudinem, quam pro patriæ certaminibus habebant, sanguine judicium facere metuebat. 19. Quam ob rem præmisit Posidonium, et Theodotium, et Matthiam, ut darent dextras atque acciperent. 20. Et cum diu de his consilium ageretur, et ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitias annuere. 21. Itaque diem constituerunt, qua secreto inter se agerent : et singulis sellæ prolatae sunt, et posita. 22. Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne forte ab hostibus repente mali aliquid oriretur : et congruum colloquium fecerunt. 23. Morabatur autem Nicanor Jerosolymis, nihilque inique agebat, gregesque turbarum quæ congregatae fuerant, dimisit. 24. Habebat autem Judam semper carum ex animo, et erat viro inclinatus. 25. Rogavitque eum ducere uxorem, filiosque procreare. Nuptias fecit : quiete egit, communiterque vivebant.

26. Alcimus autem, videns caritatem illorum ad invicem, et conventiones, venit ad Demetrium, et dicebat, Nicanorem rebus alienis assentire, Judamque regni insidiatorem successorem sibi destinasse. 27. Itaque rex exasperatus, et pessi-

14. *Les Gentils* ou païens.

15. *Se couvrirent de poussière*, par humilité, reconnaissant qu'ils n'étaient que cendre et poussière.

16. *Ils partirent*, probablement de Jérusalem où ils s'étaient rassemblés. — *Dessau*, localité inconnue. On a conjecturé que *l'Adasa* du 1^{er} livre (vii, 40) était le même nom précédé de l'article (*Ha-Dassa*) ; il est d'ailleurs certain qu'il s'agit ici d'un engagement bien antérieur à la victoire d'Adasa.

18. *Craignit*, etc. : soit qu'il soupçonnât une ruse dans la retraite de Simon, soit qu'il ne voulût pas risquer dans une grande bataille le succès de son expédition.

19. *Tendre la main droite*, etc. : offrir la paix et la recevoir. Comp. 1 *Mach.* vii, 27 ; il faut remarquer que l'auteur du 1^{er} livre ne nous parle que des premières et dernières dispositions d'esprit de Nicanor. Il passe

sous silence la courte période, pendant laquelle le général syrien, gagné par les qualités éminentes de Judas, entretint avec lui des rapports de véritable amitié (v. 23-30).

22. *Entretien convenable*, digne des deux interlocuteurs. Cet entretien n'est pas rapporté, mais la suite du récit laisse entendre qu'il aboutit à la conclusion de la paix.

23. *Par troupeaux*, expression de mépris ; voy. v. 14.

24. *Il avait avec Judas*, etc. ; litt., *il avait Judas constamment devant lui* : hébraïsme.

25. *Avoir des enfants*, former une famille au sein de laquelle il se reposerait de l'agitation et des dangers du métier des armes. — *Il jouit de la vie* ; la Vulg. a lu le pluriel.

26. *Pour le remplacer*, lui Alcime, dans le pontificat ; d'autres : pour le remplacer (Nicanor) dans le commandement des troupes de Judée (comp. v, 12).

qu'il avait un grand déplaisir des conventions conclues et qu'il lui ordonnait de lui envoyer sans délai à Antioche Machabée chargé de chaînes. ²⁸ Au reçu de cette lettre, Nicanor fut consterné ; il lui en coûtait beaucoup d'avoir à violer des conventions arrêtées, sans que Judas eût rien fait d'injuste. ²⁹ Mais comme il ne lui était pas permis de résister au roi, il cherchait une occasion favorable pour exécuter son ordre par quelque stratagème. ³⁰ Machabée, de son côté, remarquant que Nicanor se montrait plus réservé à son égard et que leurs relations ordinaires étaient moins amicales, comprit que cette froideur n'annonçait rien de bon ; il rassembla un grand nombre des siens et se déroba à Nicanor. ³¹ Quand Nicanor vit qu'il avait été surpris par l'énergique résolution de Judas, il se rendit au temple auguste et saint, pendant que les prêtres offraient les sacrifices accoutumés, et leur ordonna de lui livrer cet homme. ³² Comme ils assuraient avec serment qu'ils ignoraient où était l'homme qu'il cherchait, Nicanor leva la main vers le temple ³³ et jura, en disant : "Si vous ne me livrez Judas enchaîné, je raserai au niveau du sol ce sanctuaire de Dieu, je détruirai l'autel et j'élèverai ici un temple magnifique à Bacchus." ³⁴ Ayant ainsi parlé, il se retira. De leur côté les prêtres, levant les mains vers le ciel, invoquèrent Celui qui de tout temps a combattu pour notre peuple, en disant : ³⁵ "Vous, Seigneur, qui n'avez besoin de rien, il vous a plu de choisir un temple pour habiter au milieu de nous. ³⁶ Maintenant donc, Seigneur, saint de toute sainteté, préservez à jamais de toute

souillure cette demeure récemment purifiée."

³⁷ Or un certain Razis, un des anciens de Jérusalem, fut dénoncé à Nicanor ; c'était un homme aimant ses concitoyens, de très bonne renommée, et appelé le père des Juifs à cause de sa bienfaisance. ³⁸ Car dans les temps antérieurs où il fallait éviter tout commerce avec les païens, il s'était attiré une accusation de judaïsme, et, avec une invincible constance, il avait exposé, pour le judaïsme, son corps et sa vie. ³⁹ Nicanor, voulant donner une preuve de son hostilité contre les Juifs, envoya plus de cinq cents soldats pour le prendre ; ⁴⁰ car il ne doutait pas que son arrestation ne fût un grand coup porté aux Juifs. ⁴¹ Cette troupe était sur le point de s'emparer de la tour et de forcer l'entrée du vestibule ; déjà l'ordre était donné d'y mettre le feu et de brûler les portes. Mais au moment où il allait être pris, Razis se perça de son épée, ⁴² aimant mieux mourir noblement que de tomber entre des mains criminelles et de subir des outrages indignes de sa propre noblesse. ⁴³ Mais comme, dans sa précipitation, il ne s'était pas frappé au bon endroit, voyant la foule se ruer par les portes, il courut avec courage en haut de la muraille et se précipita bravement sur la foule. ⁴⁴ Tous reculèrent aussitôt, et il se forma un espace vide au milieu duquel il tomba. ⁴⁵ Respirant encore et l'âme enflammée, il se releva, tout ruisselant de sang, et malgré d'horribles blessures, il traversa la foule en courant et debout sur une roche qui se dressait là, ⁴⁶ ayant déjà perdu tout son sang, il s'arracha les entrailles, les jeta de ses deux mains sur la foule, et pria

30. Comp. I *Mach.* vii, 30.

31. *Il se rendit au temple*, après avoir subi un premier échec à Capharsalama où il était allé attaquer Machabée (I *Mach.* vii, 31 sv.).

33. *Jura*; comp. I *Mach.* vii, 35 sv.

35. *Qui n'avez besoin de rien*, qui n'avez pas besoin, par conséquent, d'un temple

terrestre pour demeure : comp. I *Rois*, viii, 27.

37. *Razis*, Vulg. *Razias*.

38. *Il s'était attiré une accusation* ; avait été déferé aux juges comme coupable de fidélité aux lois judaïques. Vulg. : *il s'était maintenu ferme dans le judaïsme*.

40. *Un grand coup* : la mort de Razis en-

mis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens, graviter quidem se ferre de amicitia conventionem, jubere tamen Machabæum citius vinctum mittere Antiochiam. 28. Quibus cognitis, Nicanor consternabatur, et graviter ferebat, si ea, quæ convenerant, irrita faceret, nihil læsus a viro. 29. Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat, qua præceptum perficeret. 30. At Machabæus, videns secum austerius agere Nicanorem, et consuetum occursum ferocius exhibentem, intelligens non ex bono esse austeritatem istam, paucis suorum congregatis, occultavit se a Nicanore. 31. Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum, venit ad maximum et sanctissimum templum : et sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum : 32. quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad templum, 33. juravit, dicens : Nisi Judam mihi vinctum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, et altare effodiam, et templum hoc Libero patri consecrabo. 34. Et his dictis abiit. Sacerdotes autem protendentes manus in cælum, invocabant eum, qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes : 35. Tu Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis. 36. Et nunc sancte sanctorum omnium Domine, conserva in

æternum impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, et bene audiens : qui pro affectu pater Judæorum appellabatur. 38. Hic multis temporibus continentia propositum tenuit in Judaismo, corpusque et animam tradere contentus pro perseverantia. 39. Volens autem Nicanor manifestare odium, quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderent. 40. Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum. 41. Turbis autem irruere in domum ejus, et januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cum jam comprehenderetur, gladio se petiit; 42. eligens nobiliter mori potius, quam subditus fieri peccatoribus, et contra natales suos indignis injuriis agi. 43. Sed, cum per festinationem non certo ictu plagam dedisset, et turbæ intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas : 44. quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem : 45. et cum adhuc spiraret, accensus animo, surrexit : et cum sanguis ejus magno fluxu deflueret, et gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit : 46. et stans supra quandam petram præruptam, et jam exsanguis effectus, complexus intestina

levait aux Juifs un puissant soutien, en même temps qu'un grand exemple de fidélité. — Vulg. *Que la séduction d'un tel homme (decepiisset pour cepiisset).*

41. *La tour* où Razis s'était réfugié; Vulg. *la maison.*

42. *Mourir noblement*; l'auteur sacré ne glorifie point le suicide, mais il nous indique le sentiment auquel obéissait alors Razis : étant de noble condition (v. 37), il ne voulut point se laisser lier et insulter, comme un malfaiteur vulgaire, par ces misérables.

43. *La muraille* qui couronnait la tour ou le bâtiment.

44. *Au milieu duquel il tomba*; le grec *κενόν* signifie *espace vide, creux*; de là trois traductions : *au milieu de l'espace vide; sur le milieu du ventre ou du crâne* (Vulg.). Ce dernier sens paraît toutefois s'accorder mal avec le contexte, puisque Razis, tombant sur la tête, serait mort instantanément, ou du moins aurait perdu connaissance. Nous voyons au contraire, par le v. 46, que le malheureux s'était ouvert le ventre dans sa chute.

46. *Il pria*; cette prière de Razis prouve que, s'il manqua de prudence et commit un acte blâmable en soi, il était cependant per-

le Maître de la vie et de l'âme de les lui rendre un jour; ce fut ainsi qu'il mourut.

60 — CHAP. XV, 1 — 37. — Encouragés par une apparition d'Onias et de Jérémie, les Juifs triomphent de l'impie Nicanor dont les dépouilles sont exposées à Jérusalem. Institution d'une fête commémorative le 13 adar.

Ch. XV.



pendant Nicanor apprit que Judas et ses compagnons étaient postés du côté de la Samarie, et il résolut de les attaquer en toute sûreté le jour du sabbat. ²Les Juifs qui le suivaient par contrainte lui dirent : " Ne les massacre pas d'une manière si féroce et si barbare, mais rends gloire au jour qui a été dès l'origine honoré et sanctifié par celui qui gouverne tout." ³Alors ce triple scélérat demanda s'il y avait au ciel un souverain qui eût ordonné de célébrer le jour du sabbat. ⁴Ils lui répondirent : " C'est le Seigneur, Dieu vivant, lui le souverain Maître au ciel, qui a ordonné de solenniser le septième jour. — ⁵Et moi aussi, reprit-il, je suis maître souverain sur la terre, et je commande qu'on prenne les armes et qu'on fasse le service du roi." Pourtant il ne fut pas maître de réaliser son mauvais dessein.

⁶Pendant que Nicanor, enflé du plus insolent orgueil, songeait à dresser un trophée commun de Judas et de ses compagnons, ⁷Machabée ne cessait d'avoir confiance, avec pleine espérance, qu'il obtiendrait assistance de la part du Seigneur. ⁸Il exhortait les siens à ne pas craindre l'attaque des nations, mais, se souvenant des secours que le Ciel leur avait accor-

dés dans le passé, à compter que le Tout-Puissant leur donnerait encore en ce moment aide et victoire. ⁹Il les encouragea en citant la loi et les prophètes, et leur rappela en outre les combats qu'ils avaient soutenus, et leur inspira ainsi une grande ardeur. ¹⁰Après avoir relevé leur courage, il leur donna ses ordres, leur représentant en même temps la perfidie des Gentils et leur violation des serments. ¹¹Quand il eut armé chacun d'eux, non pas tant de la sécurité que donnent les boucliers et les lances, mais de la confiance qu'inspirent les bonnes paroles, il leur raconta en outre un songe digne de foi, une vision réelle, qui les réjouit tous. ¹²Voici ce qu'il avait vu : le grand-prêtre Onias, cet homme de bien, d'un abord modeste et de mœurs douces, distingué dans son langage et adonné dès l'enfance à toutes les pratiques de la vertu, il l'avait vu, les mains étendues, priant pour toute la nation des Juifs. ¹³Ensuite lui avait apparu, de la même manière, un homme distingué par son grand âge et son air de dignité, d'un aspect admirable et entouré de la plus imposante majesté. ¹⁴Onias, prenant la parole, lui avait dit : " Celui-ci est l'ami de ses frères, qui prie beaucoup pour le peuple et

suadé, qu'en pareilles circonstances, sa conduite était légitime et n'offensait pas le Seigneur. — *Ce fut ainsi qu'il mourut* : l'auteur raconte les faits tels qu'ils se sont passés; sans donner aucune approbation à l'acte de Razis, il a voulu consigner dans son histoire la fin tragique d'un homme universellement vénéré pour ses vertus (vers. 37 sv.).

CHAP. XV.

1. *Du côté de la Samarie* : à Adasa; voy. I Mach. vii, 40. — *En toute sûreté*, certain de vaincre des gens qui ne s'attendaient pas

à être attaqués ce jour-là. Vulg. *avec toute sa force*.

2. *Les Juifs incorporés de force dans l'armée de Nicanor*. — *Honoré dès l'origine*, (Gen. ii, 2, 3).

4. *Le Seigneur*, c.-à-d. *Jéhovah*, Dieu vivant, ainsi appelé par opposition avec les dieux du paganisme qui sont des idoles sans vie (Ps. cxv, 5 sv. h.). — *Solenniser le 7^e jour*, litt. *de pratiquer la semaine*.

5. *Il ne fut pas maître*, etc. : l'auteur ne dit pas ce qui empêcha Nicanor d'attaquer les Juifs le jour du sabbat.

sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans dominatorem vitæ ac spiritus, ut hæc illi iterum redderet : atque ita vita defunctus est.



—*— CAPUT XV. —*—

Judas suos contra Nicanorem Dei potentiam contemnentem roborat, tum exhortatione, tum nocturnæ apparitionis manifestatione de viso Jeremia pro populo Israel orante : qui in Deum spem habentes ingentem prosternunt exercitum, amputatis capite et manu Nicanoris, quæ Jerosolymis in memoriam divinæ protectionis suspensa sunt, lingua ejus blasphema avibus particulatim tradita, eoque die in annuam solemnitatem instituto.



ICANOR autem ^autUPERIT Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum. 2. Judæis vero, qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita ferociter, et barbare feceris, sed honorem tribue diei sanctificationis, et honora eum, qui universa conspicit : 3. ille infelix interrogavit, si est potens in cœlo, qui imperavit agi diem sabbatorum. 4. Et respondentibus illis, Est Dominus vivus ipse in cœlo potens, qui jussit agi septimam diem. 5. At ille ait : Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, et negotia regis

impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.

6. Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophæum statuere de Juda. 7. Machabæus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi a Deo affuturum : 8. et hortabatur suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cœlo, et nunc sperarent ab Omnipotente sibi affuturam victoriam. 9. Et allocutus eos de lege, et prophetis, admonens etiam certamina, quæ fecerant prius, promptiores constituit eos : 10. et ita animis eorum erectis simul ostendebat gentium fallaciam, et juramentorum prævaricationem. 11. Singulos autem illorum armavit, non clypei, et hastæ munitione, sed sermonibus optimis, et exhortationibus, exposito digno fide somnio, per quod universos lætificavit. 12. Erat autem hujuscemodi visus : ^bOniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verendum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judæorum : 13. post hoc apparuisse et alium virum ætate, et gloria mirabilem, et magni decoris habitudine circa illum : 14. respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fra-

6. Dresser un trophée commun etc. : anéantir d'un coup Judas et son armée.

9. La loi et les prophètes ; comp. viii, 23.

10 sv. Ses ordres, l'ordre de prendre les armes et de se mettre en marche. — Violation des serments ; voy. xiv, 19 sv.

11 Une vision réelle ; le grec ὄρασις, opposé à οὐρασις, désigne une vision aperçue à l'état de veille ; ici cette expression renchérit sur la précédente. La traduction de la Vulg. suppose, en grec, ὑπὲρ : sur quoi, au moyen de quoi il les réjouit.

12. Onias : il s'agit sans doute du dernier grand prêtre légitime, Onias III, dont il a été parlé avec éloges aux chapitres iii, 1 et iv, 2 sv. Judas, qui l'avait connu vivant, le reconnut aussitôt ; tandis qu'il fallut lui apprendre que le second personnage était

Jérémie. — Priant pour toute la nation ; la sainte Ecriture nous a déjà parlé de l'intervention des bons Anges en faveur des hommes (Gen. xvi, 7 ; I Rois xix, 15 ; Tob. iii, 25 ; Ps. xxxiv, 8 h. etc.) ; mais c'est, croyons-nous, la première fois qu'elle nous montre des justes, morts dans l'amitié de Dieu, s'intéressant au sort de leurs frères de la terre et les secourant de leurs prières. Le dogme si consolant de la communion des Saints, devait être mis en pleine lumière aux temps du christianisme, lorsque les âmes saintes seraient allées, à la suite du Rédempteur, prendre possession de la gloire céleste ; ce passage du II^e livre des Machabées prouve qu'il était déjà connu et admis par les plus pieux des Israélites.

^a 1 Mach. 7, 26.

^b Supra 3, 1.

pour la ville sainte, Jérémie, le prophète de Dieu." ¹⁵Puis Jérémie, étendant la main droite, avait donné à Judas une épée d'or, et en la lui remettant il avait dit : " ¹⁶Prends cette sainte épée, c'est un don de Dieu; avec elle tu briseras tes ennemis."

¹⁷Animés par ces nobles paroles de Judas, bien capables d'exciter à la vaillance et de fortifier les âmes des jeunes gens, ils résolurent de ne pas se retrancher dans un camp, mais de se jeter hardiment sur l'ennemi, et, dans un combat acharné, de décider l'affaire, puisque la ville, la religion et le temple étaient en péril. ¹⁸Car dans cette lutte ils songeaient moins à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs frères et à leurs proches; leur plus grande crainte, et la première, était pour le temple saint. ¹⁹L'angoisse des citoyens restés dans la ville n'était pas moindre, inquiets qu'ils étaient sur l'issue du combat qui allait se livrer dehors. ²⁰Pendant que tous attendaient le prochain dénouement, que déjà les ennemis se rassemblaient, en ordre de bataille, que les éléphants étaient disposés à la place convenable et les cavaliers sur les ailes, ²¹Judas, voyant cette immense multitude, l'appareil varié de leurs armes, l'aspect farouche des éléphants, leva les mains au ciel et invoqua le Seigneur qui fait des prodiges et qui voit tout, car il savait que la victoire ne vient pas de la force des armes, mais que c'est Dieu qui en décide et l'accorde à ceux qui en sont dignes. ²²Voici quelle fut sa prière : " Vous, Souverain Maître, qui avez envoyé votre ange, sous Ezéchias, roi de Juda, et qui avez exterminé cent quatre-vingt-cinq mille hommes du camp de Sen-

nachérib, ²³maintenant encore, ô Souverain des cieux, envoyez votre bon ange pour qu'il répande devant nous la crainte et l'effroi. ²⁴Que par la grandeur de votre bras soient frappés ceux qui sont venus, le blasphème à la bouche, attaquer votre peuple saint! " Telles furent ses paroles.

²⁵Cependant Nicanor et son armée s'avançaient au son des trompettes et des chants de guerre. ²⁶Judas et les siens engagèrent le combat en invoquant et en priant. ²⁷Combattant de leurs bras et priant Dieu dans leurs cœurs, ils couchèrent par terre au moins trente-cinq mille hommes, et ils se réjouirent grandement du secours manifeste de Dieu. ²⁸L'affaire terminée, pendant qu'ils se débandaient joyeusement, ils reconnurent que Nicanor était tombé revêtu de son armure. ²⁹Alors, au milieu des clameurs et de la confusion, ils bénirent le Maître Souverain dans la langue de leurs pères. ³⁰Et celui qui s'était consacré tout entier, corps et âme, à la défense de ses concitoyens, qui avait conservé pour ses compatriotes l'affection de sa jeunesse, Judas ordonna de couper la tête de Nicanor et son bras jusqu'à l'épaule et de les porter à Jérusalem. ³¹Il s'y rendit lui-même, convoqua ses compatriotes et les prêtres, et s'étant placé devant l'autel, il envoya chercher ceux de la citadelle, ³²et il leur montra la tête du criminel Nicanor et la main que ce blasphémateur avait étendue avec tant d'insolence contre la demeure sainte du Tout-Puissant. ³³Puis, ayant coupé la langue de l'impie Nicanor, il voulut qu'on la donnât par morceaux en pâture aux oiseaux, et qu'on suspendît en face du

15. Une épée d'or, le plus noble des métaux, pour figurer qu'elle venait du ciel. Comp. l'armure des cavaliers célestes : iii, 25; v, 2; x, 29.

16. Sainte épée : sainte, non seulement parce qu'elle vient de Dieu, mais encore parce qu'elle est destinée à frapper les païens, ennemis de son peuple.

17. La religion, litt. les choses saintes, sanctu dans la Vulg.

20. Les éléphants : d'après Polybe (xxxii, 12), lorsque Démétrius, qui se trouvait à Rome, se fut présenté devant le sénat pour revendiquer à son profit le trône de Syrie devenu vacant par la mort d'Ant. Epiphane, les Romains envoyèrent des légats en Asie avec

trum amator, et populi Israel : hic est, qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei. 15. Extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem : 16. Accipe sanctum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.

17. Exhortati itaque Judæ sermonibus bonis valde, de quibus extolli posset impetus, et animi juvenum confortari, statuerunt dimicare et configere fortiter : ut virtus de negotiis judicaret, eo quod civitas sancta, et templum periclitarentur. 18. Erat enim pro uxoribus, et filiis, itemque pro fratribus, et cognatis minor sollicitudo : maximus vero et primus pro sanctitate timor erat templi : 19. sed et eos, qui in civitate erant, non minima sollicitudo habebat pro his, qui congressuri erant. 20. Et, cum jam omnes sperarent judicium futurum, hostesque adessent, atque exercitus esset ordinatus, bestiarum, equitesque opportuno in loco compositi, 21. considerans Machabæus adventum multitudinis, et apparatus varium armorum, et ferocitatem bestiarum, extendens manus in cælum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundum armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam. 22. Dixit autem invocans hoc modo : ^cTu Domine, qui misisti

Angelum tuum sub Ezechia rege Juda, et interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta quinque millia : 23. et nunc dominator cœlorum mitte Angelum tuum bonum ante nos in timore, et tremore magnitudinis brachii tui, 24. ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum. Et hic quidem ita peroravit.

25. Nicanor autem, et qui cum ipso erant, cum tubis et canticis admovebant. 26. Judas vero, et qui cum eo erant, invocato Deo, per orationes congressi sunt : 27. manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes, prostraverunt non minus triginta quinque millia, præsentia Dei magnifice delectati. 28. Cumque cessassent, et cum gaudio redirent, cognoverunt Nicanorem ruisse cum armis suis. 29. Facto itaque clamore, et perturbatione excitata, patria voce omnipotentem Dominum benedicebant. 30. Præcepit autem Judas, qui per omnia corpore et animo mori pro civibus paratus erat, caput Nicanoris, et manum cum humero abscissam, Jerusalem perferri. 31. Quo cum pervenisset, convocatis contribulibus, et sacerdotibus ad altare, accersit et eos, qui in arce erant. 32. Et ostenso capite Nicanoris, et manu nefaria, quam extendens contra domum sanctam omnipotentis Dei, magnifice gloriatus est. 33. Linguam etiam im-

ordre de tuer tous les éléphants de l'armée syrienne et d'incendier tous les vaisseaux de guerre. Notre auteur serait-il en contradiction avec Polybe? Nullement; l'histoire nous apprend que Démétrius, arrivant en Syrie, y trouva une flotte; quoi d'étonnant que ses partisans aient rétabli de même les éléphants dans son armée?

21. *Appareil varié* : l'armée syrienne était composée de troupes de différentes nationalités, par suite diversement équipées.

22. *Sa prière* : comp. I Mach. vii, 41.

27. *Du secours manifeste*, litt. *de l'apparition divine*. Dieu s'était en quelque sorte montré par les merveilleux effets de sa puissance.

28. *L'affaire terminée* : les Syriens ayant

été vaincus et poursuivis jusqu'à Gazara (I Mach. vii, 45). — *Nicanor était tombé*, dès le début de l'action et sa mort avait découragé les siens (l. cit. v. 43 sv.).

29. *Clameurs joyeuses; confusion* : tout le monde s'empressant pour contempler le cadavre du général ennemi.

30. *Judas ordonna*, etc. Comp. I Mach. vii, 47.

31. *Ceux de la citadelle*, quelques-uns des officiers syriens qui occupaient encore la citadelle du mont Sion; ils n'en furent délogés que sous le gouvernement de Simon (I Mach. xiii, 49 sv.).

33. *En face du temple*, dans un des parvis. — *Le prix remporté par sa folie*, ou le trophée de sa folie; c.-à-d. comme l'exprime

temple le prix remporté par sa folie. 34 Tous firent monter vers le ciel des bénédictions au Seigneur glorieux, en disant : “ Béné soit Celui qui a gardé sa demeure sans souillure ! ” 35 Judas attacha la tête de Nicanor à la citadelle comme un signe manifeste et visible à tous du secours du Seigneur.

36 D'un commun accord on rendit un édit public ordonnant de ne pas laisser passer ce jour sans solennité, 37 mais de célébrer le treizième jour du douzième mois, appelé Adar en syriaque, la veille du jour dit de Mardochée.

ÉPILOGUE [XV, 38—40].

Ch. XV. 38



Insi se passèrent les choses concernant Nicanor, et comme à partir de ce temps, la ville demeura en possession des Hébreux, moi aussi je finirai là mon récit. 39 Si la disposition des faits en est heureuse et bien conçue, c'est aussi ce que j'ai voulu ; si elle est imparfaite et médiocre, c'est tout ce que

j'ai pu faire. 40 Car de même qu'il ne vaut rien de boire seulement du vin ou seulement de l'eau, tandis que le vin mêlé à l'eau est bon et produit une agréable jouissance, de même c'est l'art de disposer le récit qui charme les oreilles de ceux qui lisent l'histoire. C'est donc ici que je termine.

la Vulg., *la main de cet insensé*. Les vainqueurs suspendaient fréquemment aux temples les dépouilles de l'ennemi, ou les couronnes décernées à leurs exploits ; mais la folie sacrilège de Nicanor ne lui a valu que la défaite et la mort, dont sa main coupée est le témoignage.

35. *À la citadelle*, sur la muraille extérieure.

37. *En syriaque*, en syro-chaldéen, dialecte que les Juifs de Palestine parlaient à cette époque. — *Jour de Mardochée*, ou fête des Purim : voy. *Esth.* ix, 19 sv. et comp. x, 8.

38. *La ville demeura*, etc. Cette assertion de l'auteur paraît difficilement conciliable avec ce que nous apprend le chap. ix du 1^{er} livre. Nous y lisons, en effet, qu'après la mort de Judas, arrivée un peu plus d'un mois après la défaite de Nicanor, il y eut encore une violente persécution (v. 27) : Bacchidès et Alcime envahirent la Judée, forcèrent Jonathas et ses partisans à fuir au désert, *occupèrent Jérusalem*, où Alcime entreprit même de démolir certaines constructions du temple (v. 33, 49, 50, 54).



pri Nicanoris præcisam jussit particulatim avibus dari : manum autem dementis contra templum pendi.

34. Omnes igitur cœli benedixerunt Dominum, dicentes : Benedictus, qui locum suum incontaminatum servavit. 35. Suspendit autem Nicanoris caput in summa arce, ut evidens esset, et manifestum signum auxilii Dei.

36. Itaque omnes communi consilio decreverunt nullo modo diem istum absque celebritate præterire :

37. habere autem celebritatem tridecima die mensis Adar, quod

dicitur voce Syriaca, pridie Mardochæi diei.

38. Igitur his erga Nicanorem gestis, et ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessa, ego quoque in his faciam finem sermonis. 39. Et si quidem bene, et ut historiæ competit, hoc et ipse velim : sin autem minus digne, concedendum est mihi.

40. Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est : alternis autem uti, delectabile : ita legentibus si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergo erit consummatus.

Nous admettons donc, avec le P. Cornely (Intr. spec. in ll. hist. V. T. n. 155), que le récit de Jason de Cyrène fut achevé peu après les derniers événements rapportés ici, alors que Judas victorieux s'occupait à fortifier sa position en contractant alliance avec Rome (I Mach. ch. viii).

Quant à notre abrégiateur, s'il avait terminé lui aussi son travail avant la mort de Judas, son langage s'expliquerait aisément; mais dans l'hypothèse contraire, qui semble beaucoup plus probable, nous devons dire qu'il a transcrit ici, en se l'appropriant, la conclusion de son prédécesseur, nous ayant du reste avertis qu'il entendait se maintenir exactement dans les limites fixées par Jason (ii, 20-24), et nous prouvant, par l'absence même de toute allusion à la mort de Judas,

qu'il avait, sur ce point, tenu strictement sa parole.

39. *C'est tout ce que j'ai pu faire*; Vulg., il faut me le passer.

40. *Mêlé à l'eau* : les vins de Judée, trop épais pour se boire purs, devaient être mélangés d'eau dans de justes proportions. D'où l'expression *miscere vinum, mélanger le vin*, pour *préparer un festin* (Prov. ix, 2. 5 etc.). — *De même, c'est l'art*, etc. D'après le texte grec, l'auteur expliquerait ici pourquoi, sans y réussir peut-être, il a *voulu* (vers. 39^a) disposer heureusement les détails de son récit; dans la Vulg. il chercherait à excuser les imperfections de son œuvre (vers. 39^b), en observant qu'un *récit ne plairait pas aux lecteurs, s'il était toujours également parfait* et limé (comp. les notes de ii, 28 sv.).

